This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

HARVARD COLLEGE LIBRARY

From the Library of

Charles Townsend Copeland

Class of 1882

Instructor and Professor in English, 1892–1928

Given by

Mr. and Mrs. Charles F. [illegible]nbar

1953

OXFORD MODERN FRENCH SERIES

EDITED BY LEON DELBOS, M.A.

MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE

(1814–1815)

BY

FRANÇOIS-RENÉ, VICOMTE DE

CHATEAUBRIAND

EDITED BY

LOUIS SERS, B.-ès-L.

FRENCH MASTER IN WELLINGTON COLLEGE

OXFORD

AT THE CLARENDON PRESS

1906

GENERAL PREFACE

THE position of French and German as a part of school education has latterly become one of so much importance, that it is necessary to discover the best possible way of teaching these languages which will lead to a thorough and scholarly knowledge of them. The teaching of modern languages has generally been approached from a merely practical point of view, but there is no doubt that their literary aspect is by far the more important. The one object in learning a language should be to become acquainted with the greatest thoughts which have been handed down or are current in it, and for this a merely practical knowledge is quite inadequate. Yet many who use what is called the New Method teach exclusively on these utilitarian lines, which are supposed to give the pupil a knowledge of modern colloquial conversation such as would be useful in travelling abroad. In reality the pupil acquires nothing, and gains no real knowledge of the literary language, no true appreciation of the ideas or of the history of the country. This method of instruction is clearly a reaction from the old system which taught only by exercises in translation and paid little attention to the spoken language. In order to acquire a scholarly

knowledge of any foreign tongue it is not sufficient to spend a few months in the country where it is spoken, and it would be well if we realized, at once, that nothing worth learning can be acquired by desultory study, or 'picked up.' If French and German are to take their places by the side of Latin and Greek in modern education, the excellent literary training which the study of these ancient tongues affords must be obtained in the same measure for students of modern languages.

To make the student acquainted with a language at once in its literary and in its current forms, he should first be provided with selections from the best foreign literature of the nineteenth century. The literature of the last century has been preferred because the thoughts and ideas it deals with, as well as the language, are more in accordance with the thoughts and ideas of our own time, and with the manner of expressing them; nor have such ample selections from this literature been put before English pupils as from the literature of previous centuries. These selections should be read and translated carefully and thoroughly into grammatical and literary English.

Translation should always serve a double purpose, namely, first, to acquaint the pupil with the best forms of expression used in the foreign language, and, secondly, to improve his knowledge of the capabilities of his own tongue by turning the thought of the original into English. It is therefore necessary that translations should not only be accurate and grammatical, but appreciative and intelligent. The individuality of the

author must necessarily suffer in translation, but the loss may partly be atoned for if the student thoroughly grasps the spirit of the original before he begins his translation, and does not allow the effort of rendering the author's expressions into equivalent English to interfere with the atmosphere of the work as a whole. In this lies the difference between a literal and a free translation. Mr. Gilbert Murray has explained his views on the subject, which seem to give the key to the secret of good translation. 'My aim has been,' he says, 'to build up something as like the original as I possibly could, in form and in what one calls "spirit." To do this, the first thing needed was a work of painstaking scholarship, a work in which there should be no neglect of the letter in an attempt to snatch at the spirit, but, on the contrary, close study of the letter and careful tracking of the spirit by means of its subtleties.'

The pupil should be taught to use thoroughly idiomatic English in translation, and to observe the necessary rules of good composition. Guess-work should always be avoided, and the habit should be formed of learning vocabularies and even sentences by heart, in order to become familiar with a large number of words and with the proper construction of sentences; for without these we can never hope to obtain a mastery of a language, be it ancient or modern. The pupil should also be encouraged to discuss in the foreign language the subject-matter of the text which he has been studying, framing his sentences as far as possible on the model of the author. Translation, taught and supple-

PREFACE

It is a great pleasure to me to acknowledge the valuable information I have derived from Edmond Biré's excellent edition of Chateaubriand's *Mémoires d'Outre-Tombe*, Bouillet's *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie*, and Haydn's *Dictionary of Dates*. I wish at the same time to express my gratitude to my friend and colleague, Mr. E. G. North, for his generous help in revising the notes of this book.

L. S.

Wellington College,
July, 1904.

CONTENTS

	PAGE
Centenary Preface	iii
Introduction	ix
Text	1
Notes	89
The House of Bourbon (Genealogical Table)	*facing* 128
The House of Bonaparte ,, ,,	
Appendix (Biographical and Geographical Notes)	129

INTRODUCTION

François-René, Vicomte de Chateaubriand, the scion of a noble and ancient Breton family, was born at St. Malo in 1768. His childhood was spent at the old family manor, the Château de Combourg, where his boyish imagination was stimulated by the reading of Horace, Tibullus, Fénelon's *Télémaque*, and his religious feeling awakened by the study of Massillon's *Sermons*.

After a brief course of study at the colleges of Dol and Rennes, young Chateaubriand, when only seventeen years old, obtained a commission in the army as ensign in the regiment of Navarre, and at nineteen was appointed captain.

He then went to Paris, where he made his way into literary circles through the influence of La Harpe, André Chénier, Fontanes, and other great writers. He was brought into further prominence by a timely introduction to the Court. It was soon after that his career as an author opened with a few poetical contributions to the *Almanach des Muses* (1790).

When the Revolution broke out, he left France and visited America, where the magnificence of the natural scenery in the New World made a deep impression on his mind and proved a true revelation to his genius.

On hearing of the progress of the Revolution, he returned to France, and married Mademoiselle de Lavigne. He subsequently joined the army of the French Émigrés at Coblentz, and was wounded at the siege of Thionville (1792).

He then went to London, where he spent a few years under adverse circumstances, indeed almost in poverty. There he published, in 1797, his first work, *Essai sur les Révolutions anciennes et modernes, dans leurs rapports*

avec la Révolution française, a book which at once reflects the author's own state of mind and breathes the genuine spirit of the eighteenth century.

A letter from his dying mother roused him from his melancholy mood. He came back to France in 1800, edited the *Mercure*, with Fontanes, and published *Atala* (1801), which met with great success; *René* (1801), which has been described as a christianised Werther; and, in 1802, his masterpiece, the *Génie du Christianisme*.

This book at once secured him a place among the leading literary men of the time. Bonaparte, then First Consul, appointed him secretary to the Embassy at Rome, and shortly afterwards sent him as French representative to the Valais Republic; but, on hearing of the execution of the Duc d'Enghien (1804), Chateaubriand resigned his post.

He then visited Greece, Asia Minor, Palestine, and Egypt (1806), and on his return to France retired to Aulnay, near Sceaux, in the Vallée-aux-Loups, where he wrote *Les Martyrs* (1809), a kind of prose epic, and published the *Itinéraire de Paris à Jérusalem* (1811). In this same year he was elected a member of the French Academy, in succession to M. J. Chénier, but did not take possession of his seat until after the restoration of the Bourbons.

In 1814 he violently attacked Napoleon in a pamphlet entitled *De Bonaparte et des Bourbons*, which had an immense circulation, and which Louis XVIII declared was worth an army of a hundred thousand men to the cause of the Restoration.

In 1815 he accompanied the King to Ghent, was appointed Minister of State, and created a peer. But having attacked in the *Monarchie selon la Charte* the Ordinance of September 5, 1816, he fell into disgrace, joined the ultra-royalist party, and became one of the leading writers on the staff of the *Conservateur*.

On the death of the Duc de Berry (1820) he wrote his interesting *Mémoires sur la vie et la mort du Duc de Berry*. This book reinstated him in his former favour

with the Court. He was appointed Ambassador in Berlin (1820), and subsequently in London (1822), and was one of the French plenipotentiaries at the Congress of Verona (1822), where he used all his influence to secure French intervention in Spain.

On his return to France he became Secretary of State for Foreign Affairs (1823), but retired from the Cabinet (1824), owing to differences with the Prime Minister, De Villèle. Chateaubriand thereupon joined the opposition, fought the De Villèle administration, both in the *Chambre des Pairs* and in the columns of the *Journal des Débats*, and became a prominent advocate of the freedom of the press, as well as the champion of Greek independence.

On the fall of the De Villèle cabinet he was appointed French Ambassador at Rome (1828), but resigned his post when De Polignac became Prime Minister (1829). He then published *Les Aventures du dernier Abencérage*, *Les Natchez*, *Voyage en Amérique*, and his tragedy, *Moïse*.

After the revolution of 1830 he resigned his seat in the *Chambre des Pairs*, and during the whole reign of Louis-Philippe (1830–1848) showed himself the uncompromising opponent of the new *régime*. He published his *Études historiques* in 1831; *Essai sur la littérature anglaise* in 1836; a French translation of Milton's *Paradise Lost* in 1837; *Le Congrès de Vérone* in 1838; and *La Vie de Rancé* in 1844.

The last years of his life were spent in seclusion, and in completing and revising his *Mémoires d'Outre-Tombe*, a kind of autobiography intended for posthumous publication, and which he had begun in 1811. He remained a constant visitor at L'Abbaye-aux-Bois, the home of his old friend Madame Récamier, whose society brightened his old age. He died in the summer of 1848. In conformity with his wishes he was buried on the rocky islet of Grand-Bey, a stone's throw from St. Malo, his native place, and almost opposite the house in which he was born.

Chateaubriand marks the transition from the old

classical to the modern romantic school, and he may be considered as the father of the romantic movement in France. He stood, and still stands, as the representative of reaction against the philosophical school of his immediate predecessors, Voltaire and Rousseau; he glorified Christianity and monarchism, and restored to art the sentiment of religion.

Chateaubriand was a real artist, a landscape painter, who invested nature with a meaning and light entirely its own, and added a new charm to its beauties by the magic of his touch.

His powers of conception were undoubtedly of a high order, but owing to an intense eagerness to render his meaning clear, combined with an excessive vehemence of language, his political writings are often lacking in that very clearness he so much wished to infuse into them. However, the author's sincerity goes far to compensate for this imperfection.

Sometimes melancholy, at other times sentimental, often bitter, but always noble, Chateaubriand stands forth as one of the greatest writers of his day. His writings are invested with a brightness of colouring, a grandeur of expression, a vividness of diction, that will ever stamp them as the creations of a man of genius. His influence on posterity cannot but be good, and he will ever be remembered as a man who played a most significant part in the history of literature.

L. S.

WELLINGTON COLLEGE,
July, 1904.

MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE

I

Entrée des Alliés dans Paris.

L'ARMÉE des alliés entra dans Paris le 31 mars 1814, à midi, à dix jours seulement de l'anniversaire de la mort du duc d'Enghien (21 mars 1804). Était-ce la peine à Bonaparte d'avoir commis une action de si longue mémoire pour un règne qui devait durer si peu ? L'empereur de Russie et le roi de Prusse étaient à la tête de leurs troupes. Je les vis défiler sur les boulevards. Stupéfait et anéanti au dedans de moi, je sentais en même temps mon exaspération s'accroître contre l'homme dont la gloire nous avait réduits à cette honte.

Toutefois cette première invasion des alliés est demeurée sans exemple dans les annales du monde : l'ordre, la paix et la modération régnèrent partout ; les boutiques se rouvrirent ; des soldats russes de la garde, hauts de six pieds, étaient pilotés à travers les rues par de petits polissons français qui se moquaient d'eux, comme des pantins et des masques du carnaval. Les vaincus pouvaient être pris pour les vainqueurs ; ceux-ci, tremblant de leurs succès, avaient l'air d'en demander excuse. La garde nationale occupait seule l'intérieur de Paris, à l'exception des hôtels où logeaient les rois et les princes étrangers. Le 31 mars 1814, des armées innombrables occupaient la France ; quelques mois après, toutes ces troupes repassèrent nos frontières, sans tirer un coup de fusil, sans verser une goutte de sang, depuis la rentrée des Bourbons. L'ancienne France se trouve agrandie sur quelques-unes de ses frontières ; on lui rend trois cent mille prisonniers dispersés dans les pays où les

avait laissés la défaite ou la victoire. Après vingt-cinq années de combats, le bruit des armes cesse d'un bout de l'Europe à l'autre; Alexandre s'en va, nous laissant la liberté déposée dans la Charte, liberté que nous dûmes autant à ses lumières qu'à son influence. Chef des deux autorités suprêmes, doublement autocrate par l'épée et par la religion, lui seul de tous les souverains de l'Europe avait compris qu'à l'âge de civilisation auquel la France était arrivée elle ne pouvait être gouvernée qu'en vertu d'une constitution libre.

Dans nos inimitiés bien naturelles contre les étrangers, nous avons confondu l'invasion de 1814 et celle de 1815, qui ne se ressemblent nullement.

Alexandre ne se considérait que comme un instrument de la Providence et ne s'attribuait rien. Madame de Staël le complimentant sur le bonheur que ses sujets, privés d'une constitution, avaient d'être gouvernés par lui, il lui fit cette réponse si connue: 'Je ne suis qu'un accident heureux.'

Un jeune homme, dans les rues de Paris, lui témoignait son admiration de l'affabilité avec laquelle il accueillait les moindres citoyens; il lui répliqua: 'Est-ce que les souverains ne sont pas faits pour cela?' Il ne voulut point habiter le palais des Tuileries, se souvenant que Bonaparte s'était plu dans les palais de Vienne, de Berlin et de Moscou.

Regardant la statue de Napoléon sur la colonne de la place Vendôme, il dit: 'Si j'étais si haut, je craindrais que la tête ne me tournât.'

Comme il parcourait le palais des Tuileries, on lui montra le salon de la Paix: 'En quoi, dit-il en riant, ce salon servait-il à Bonaparte?'

Le jour de l'entrée de Louis XVIII à Paris, Alexandre se cacha derrière une croisée, sans aucune marque de distinction, pour voir passer le cortège.

Il avait quelquefois des manières élégamment affectueuses. Visitant une maison de fous, il demanda à une femme si le nombre des *folles par amour* était considérable: 'Jusqu'à présent il ne l'est pas, répondit-elle, mais

il est à craindre qu'il n'augmente à dater du moment de l'entrée de Votre Majesté à Paris.'

Un grand dignitaire de Napoléon disait au czar: 'Il y a longtemps, sire, que votre arrivée était attendue et désirée ici.—Je serais venu plus tôt, répondit-il: n'accusez de mon retard que la valeur française.' Il est certain qu'en passant le Rhin il avait regretté de ne pouvoir se retirer en paix au milieu de sa famille.

A l'Hôtel des Invalides, il trouva les soldats mutilés qui l'avaient vaincu à Austerlitz: ils étaient silencieux et sombres; on n'entendait que le bruit de leurs jambes de bois dans leurs cours désertes et leur église dénudée; Alexandre s'attendrit à ce bruit des braves: il ordonna qu'on leur ramenât douze canons russes.

On lui proposait de changer le nom du pont d'Austerlitz: 'Non, dit-il, il suffit que j'aie passé sur ce pont avec mon armée.'

Alexandre avait quelque chose de calme et de triste: il se promenait dans Paris, à cheval ou à pied, sans suite et sans affectation. Il avait l'air étonné de son triomphe; ses regards presque attendris erraient sur une population qu'il semblait considérer comme supérieure à lui. Peut-être aussi pensait-il que ces mêmes Français avaient paru dans sa capitale incendiée; qu'à leur tour ses soldats étaient maîtres de ce Paris où il aurait pu retrouver quelques-unes des torches éteintes par qui fut Moscou affranchie et consumée. Cette destinée, cette fortune changeante, cette misère commune des peuples et des rois, devaient profondément frapper un esprit aussi religieux que le sien.

II

La Régence à Blois.

La régence s'était retirée à Blois. Bonaparte avait ordonné que l'impératrice et le roi de Rome quittassent Paris, aimant mieux, disait-il, les voir au fond de la Seine que reconduits à Vienne en triomphe; mais en même temps il avait enjoint à Joseph de rester dans la

capitale. La retraite de son frère le rendit furieux et il accusa le ci-devant roi d'Espagne d'avoir tout perdu. Les ministres, les membres de la régence, les frères de Napoléon, sa femme et son fils, arrivèrent pêle-mêle à Blois, emportés dans la débâcle; fourgons, bagages, voitures, tout était là; les carrosses même du roi y étaient et furent traînés à travers les boues de la Beauce à Chambord, seul morceau de la France laissé à l'héritier de Louis XIV. Quelques ministres passèrent outre, et s'allèrent cacher jusqu'en Bretagne, tandis que Cambacérès se prélassait en chaise à porteurs dans les rues montantes de Blois. Divers bruits couraient; on parlait de deux camps et d'une réquisition générale. Pendant plusieurs jours on ignora ce qui se passait à Paris; l'incertitude ne cessa qu'à l'arrivée d'un roulier dont le passe-port était contre-signé *Sacken*. Bientôt le général russe Schouwalof descendit à l'auberge; il fut soudain assiégé par les grands, pressés d'obtenir un visa pour leur sauve-qui-peut. Toutefois, avant de quitter Blois, chacun se fit payer sur les fonds de la régence ses frais de route et l'arriéré de ses appointements; d'une main on tenait ses passeports, de l'autre son argent, prenant soin d'envoyer en même temps son adhésion au gouvernement provisoire, car on ne perdit point la tête. Madame mère et son frère, le cardinal Fesch, partirent pour Rome. Le prince Esterhazy vint chercher Marie-Louise et son fils de la part de François II. Joseph et Jérôme se retirèrent en Suisse, après avoir inutilement voulu forcer l'impératrice à s'attacher à leur sort. Marie-Louise se hâta de rejoindre son père; médiocrement attachée à Bonaparte, elle trouva le moyen de se consoler et se félicita d'être délivrée de la double tyrannie de l'époux et du maître. Quand Bonaparte rapporta l'année suivante cette confusion de fuite aux Bourbons, ceux-ci, à peine arrachés à leurs longues tribulations, n'avaient pas eu quatorze ans d'une prospérité inouïe pour s'accoutumer aux aises du trône.

III

Publication de ma brochure 'De Bonaparte et des Bourbons.'

CEPENDANT Napoléon n'était point encore détrôné; plus de quarante mille des meilleurs soldats de la terre étaient autour de lui; il pouvait se retirer derrière la Loire; les armées françaises arrivées d'Espagne grondaient dans le Midi; la population militaire bouillonnante pouvait répandre ses laves; parmi les chefs étrangers même, il s'agissait encore de Napoléon ou de son fils pour régner sur la France; pendant deux jours Alexandre hésita. M. de Talleyrand inclinait secrètement à la politique qui tendait à couronner le roi de Rome, car il redoutait les Bourbons; s'il n'entrait pas alors tout à fait dans le plan de la régence de Marie-Louise, c'est que Napoléon n'ayant point péri, il craignait, lui prince de Bénévent, de ne pouvoir rester maître pendant une minorité menacée par l'existence d'un homme inquiet, imprévu, entreprenant et encore dans la vigueur de l'âge.

Ce fut dans ces jours critiques que je lançai ma brochure *De Bonaparte et des Bourbons* pour faire pencher la balance; on sait quel fut son effet. Je me jetai à corps perdu dans la mêlée, pour servir de bouclier à la liberté renaissante contre la tyrannie encore debout et dont le désespoir triplait les forces. J'appris à la France ce que c'était que l'ancienne famille royale; je dis combien il existait de membres de cette famille, quels étaient leurs noms et leur caractère. Louis XVIII déclara que ma brochure lui avait plus profité qu'une armée de cent mille hommes; il aurait pu ajouter qu'elle avait été pour lui un certificat de vie.

Dès le début de ma carrière politique je devins populaire dans la foule, mais dès lors aussi je manquai ma fortune auprès des hommes puissants. Tout ce qui avait été esclave sous Bonaparte m'abhorrait; d'un

autre côté j'étais suspect à tous ceux qui voulaient mettre la France en vasselage. Je n'eus pour moi dans le premier moment, parmi les souverains, que Bonaparte lui-même. Il parcourut ma brochure à Fontainebleau; le duc de Bassano la lui avait portée; il la discuta avec impartialité, disant: 'Ceci est juste; cela n'est pas juste. Je n'ai point de reproche à faire à Chateaubriand; il m'a résisté dans ma puissance; mais ces canailles, tels et tels!...' et il les nommait.

Mon admiration pour Bonaparte a toujours été grande et sincère, alors même que j'attaquais Napoléon avec le plus de vivacité.

La postérité n'est pas aussi équitable dans ses arrêts qu'on le dit; il y a des passions, des engouements, des erreurs de distance comme il y a des passions, des erreurs de proximité. Quand la postérité admire sans restriction, elle est scandalisée que les contemporains de l'homme admiré n'eussent pas de cet homme l'idée qu'elle en a. Cela s'explique pourtant; les choses qui blessaient dans ce personnage sont passées; ses infirmités sont mortes avec lui; il n'est resté de ce qu'il fut que sa vie impérissable; mais le mal qu'il causa n'en est pas moins réel; mal en soi-même et dans son essence, et surtout pour ceux qui l'ont supporté.

Le train du jour est de magnifier les victoires de Bonaparte; les patients ont disparu; on n'entend plus les imprécations, les cris de douleur et de détresse des victimes; on ne voit plus la France épuisée, labourant son sol avec des femmes; on ne voit plus les parents arrêtés en pleige de leurs fils, les habitants des villages frappés solidairement des peines applicables à un réfractaire; on ne voit plus ces affiches de conscription collées au coin des rues, les passants attroupés devant ces immenses arrêts de mort et y cherchant, consternés, les noms de leurs enfants, de leurs frères, de leurs amis, de leurs voisins. On oublie que tout le monde se lamentait des triomphes; on oublie que la moindre allusion contre Bonaparte au théâtre, échappée aux censeurs, était saisie avec transport; on oublie que le

peuple, la cour, les généraux, les ministres, les proches de Napoléon, étaient las de son oppression et de ses conquêtes.

La réalité de nos souffrances est démontrée par la catastrophe même; si la France eût été fanatique de Bonaparte, l'eût-elle abandonné deux fois brusquement, complètement, sans tenter un dernier effort pour le garder? si la France devait tout à Bonaparte, gloire, liberté, ordre, prospérité, industrie, commerce, manufactures, monuments, littérature, beaux-arts; si, avant lui, la nation n'avait rien fait elle-même; si la République, dépourvue de génie et de courage, n'avait ni défendu, ni agrandi le sol; la France a donc été bien ingrate, bien lâche, en laissant tomber Napoléon aux mains de ses ennemis, ou du moins en ne protestant pas contre la captivité d'un pareil bienfaiteur!

Ce reproche, qu'on serait en droit de nous faire, on ne nous le fait pas cependant; et pourquoi? Parce qu'il est évident qu'au moment de sa chute la France n'a pas prétendu défendre Napoléon; dans nos dégoûts amers, nous ne reconnaissions plus en lui que l'auteur et le contempteur de nos misères. Les alliés ne nous ont point vaincus; c'est nous qui, choisissant entre deux fléaux, avons renoncé à répandre notre sang, qui ne coulait plus pour nos libertés.

La République avait été bien cruelle, sans doute, mais chacun espérait qu'elle passerait, que tôt ou tard nous recrouvrerions nos droits, en gardant les conquêtes qu'elle nous avait données sur les Alpes et sur le Rhin. Toutes les victoires qu'elle remportait étaient gagnées en notre nom; avec elle il n'était question que de la France; c'était toujours la France qui avait triomphé, qui avait vaincu; c'étaient nos soldats qui avaient tout fait et pour lesquels on instituait des fêtes triomphales ou funèbres; les généraux (et il en était de fort grands) obtenaient une place honorable, mais modeste, dans les souvenirs publics; tels furent Marceau, Moreau, Hoche, Joubert.

Sous l'Empire, nous disparûmes; il ne fut plus ques-

tion de nous; tout appartenait à Bonaparte: *J'ai ordonné, j'ai vaincu, j'ai parlé; mes aigles, ma couronne, mon sang, ma famille, mes sujets.*

Qu'arriva-t-il pourtant dans ces deux positions à la fois semblables et opposées? Nous n'abandonnâmes point la République dans ses revers; elle nous tuait, mais elle nous honorait; nous n'avions pas la honte d'être la propriété d'un homme; grâce à nos efforts, elle ne fut point envahie; les Russes, défaits au delà des monts, vinrent expirer à Zurich.

Quant à Bonaparte, lui, malgré ses énormes acquisitions, il a succombé, non parce qu'il était vaincu, mais parce que la France n'en voulait plus. Grande leçon! qu'elle nous fasse à jamais ressouvenir qu'il y a cause de mort dans tout ce qui blesse la dignité de l'homme!

Les esprits indépendants de toute nuance et de toute opinion tenaient un langage uniforme à l'époque de la publication de ma brochure. La Fayette, Camille Jordan, Ducis, Lemercier, Lanjuinais, Madame de Staël, Chénier, Benjamin Constant, Le Brun, pensaient et écrivaient comme moi. Lanjuinais disait: 'Nous avons été chercher un maître parmi les hommes dont les Romains ne voulaient pas pour esclaves.' Chénier ne traitait pas Bonaparte avec plus de faveur:

. . . . . .

Crédule, j'ai longtemps célébré ses conquêtes,
Au forum, au sénat, dans nos jeux, dans nos fêtes.

. . . . . .

Mais, lorsqu'en fugitif regagnant ses foyers,
Il vint contre l'empire échanger des lauriers,
Je n'ai point caressé sa brillante *infamie;*
Ma voix des oppresseurs fut toujours ennemie;
Et, tandis qu'il voyait des flots d'adorateurs
Lui vendre avec l'État des vers adulateurs,
Le *tyran* dans sa cour remarqua mon absence;
Car je chante la gloire et non pas la puissance.

(*Promenade*, 1805.)

Madame de Staël portait un jugement non moins rigoureux de Napoléon :

'Ne serait-ce pas une grande leçon pour l'espèce humaine, si ces directeurs (les cinq membres du Directoire), hommes très peu guerriers, se relevaient de leur poussière, et demandaient compte à Napoléon de la barrière du Rhin et des Alpes, conquise par la République ; compte des étrangers arrivés deux fois à Paris ; compte de trois millions de Français qui ont péri depuis Cadix jusqu'à Moscou ; compte surtout de cette sympathie que les nations ressentaient pour la cause de la liberté en France, et qui s'est maintenant changée en aversion invétérée ?'

(*Considérations sur la Révolution française.*)

Écoutons Benjamin Constant :

'Celui qui, depuis douze années, se proclamait destiné à conquérir le monde, a fait amende honorable de ses prétentions . . . Avant même que son territoire ne soit envahi, il est frappé d'un trouble qu'il ne peut dissimuler. A peine ses limites sont-elles touchées, qu'il jette au loin toutes ses conquêtes. Il exige l'abdication d'un de ses frères, il consacre l'expulsion d'un autre ; sans qu'on le lui demande, il déclare qu'il renonce à tout.

'Tandis que les rois, même vaincus, n'abjurent point leur dignité, pourquoi le vainqueur de la terre cède-t-il au premier échec ? Les cris de sa famille, nous dit-il, déchirent son cœur. N'étaient-ils pas de cette famille, ceux qui périssaient en Russie dans la triple agonie des blessures, du froid et de la famine ? Mais, tandis qu'ils expiraient, désertés par leur chef, ce chef se croyait en sûreté ; maintenant, le danger qu'il partage lui donne une sensibilité subite.

'La peur est un mauvais conseiller, là surtout où il n'y a pas de conscience ; il n'y a dans l'adversité, comme dans le bonheur, de mesure que dans la morale. Où la morale ne gouverne pas, le bonheur se perd par la démence, l'adversité par l'avilissement . . .

'Quel effet doit produire sur une nation courageuse cette aveugle frayeur, cette pusillanimité soudaine, sans exemple encore au milieu de nos orages? L'orgueil national trouvait (c'était un tort) un certain dédommagement à n'être opprimé que par un chef invincible. Aujourd'hui que reste-il? Plus de prestige, plus de triomphes, un empire mutilé, l'exécration du monde, un trône dont les pompes sont ternies, dont les trophées sont abattus, et qui n'a pour entourage que les ombres errantes du duc d'Enghien, de Pichegru, de tant d'autres qui furent égorgés pour le fonder.'

Ai-je été aussi loin que cela dans mon écrit *De Bonaparte et des Bourbons?* Les proclamations des autorités, en 1814, n'ont-elles pas redit, affirmé, confirmé ces opinions diverses? Que les autorités qui s'expriment de la sorte aient été lâches et dégradées par leur première adulation, cela nuit aux rédacteurs de ces adresses, mais n'ôte rien à la force de leurs arguments.

Je pourrais multiplier les citations; mais je n'en rappellerai plus que deux, à cause de l'opinion des deux hommes: Béranger, ce constant et admirable admirateur de Bonaparte, ne croit-il pas devoir s'excuser lui-même? Témoin ces paroles: 'Mon admiration enthousiaste et constante pour le génie de l'empereur, cette idolâtrie, ne m'aveuglèrent jamais sur le despotisme toujours croissant de l'Empire.' Paul-Louis Courier, parlant de l'avènement de Napoléon au trône, dit: 'Que signifie un homme comme lui, Bonaparte, soldat, chef d'armée, le premier capitaine du monde, vouloir qu'on l'appelle *majesté!* être Bonaparte et se faire *sire!* Il aspire à descendre; mais non, il croit monter en s'égalant aux rois. Il aime mieux un titre qu'un nom. Pauvre homme, ses idées sont au-dessous de sa fortune. Ce César l'entendait bien mieux, et aussi c'était un autre homme; il ne prit point de titres usés; mais il fit de son nom un titre supérieur à celui des rois.' Les talents vivants ont pris la route de la même indépendance, M. de Lamartine à la tribune, M. de Latouche dans la

retraite; dans deux ou trois de ses plus belles odes, M. Victor Hugo a prolongé ces nobles accents:

Dans la nuit des forfaits, dans l'éclat des victoires,
Cet homme ignorant Dieu, qui l'avait envoyé, etc.

Enfin, à l'extérieur, le jugement européen était tout aussi sévère. Je ne citerai parmi les Anglais que le sentiment des hommes de l'opposition, lesquels s'accommodaient de tout dans notre Révolution et la justifiaient de tout; lisez Mackintosh dans sa plaidoirie pour Peltier. Sheridan, à l'occasion de la paix d'Amiens, disait au parlement: 'Quiconque arrive en Angleterre, en sortant de France, croit s'échapper d'un donjon pour respirer l'air et la vie de l'indépendance.'

Lord Byron, dans son Ode à Napoléon, le traite de la plus indigne manière:

'Tis done—but yesterday a king!
And arm'd with kings to strive—
And now thou art a nameless thing:
So abject—yet alive.

'C'en est fait! hier encore un roi! et armé pour combattre les rois! Et aujourd'hui tu es une *chose* sans nom, si abjecte! vivant néanmoins.'

L'ode entière est de ce train; chaque strophe enchérit sur l'autre, ce qui n'a pas empêché lord Byron de célébrer le tombeau de Sainte-Hélène. Les poètes sont des oiseaux: tout bruit les fait chanter.

Lorsque l'élite des esprits les plus divers se trouve d'accord dans un jugement, aucune admiration factice ou sincère, aucun arrangement de faits, aucun système imaginé après coup, ne sauraient infirmer la sentence. Quoi! on pourrait, comme le fit Napoléon, substituer sa volonté aux lois, persécuter toute vie indépendante, se faire une joie de troubler les existences, de violenter les mœurs particulières autant que les libertés publiques; et les oppositions généreuses qui s'élèveraient contre ces énormités seraient déclarées calomnieuses et blasphématrices! Qui voudrait défendre la cause du faible

contre le fort, si le courage, exposé à la vengeance des viletés du présent, devait encore attendre le blâme des lâchetés de l'avenir ?

Cette illustre minorité, formée en partie des enfants des Muses, devint graduellement la majorité nationale ; vers la fin de l'Empire tout le monde détestait le despotisme impérial. Un reproche grave s'attachera à la mémoire de Bonaparte ; il rendit son joug si pesant que le sentiment hostile contre l'étranger s'en affaiblit, et qu'une invasion, déplorable aujourd'hui en souvenir, prit, au moment de son accomplissement, quelque chose d'une délivrance ; c'est l'opinion républicaine même, énoncée par mon infortuné et brave ami Carrel. 'Le retour des Bourbons, avait dit à son tour Carnot, produisit en France un enthousiasme universel ; ils furent accueillis avec une effusion de cœur inexprimable, les anciens républicains partagèrent sincèrement les transports de la joie commune. Napoléon les avait particulièrement tant opprimés, toutes les classes de la société avaient tellement souffert, qu'il ne se trouvait personne qui ne fût réellement dans l'ivresse.'

Il ne manque à la sanction de ces opinions qu'une autorité qui les confirme ; Bonaparte s'est chargé d'en certifier la vérité. En prenant congé de ses soldats dans la cour de Fontainebleau, il confesse hautement que la France le rejette : 'La France elle-même, dit-il, a voulu d'autres destinées.' Aveu inattendu et mémorable, dont rien ne peut diminuer le poids ni amoindrir la valeur.

Dieu, en sa patiente éternité, amène tôt ou tard la justice ; dans les moments du sommeil apparent du ciel, il sera toujours beau que la désapprobation d'un honnête homme veille, et qu'elle demeure comme un frein à l'absolu pouvoir. La France ne reniera point les nobles âmes qui réclamèrent contre sa servitude, lorsque tout était prosterné, lorsqu'il y avait tant d'avantages à l'être, tant de grâces à recevoir pour des flatteries, tant de persécutions à recueillir pour des sincérités. Honneur donc aux La Fayette, aux de Staël, aux Benjamin Constant, aux Camille Jordan, aux Ducis, aux Lemercier,

aux Lanjuinais, aux Chénier, qui, debout au milieu de la foule rampante des peuples et des rois, ont osé mépriser la victoire et protester contre la tyrannie!

IV

Le Sénat rend le décret de déchéance.—Hôtel de la rue Saint-Florentin.—M. de Talleyrand.

Le 2 avril, les sénateurs, à qui l'on ne doit qu'un seul article de la charte de 1814, l'ignoble article qui leur conserve leurs pensions, décrétèrent la déchéance de Bonaparte. Si ce décret, libérateur pour la France, infâme pour ceux qui l'ont rendu, fait à l'espèce humaine un affront, en même temps il enseigne à la postérité le prix des grandeurs et de la fortune, quand elles ont dédaigné de s'asseoir sur les bases de la morale, de la justice et de la liberté.

Alexandre était descendu chez M. de Talleyrand. Je n'assistai point aux conciliabules; on les peut lire dans les récits de l'abbé de Pradt et des divers tripotiers qui maniaient dans leurs sales et petites mains le sort d'un des plus grands hommes de l'histoire et la destinée du monde. Je comptais pour rien dans la politique en dehors des masses; il n'y avait pas d'intrigant subalterne qui n'eût aux antichambres beaucoup plus de droit et de faveur que moi; homme futur de la Restauration possible, j'attendais sous les fenêtres, dans la rue.

Par les machinations de l'hôtel de la rue Saint-Florentin, le Sénat conservateur nomma un gouvernement provisoire composé du général Beurnonville, du sénateur Jaucourt, du duc de Dalberg, de l'abbé de Montesquiou, et de Dupont de Nemours; le prince de Bénévent se nantit de la présidence.

En rencontrant ce nom pour la première fois, je devrais parler du personnage qui prit dans les affaires d'alors une part remarquable; mais je réserve son portrait pour la fin de mes *Mémoires*.

L'intrigue qui retint M. de Talleyrand à Paris, lors de l'entrée des alliés, a été la cause de ses succès au début de la Restauration. L'empereur de Russie le connaissait pour l'avoir vu à Tilsit. Dans l'absence des autorités françaises, Alexandre descendit à l'hôtel de l'Infantado, que le maître de l'hôtel se hâta de lui offrir.

Dès lors, M. de Talleyrand passa pour l'arbitre du monde; ses salons devinrent le centre des négociations. Composant le gouvernement provisoire à sa guise, il y plaça les partners de son whist; l'abbé de Montesquiou y figura seulement comme une réclame de la légitimité.

Ce fut à l'infécondité de l'évêque d'Autun que les premières œuvres de la Restauration furent confiées; il frappa cette Restauration de stérilité, et lui communiqua un germe de flétrissure et de mort.

V

Adresses du Gouvernement provisoire.—Constitution proposée par le Sénat.

Les premiers actes du gouvernement provisoire, placé sous la dictature de son président, furent des proclamations adressées aux soldats et au peuple.

'Soldats, disaient-elles aux premiers, la France vient de briser le joug sous lequel elle gémit avec vous depuis tant d'années. Voyez tout ce que vous avez souffert de la tyrannie. Soldats, il est temps de finir les maux de la patrie. Vous êtes ses plus nobles enfants; vous ne pouvez appartenir à celui qui l'a ravagée, qui a voulu rendre votre nom odieux à toutes les nations, qui aurait peut-être compromis votre gloire si un homme, qui N'EST PAS MÊME FRANÇAIS, pouvait jamais affaiblir l'honneur de nos armes et la générosité de nos soldats.'

Ainsi, aux yeux de ses plus serviles esclaves, celui qui remporta tant de victoires n'est *plus même Français!*

Le 4 avril parut une nouvelle adresse du gouvernement provisoire au peuple français; elle lui disait:

'Au sortir de vos discordes civiles, vous aviez choisi pour chef un homme qui paraissait sur la scène du monde avec les caractères de la grandeur. Sur les ruines de l'anarchie, il n'a fondé que le despotisme; il devait au moins *par reconnaissance devenir Français* avec vous; *il ne l'a jamais été.* Il n'a cessé d'entreprendre sans but et sans motif des guerres injustes, en aventurier qui veut être fameux. Peut-être rêve-t-il encore à ses desseins gigantesques, même quand des revers inouïs punissent avec tant d'éclat l'orgueil et l'abus de la victoire. Il n'a su régner ni dans l'intérêt national, ni dans l'intérêt même de son despotisme. Il a détruit tout ce qu'il voulait créer, et recréé tout ce qu'il voulait détruire. Il ne croyait qu'à la force; la force l'accable aujourd'hui; juste retour d'une ambition insensée.'

Vérités incontestables, malédictions méritées; mais qui les donnait, ces malédictions? que devenait ma pauvre petite brochure, serrée entre ces virulentes adresses? ne disparaît-elle pas entièrement? Le même jour, 4 avril, le gouvernement provisoire proscrit les signes et les emblèmes du gouvernement impérial; si l'Arc de Triomphe eût existé, on l'aurait abattu. Mailhe, qui vota le premier la mort de Louis XVI, Cambacérès, qui salua le premier Napoléon du nom d'empereur, reconnurent avec empressement les actes du gouvernement provisoire.

Le 6, le Sénat broche une constitution: elle reposait à peu près sur les bases de la charte future; le Sénat était maintenu comme Chambre haute; la dignité des sénateurs était déclarée inamovible et héréditaire; à leur titre de majorat était attachée la dotation des sénatoreries; la constitution rendait ces titres et majorats transmissibles aux descendants du possesseur; heureusement que ces ignobles hérédités avaient en elles des Parques, comme disaient les anciens.

L'effronterie sordide de ces sénateurs qui, au milieu de l'invasion de leur patrie, ne se perdent pas de vue un moment, frappe même dans l'immensité des événements publics.

N'aurait-il pas été plus commode pour les Bourbons d'adopter en arrivant le gouvernement établi, un Corps législatif muet, un Sénat secret et esclave, une presse enchaînée ? A la réflexion, on trouve la chose impossible ; les libertés naturelles, se redressant dans l'absence du bras qui les courbait, auraient repris leur ligne verticale sous la faiblesse de la compression. Si les princes légitimes avaient licencié l'armée de Bonaparte, comme ils auraient dû le faire (c'était l'opinion de Napoléon à l'île d'Elbe), et s'ils eussent conservé en même temps le gouvernement impérial, c'eût été trop de briser l'instrument de la gloire pour ne garder que l'instrument de la tyrannie ; la charte était la rançon de Louis XVIII.

VI

Arrivée du Comte d'Artois.—Abdication de Bonaparte à Fontainebleau.

Le 12 avril, le comte d'Artois arriva en qualité de lieutenant général du royaume. Trois ou quatre cents hommes à cheval allèrent au-devant de lui ; j'étais de la troupe. Il charmait par sa bonne grâce, différente des manières de l'Empire. Les Français reconnaissaient avec plaisir dans sa personne leurs anciennes mœurs, leur ancienne politesse et leur ancien langage ; la foule l'entourait et le pressait ; consolante apparition du passé, double abri qu'il était contre l'étranger vainqueur et contre Bonaparte encore menaçant. Hélas ! ce prince ne remettait le pied sur le sol français que pour y voir assassiner son fils et pour retourner mourir sur cette terre d'exil dont il revenait ; il y a des hommes à qui la vie a été jetée au cou comme une chaîne.

On m'avait présenté au frère du roi ; on lui avait fait lire ma brochure, autrement il n'aurait pas su mon nom ; il ne se rappelait ni de m'avoir vu à la cour de Louis XVI, ni au camp de Thionville, et n'avait sans doute jamais entendu parler du *Génie du christianisme* ; c'était tout simple. Quand on a beaucoup et longuement souffert,

on ne se souvient plus que de soi ; l'infortune personnelle est une compagne un peu froide, mais exigeante ; elle vous obsède ; elle ne laisse de place à aucun autre sentiment, ne vous quitte point, s'empare de vos genoux et de votre couche.

La veille du jour de l'entrée du comte d'Artois, Napoléon, après avoir inutilement négocié avec Alexandre par l'entremise de M. de Caulaincourt, avait fait connaître l'acte de son abdication :

'Les puissances alliées ayant proclamé que l'empereur Napoléon était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, l'empereur Napoléon, fidèle à son serment, déclare qu'il renonce pour lui et ses héritiers au trône de France et d'Italie, parce qu'il n'est aucun sacrifice personnel, même celui de la vie, qu'il ne soit prêt à faire à l'intérêt des Français.'

A ces paroles éclatantes l'empereur ne tarda pas de donner, par son retour, un démenti non moins éclatant ; il ne lui fallut que le temps d'aller à l'île d'Elbe. Il resta à Fontainebleau jusqu'au 20 avril.

Le 20 avril étant arrivé, Napoléon descendit le perron qui conduit au péristyle du château désert de la monarchie des Capets. Quelques grenadiers, restes des soldats vainqueurs de l'Europe, se formèrent en ligne dans la grande cour, comme sur leur dernier champ de bataille. Bonaparte adressa ces paroles aux derniers témoins de ses combats :

'Généraux, officiers, sous-officiers et soldats de ma vieille garde, je vous fais mes adieux : depuis vingt ans je suis content de vous ; je vous ai toujours trouvés sur le chemin de la gloire.

'Les puissances alliées ont armé toute l'Europe contre moi, une partie de l'armée a trahi ses devoirs et *la France elle-même a voulu d'autres destinées.*

'Avec vous et les braves qui me sont restés fidèles, j'aurais pu entretenir la guerre civile pendant trois ans ; mais la France eût été malheureuse, ce qui était contraire au but que je me suis proposé.

'Soyez fidèles au nouveau roi que la France s'est

choisi ; n'abandonnez pas notre chère patrie, trop longtemps malheureuse. Aimez-la toujours, aimez-la bien, cette chère patrie.

'Ne plaignez pas mon sort ; je serai toujours heureux lorsque je saurai que vous l'êtes.

'J'aurais pu mourir ; rien ne m'eût été plus facile ; mais je suivrai sans cesse le chemin de l'honneur. J'ai encore à écrire ce que nous avons fait.

'Je ne puis vous embrasser tous ; mais j'embrasserai votre général . . . Venez, général . . .' (Il serre le général Petit dans ses bras.) 'Qu'on m'apporte l'aigle ! . . .' (Il la baise.) 'Chère aigle ! que ces baisers retentissent dans le cœur de tous les braves ! . . . Adieu, mes enfants ! . . . Mes vœux vous accompagneront toujours ; conservez mon souvenir.'

Cela dit, Napoléon lève sa tente qui couvrait le monde.

VII

Itinéraire de Napoléon à l'Ile d'Elbe.

BONAPARTE avait demandé à l'Alliance des commissaires, afin d'être protégé par eux jusqu'à l'île que les souverains lui accordaient en toute propriété. Le comte Schouwalof fut nommé pour la Russie, le général Koller pour l'Autriche, le colonel Campbell pour l'Angleterre, et le comte Waldbourg-Truchsess pour la Prusse ; celui-ci a écrit l'*Itinéraire de Napoléon de Fontainebleau à l'île d'Elbe*. Cette brochure et celle de l'abbé de Pradt sur l'ambassade de Pologne sont les deux comptes rendus dont Napoléon a été le plus affligé. Il regrettait sans doute alors le temps de sa libérale censure, quand il faisait fusiller le pauvre Palm, libraire allemand, pour avoir distribué à Nuremberg l'écrit de M. de Gentz : *L'Allemagne dans son profond abaissement*.

Le comte de Waldbourg fait d'abord le récit de plusieurs conversations qui précédèrent à Fontainebleau le départ. Il rapporte que Bonaparte donnait les plus grands éloges au duc de Wellington et s'informait de

son caractère et de ses habitudes. Il s'excusait de n'avoir pas fait la paix à Prague, à Dresde et à Francfort; il convenait qu'il avait eu tort, mais qu'il avait alors d'autres vues. 'Je n'ai point été usurpateur, ajoutait-il, parce que je n'ai accepté la couronne que d'après le vœu unanime de la nation, tandis que Louis XVIII l'a usurpée, n'étant appelé au trône que par un vil Sénat, dont plus de dix membres ont voté la mort de Louis XVI.'

Le comte de Waldbourg poursuit ainsi son récit:

'L'empereur se mit en route, avec ses quatre autres voitures, le 21 vers midi, après avoir eu encore avec le général Koller un long entretien dont voici le résumé: Eh bien! vous avez entendu hier mon discours à la vieille garde; il vous a plu et vous avez vu l'effet qu'il a produit. Voilà comme il faut parler et agir avec eux, et si Louis XVIII ne suit pas cet exemple, il ne fera jamais rien du soldat français . . .

'Les cris de *Vive l'empereur* cessèrent dès que les troupes françaises ne furent plus avec nous. A Moulins nous vîmes les premières cocardes blanches, et les habitants nous reçurent aux acclamations de: *Vivent les alliés!* Le colonel Campbell partit de Lyon en avant, pour aller chercher à Toulon ou à Marseille une frégate anglaise qui pût, d'après le vœu de Napoléon, le conduire dans son île.

'A Lyon, où nous passâmes vers les onze heures du soir, il s'assembla quelques groupes qui crièrent *Vive Napoléon!* Le 24, vers midi, nous rencontrâmes le maréchal Augereau près de Valence. L'empereur et le maréchal descendirent de voiture; Napoléon ôta son chapeau, et tendit les bras à Augereau, qui l'embrassa, mais sans le saluer. *Où vas-tu comme ça?* lui dit l'empereur en le prenant par le bras, *tu vas à la cour?* Augereau répondit que pour le moment il allait à Lyon; ils marchèrent près d'un quart d'heure ensemble, en suivant la route de Valence. L'empereur fit au maréchal des reproches sur sa conduite envers lui et lui dit: *Ta proclamation est bien bête; pourquoi des injures contre*

moi? Il fallait simplement dire: Le vœu de la nation s'étant prononcé en faveur d'un nouveau souverain, le devoir de l'armée est de s'y conformer. Vive le roi! vive Louis XVIII! Augereau alors se mit aussi à tutoyer Bonaparte, et lui fit à son tour d'amers reproches sur son insatiable ambition, à laquelle il avait tout sacrifié, même le bonheur de la France entière. Ce discours fatiguant l'empereur, il se tourna avec brusquerie du côté du maréchal, l'embrassa, lui ôta encore son chapeau, et se jeta dans sa voiture.

'Augereau, les mains derrière le dos, ne dérangea pas sa casquette de dessus sa tête; et seulement, lorsque l'empereur fut remonté dans sa voiture, il lui fit un geste méprisant de la main en lui disant adieu . . .

'Le 25 nous arrivâmes à Orange; nous fûmes reçus aux cris de: *Vive le roi! vive Louis XVIII!*

'Le même jour, le matin, l'empereur trouva un peu en avant d'Avignon, à l'endroit où l'on devait changer de chevaux, beaucoup de peuple rassemblé, qui l'attendait à son passage, et qui nous accueillit aux cris de: *Vive le roi! vivent les alliés! A bas le tyran, le coquin, le mauvais gueux!* . . . Cette multitude vomit encore contre lui mille invectives.

'Nous fîmes tout ce que nous pûmes pour arrêter ce scandale, et diviser la foule qui assaillait sa voiture; nous ne pûmes obtenir de ces forcenés qu'ils cessassent d'insulter l'homme qui, disaient-ils, les avait rendus si malheureux, et qui n'avait d'autre désir que d'augmenter encore leur misère . . .

'Dans tous les endroits que nous traversâmes, il fut reçu de la même manière. A Orgon, petit village où nous changeâmes de chevaux, la rage du peuple était à son comble; devant l'auberge même où il devait s'arrêter, on avait élevé une potence à laquelle était suspendu un mannequin, en uniforme français, couvert de sang, avec une inscription placée sur la poitrine et ainsi conçue: *Tel sera tôt ou tard le sort du tyran.*

'Le peuple se cramponnait à la voiture de Napoléon, et cherchait à le voir pour lui adresser les plus fortes

injures. L'empereur se cachait derrière le général Bertrand le plus qu'il pouvait; il était pâle et défait, ne disant pas un mot. A force de pérorer le peuple, nous parvînmes à le tirer de ce mauvais pas.

'Le comte Schouwalof, à côté de la voiture de Bonaparte, harangua la populace en ces termes: "N'avez-vous pas honte d'insulter à un malheureux sans défense? Il est assez humilié par la triste situation où il se trouve, lui qui s'imaginait donner des lois à l'univers et qui se trouve aujourd'hui à la merci de votre générosité. Abandonnez-le à lui-même; regardez-le; vous voyez que le mépris est la seule arme que vous devez employer contre cet homme, qui a cessé d'être dangereux. Il serait au-dessous de la nation française d'en prendre une autre vengeance!" Le peuple applaudissait à ce discours, et Bonaparte, voyant l'effet qu'il produisait, faisait des signes d'approbation à Schouwalof, et le remercia ensuite du service qu'il lui avait rendu.

'A un quart de lieue en deçà d'Orgon, il crut indispensable la précaution de se déguiser; il mit une mauvaise redingote bleue, un chapeau rond sur sa tête avec une cocarde blanche, et monta un cheval de poste pour galoper devant sa voiture, voulant passer ainsi pour un courrier. Comme nous ne pouvions le suivre, nous arrivâmes à Saint-Cannat bien après lui. Ignorant les moyens qu'il avait pris pour se soustraire au peuple, nous le croyions dans le plus grand danger, car nous voyions sa voiture entourée de gens furieux qui cherchaient à ouvrir les portières; elles étaient heureusement bien fermées, ce qui sauva le général Bertrand. La ténacité des femmes nous étonna le plus; elles nous suppliaient de le leur livrer, disant: 'Il l'a si bien mérité envers nous et envers vous-mêmes, que nous ne vous demandons qu'une chose juste.'

'A une demi-lieue de Saint-Cannat, nous atteignîmes la voiture de l'empereur, qui, bientôt après, entra dans une mauvaise auberge située sur la grand'route et appelée *la Calade*. Nous l'y suivîmes, et ce n'est qu'en cet endroit que nous apprîmes et le travestissement dont

il s'était servi, et son arrivée dans cette auberge à la faveur de ce bizarre accoutrement; il n'avait été accompagné que d'un seul courrier; sa suite, depuis le général jusqu'au marmiton, était parée de cocardes blanches, dont ils paraissaient s'être approvisionnés à l'avance. Son valet de chambre, qui vint au-devant de nous, nous pria de faire passer l'empereur pour le colonel Campbell, parce qu'en arrivant il s'était annoncé pour tel à l'hôtesse. Nous promîmes de nous conformer à ce désir, et j'entrai le premier dans une espèce de chambre où je fus frappé de trouver le ci-devant souverain du monde plongé dans de profondes réflexions, la tête appuyée dans ses mains. Je ne le reconnus pas d'abord, et je m'approchai de lui. Il se leva en sursaut en entendant quelqu'un marcher, et me laissa voir son visage arrosé de larmes. Il me fit signe de ne rien dire, me fit asseoir près de lui, et tout le temps que l'hôtesse fut dans la chambre, il ne me parla que de choses indifférentes. Mais lorsqu'elle sortit, il reprit sa première position. Je jugeai convenable de le laisser seul; il nous fit cependant prier de passer de temps en temps dans sa chambre pour ne pas faire soupçonner sa présence.

'Nous lui fîmes savoir qu'on était instruit que le colonel Campbell avait passé la veille justement par cet endroit, pour se rendre à Toulon. Il résolut aussitôt de prendre le nom de lord Burghers.

'On se mit à table, mais comme ce n'étaient pas ses cuisiniers qui avaient préparé le dîner, il ne pouvait se résoudre à prendre aucune nourriture, dans la crainte d'être empoisonné. Cependant, nous voyant manger de bon appétit, il eut honte de nous faire voir les terreurs qui l'agitaient, et prit de tout ce qu'on lui offrit; il fit semblant d'y goûter, mais il renvoyait les mets sans y toucher; quelquefois il jetait dessous la table ce qu'il avait accepté, pour faire croire qu'il l'avait mangé. Son dîner fut composé d'un peu de pain et d'un flacon de vin qu'il fit retirer de sa voiture et qu'il partagea même avec nous.

'Il parla beaucoup et fut d'une amabilité très re-

marquable. Lorsque nous fûmes seuls, et que l'hôtesse qui nous servait fut sortie, il nous fit connaître combien il croyait sa vie en danger; il était persuadé que le gouvernement français avait pris des mesures pour le faire enlever ou assassiner dans cet endroit.

'Mille projets se croisaient dans sa tête sur la manière dont il pourrait se sauver; il rêvait aussi aux moyens de tromper le peuple d'Aix, car on l'avait prévenu qu'une très grande foule l'attendait à la poste. Il nous déclara donc que ce qui lui paraissait le plus convenable, c'était de retourner jusqu'à Lyon, et de prendre de là une autre route pour s'embarquer en Italie. Nous n'aurions pu, en aucun cas, consentir à ce projet, et nous cherchâmes à le persuader de se rendre directement à Toulon ou d'aller par Digne à Fréjus. Nous tâchâmes de le convaincre qu'il était impossible que le gouvernement français pût avoir des intentions si perfides à son égard sans que nous en fussions instruits, et que la populace ne se rendrait pas coupable d'un crime de cette nature.

'Pour nous mieux persuader, et pour nous prouver jusqu'à quel point ses craintes, selon lui, étaient fondées, il nous raconta ce qui s'était passé entre lui et l'hôtesse, qui ne l'avait pas reconnu.—Eh bien! lui avait-elle dit, avez-vous rencontré Bonaparte?—*Non*, avait-il répondu. — Je suis curieuse, continua-t-elle, de voir s'il pourra se sauver; je crois toujours que le peuple va le massacrer; aussi faut-il convenir qu'il l'a bien mérité, ce coquin-là! Dites-moi donc, on va l'embarquer pour son île?—*Mais oui.*—On le noiera, n'est-ce pas?—*Je l'espère bien!* lui répliqua Napoléon. *Vous voyez donc*, ajouta-t-il, *à quel danger je suis exposé.*

'Alors, il recommença à nous fatiguer de ses inquiétudes et de ses irrésolutions. Il nous pria même d'examiner s'il n'y avait pas quelque part une porte cachée par laquelle il pourrait s'échapper, ou si la fenêtre, dont il avait fait fermer les volets en arrivant, n'était pas trop élevée pour pouvoir sauter et s'évader ainsi.

'La fenêtre était grillée en dehors, et je le mis dans

un embarras extrême en lui communiquant cette découverte. Au moindre bruit il tressaillait et changeait de couleur.

'Après dîner, nous le laissâmes à ses réflexions; et comme, de temps en temps, nous entrions dans sa chambre, d'après le désir qu'il en avait témoigné, nous le trouvions toujours en pleurs . . .

'L'aide de camp du général Schouwalof vint dire que le peuple qui était ameuté dans la rue était presque entièrement retiré. L'empereur résolut de partir à minuit.

'Par une prévoyance exagérée, il prit encore de nouveaux moyens pour ne pas être reconnu.

'Il contraignit, par ses instances, l'aide de camp du général Schouwalof de se vêtir de la redingote bleue et du chapeau rond avec lesquels il était arrivé dans l'auberge.

'Bonaparte, qui alors voulut se faire passer pour un colonel autrichien, mit l'uniforme du général Koller, se décora de l'ordre de Sainte-Thérèse, que portait le général, mit une casquette de voyage sur sa tête, et se couvrit du manteau du général Schouwalof.

'Après que les commissaires des puissances alliées l'eurent ainsi équipé, les voitures s'avancèrent; mais, avant de descendre, nous fîmes une répétition, dans notre chambre, de l'ordre dans lequel nous devions marcher. Le général Drouot ouvrait le cortège; venait ensuite le soi-disant empereur, l'aide de camp du général Schouwalof, ensuite le général Koller, l'empereur, le général Schouwalof et moi qui avais l'honneur de faire partie de l'arrière-garde, à laquelle se joignit la suite de l'empereur.

'Nous traversâmes ainsi la foule ébahie qui se donnait une peine extrême pour tâcher de découvrir parmi nous celui qu'elle appelait *son tyran*.

'L'aide de camp de Schouwalof (le major Olewief) prit la place de Napoléon dans sa voiture, et Napoléon partit avec le général Koller dans sa calèche . . .

'Toutefois l'empereur ne se rassurait pas; il restait

toujours dans la calèche du général autrichien, et il commanda au cocher de fumer, afin que cette familiarité pût dissimuler sa présence. Il pria même le général Koller de chanter, et comme celui-ci lui répondit qu'il ne savait pas chanter, Bonaparte lui dit de siffler.

'C'est ainsi qu'il poursuivit sa route, caché dans un des coins de la calèche, faisant semblant de dormir, bercé par l'agréable musique du général et encensé par la fumée du cocher.

'A Saint-Maximin, il déjeuna avec nous. Comme il entendit dire que le sous-préfet d'Aix était dans cet endroit, il le fit appeler, et l'apostropha en ces termes: *Vous devez rougir de me voir en uniforme autrichien; j'ai dû le prendre pour me mettre à l'abri des insultes des Provençaux. J'arrivais avec pleine confiance au milieu de vous, tandis que j'aurais pu emmener avec moi six mille hommes de ma garde. Je ne trouve ici que des tas d'enragés qui menacent ma vie. C'est une méchante race que les Provençaux; ils ont commis toutes sortes d'horreurs et de crimes dans la Révolution et sont tout prêts à recommencer; mais quand il s'agit de se battre avec courage, alors ce sont des lâches. Jamais la Provence ne m'a fourni un seul régiment dont j'aurais pu être content. Mais ils seront peut-être demain aussi acharnés contre Louis XVIII qu'ils le paraissent aujourd'hui contre moi*, etc.

'Ensuite, se tournant vers nous, il nous dit que Louis XVIII ne ferait jamais rien de la nation française s'il la traitait avec trop de ménagements. *Puis*, continua-t-il, *il faut nécessairement qu'il lève des impôts considérables, et ces mesures lui attireront aussitôt la haine de ses sujets.*

'Nous apprîmes qu'il y avait au Luc deux escadrons de hussards autrichiens; et, d'après la demande de Napoléon, nous envoyâmes l'ordre au commandant d'y attendre notre arrivée pour escorter l'empereur jusqu'à Fréjus.'

Ici finit la narration du comte de Waldbourg; ces récits font mal à lire. Quoi! les commissaires ne

pouvaient-ils mieux protéger celui dont ils avaient l'honneur de répondre ? Qu'étaient-ils pour affecter des airs si supérieurs avec un pareil homme ? Bonaparte dit avec raison que, s'il l'eût voulu, il aurait pu voyager accompagné d'une partie de sa garde. Il est évident qu'on était indifférent à son sort ; on jouissait de sa dégradation ; on consentait avec plaisir aux marques de mépris que la victime requérait pour sa sûreté ; il est si doux de tenir sous ses pieds la destinée de celui qui marchait sur les plus hautes têtes, de se venger de l'orgueil par l'insulte ! Aussi les commissaires ne trouvent pas un mot, même un mot de sensibilité philosophique, sur un tel changement de fortune, pour avertir l'homme de son néant et de la grandeur des jugements de Dieu ! Dans les rangs des alliés, les anciens adulateurs de Napoléon avaient été nombreux ; quand on s'est mis à genoux devant la force, on n'est pas reçu à triompher du malheur. La Prusse, j'en conviens, avait besoin d'un effort de vertu pour oublier ce qu'elle avait souffert, elle, son roi et sa reine ; mais cet effort devait être fait. Hélas ! Bonaparte n'avait eu pitié de rien ; tous les cœurs s'étaient refroidis pour lui. Le moment où il s'est montré le plus cruel, c'est à Jaffa ; le plus petit, c'est sur la route de l'île d'Elbe ; dans le premier cas, les nécessités militaires lui ont servi d'excuse ; dans le second, la dureté des commissaires étrangers donne le change aux sentiments des lecteurs et diminue son abaissement.

Le gouvernement provisoire de France ne me semble pas lui-même tout à fait irréprochable ; je rejette les calomnies de Maubreuil ; néanmoins, dans la terreur qu'inspirait encore Napoléon à ses anciens domestiques, une catastrophe fortuite aurait pu ne se présenter à leurs yeux que comme un malheur.

On voudrait douter de la vérité des faits rapportés par le comte de Waldbourg-Truchsess, mais le général Koller a confirmé, dans une *suite de l'Itinéraire de Waldbourg*, une partie de la narration de son collègue ; de son côté, le général Schouwalof m'a certifié l'exactitude

des faits ; ses paroles contenues en disaient plus que le récit expansif de Waldbourg. Enfin l'*Itinéraire de Fabry* est composé sur des documents français authentiques, fournis par des témoins oculaires.

Maintenant que j'ai fait justice des commissaires et des alliés, est-ce bien le vainqueur du monde que l'on aperçoit dans l'*Itinéraire de Waldbourg* ? Le héros réduit à des déguisements et à des larmes, pleurant sous une veste de courrier au fond d'une arrière-chambre d'auberge ! Celui qui avait revêtu la pourpre se mettant à l'abri sous la cocarde blanche, poussant le cri de salut : Vive le roi ! ce roi dont il avait fait fusiller un héritier ! Le maître des peuples encourageant les humiliations que lui prodiguaient les commissaires afin de le mieux cacher, enchanté que le général Koller sifflât devant lui, qu'un cocher lui fumât à la figure, forçant l'aide de camp du général Schouwalof à jouer le rôle de l'empereur, tandis que lui Bonaparte portait l'habit d'un colonel autrichien et se couvrait du manteau d'un général russe ! Il fallait cruellement aimer la vie ; ces immortels ne peuvent consentir à mourir.

Mais Bonaparte ne doit pas être jugé d'après les règles que l'on applique aux grands génies, parce que la magnanimité lui manquait. Il y a des hommes qui ont la faculté de monter et qui n'ont pas la faculté de descendre. Lui, Napoléon, possédait les deux facultés ; il pouvait raccourcir sa taille incommensurable pour la renfermer dans un espace mesuré ; sa ductilité lui fournissait des moyens de salut et de renaissance ; avec lui tout n'était pas fini quand il semblait avoir fini. Changeant à volonté de mœurs et de costume, aussi parfait dans le comique que dans le tragique, cet acteur savait paraître naturel sous la tunique de l'esclave comme sous le manteau du roi. Napoléon estimait la vie pour ce qu'elle lui rapportait ; il avait l'instinct de ce qui lui restait encore à peindre ; il ne voulait pas que la toile lui manquât avant d'avoir achevé ses tableaux.

Sur les frayeurs de Napoléon, Walter Scott, moins

injuste que les commissaires, remarque avec candeur que la fureur du peuple fit beaucoup d'impression sur Bonaparte, qu'il répandit des larmes, qu'il montra plus de faiblesse que n'en admettait son courage reconnu; mais il ajoute : 'Le danger était d'une espèce particulièrement horrible et propre à intimider ceux à qui la terreur des champs de bataille était familière; le plus brave soldat peut frémir devant la mort des de Witt.'[1]

Napoléon fut soumis à ces angoisses révolutionnaires dans les mêmes lieux où il commença sa carrière avec la Terreur.

VIII

Louis XVIII à Compiègne.—Son entrée à Paris.—La vieille garde.—Faute irréparable.—Déclaration de Saint-Ouen.—Traité de Paris.—La Charte.—Départ des Alliés.

TANDIS que Bonaparte, connu de l'univers, s'échappait de France au milieu des malédictions, Louis XVIII, oublié partout, sortait de Londres sous une voûte de drapeaux blancs et de couronnes. Napoléon, en débarquant à l'île d'Elbe, y retrouva sa force. Louis XVIII, en débarquant à Calais, eût pu voir Louvel; il y rencontra le général Maison chargé, seize ans après, d'embarquer Charles X à Cherbourg. Charles X, apparemment pour le rendre digne de sa mission future, donna dans la suite au général Maison le bâton de maréchal de France, comme un chevalier, avant de se battre, conférait la chevalerie à l'homme inférieur avec lequel il daignait se mesurer.

Je craignais l'effet de l'apparition de Louis XVIII. Je me hâtai de le devancer dans cette résidence d'où Jeanne d'Arc tomba aux mains des Anglais et où l'on me montra un volume atteint d'un des boulets lancés contre Bonaparte. Qu'allait-on penser à l'aspect de l'invalide royal remplaçant le cavalier qui avait pu dire comme Attila : 'L'herbe ne croît plus partout où mon cheval a passé!' Sans mission et sans goût j'entrepris

une tâche assez difficile, celle de peindre *l'arrivée à Compiègne*, de faire voir le fils de saint Louis tel que je l'idéalisai. Je m'exprimai ainsi :

'Le carrosse du roi était précédé des généraux et des maréchaux de France, qui étaient allés au-devant de S. M. Ce n'a plus été des cris de *Vive le roi !* mais des clameurs confuses dans lesquelles on ne distinguait rien que les accents de l'attendrissement et de la joie. Le roi portait un habit bleu, distingué seulement par une plaque et des épaulettes ; ses jambes étaient enveloppées de larges guêtres de velours rouge, bordées d'un petit cordon d'or. Quand il est assis dans son fauteuil, avec ses guêtres à l'antique, tenant sa canne entre ses genoux, on croirait voir Louis XIV à cinquante ans. . . . Les maréchaux Macdonald, Ney, Moncey, Sérurier, Brune, le prince de Neuchâtel, tous les généraux, toutes les personnes présentes, ont obtenu pareillement du roi les paroles les plus affectueuses. Telle est en France la force du souverain légitime, cette magie attachée au nom du roi. Un homme arrive seul de l'exil, dépouillé de tout, sans suite, sans gardes, sans richesses ; il n'a rien à donner, presque rien à promettre. Il descend de sa voiture, appuyé sur le bras d'une jeune femme ; il se montre à des capitaines qui ne l'ont jamais vu, à des grenadiers qui savent à peine son nom. Quel est cet homme ? c'est le roi ! Tout le monde tombe à ses pieds.'

Ce que je disais là des guerriers, dans le but que je me proposais d'atteindre, était vrai quant aux chefs ; mais je mentais à l'égard des soldats. J'ai présent à la mémoire, comme si je le voyais encore, le spectacle dont je fus témoin lorsque Louis XVIII, entrant dans Paris, le 3 mai, alla descendre à Notre-Dame ; on avait voulu épargner au roi l'aspect des troupes étrangères ; c'était un régiment de la vieille garde à pied qui formait la haie depuis le Pont-Neuf jusqu'à Notre-Dame, le long du quai des Orfèvres. Je ne crois pas que figures humaines aient jamais exprimé quelque chose d'aussi menaçant et d'aussi terrible. Ces grenadiers couverts de blessures, vainqueurs de l'Europe, qui avaient vu tant

de milliers de boulets passer sur leurs têtes, qui sentaient le feu et la poudre; ces mêmes hommes, privés de leur capitaine, étaient forcés de saluer un vieux roi, invalide du temps, non de la guerre, surveillés qu'ils étaient par une armée de Russes, d'Autrichiens et de Prussiens, dans la capitale envahie de Napoléon. Les uns, agitant la peau de leur front, faisaient descendre leur large bonnet à poil sur leurs yeux comme pour ne pas voir; les autres abaissaient les deux coins de leur bouche dans le mépris de la rage; les autres, à travers leurs moustaches, laissaient voir leurs dents comme des tigres. Quand ils présentaient les armes, c'était avec un mouvement de fureur, et le bruit de ces armes faisait trembler. Jamais, il faut en convenir, hommes n'ont été mis à une pareille épreuve et n'ont souffert un tel supplice. Si dans ce moment ils eussent été appelés à la vengeance, il aurait fallu les exterminer jusqu'au dernier, ou ils auraient mangé la terre.

Au bout de la ligne était un jeune hussard, à cheval; il tenait un sabre nu, il le faisait sauter et comme danser par un mouvement convulsif de colère. Il était pâle; ses yeux pivotaient dans leur orbite; il ouvrait la bouche et la fermait tour à tour en faisant claquer ses dents et en étouffant des cris dont on n'entendait que le premier son. Il aperçut un officier russe; le regard qu'il lui lança ne peut se dire. Quand la voiture du roi passa devant lui, il fit bondir son cheval, et certainement il eut la tentation de se précipiter sur le roi.

La Restauration, à son début, commit une faute irréparable; elle devait licencier l'armée en conservant les maréchaux, les généraux, les gouverneurs militaires, les officiers dans leurs pensions, honneurs et grades; les soldats seraient rentrés ensuite successivement dans l'armée reconstituée, comme ils l'ont fait depuis dans la garde royale; la légitimité n'eût pas eu d'abord contre elle ces soldats de l'Empire organisés, embrigadés, sans cesse causant entre eux du temps passé, nourrissant des regrets et des sentiments hostiles à leur nouveau maître.

La misérable résurrection de la Maison-Rouge, ce

mélange de militaires de la vieille monarchie et de soldats du nouvel empire, augmenta le mal; croire que des vétérans illustrés sur mille champs de bataille ne seraient pas choqués de voir des jeunes gens, très braves sans doute, mais pour la plupart neufs au métier des armes, de les voir porter, sans les avoir gagnées, les marques d'un haut grade militaire, c'était ignorer la nature humaine.

Pendant le séjour que Louis XVIII avait fait à Compiègne, Alexandre était venu le visiter. Louis XVIII le blessa par sa hauteur: il résulta de cette entrevue la déclaration du 2 mai, de Saint-Ouen. Le roi y disait qu'il était résolu à donner pour base de la constitution qu'il destinait à son peuple les garanties suivantes: *le gouvernement représentatif divisé en deux corps, l'impôt librement consenti, la liberté publique et individuelle, la liberté de la presse, la liberté des cultes, les propriétés inviolables et sacrées, la vente des biens nationaux irrévocable, les ministres responsables, les juges inamovibles et le pouvoir judiciaire indépendant, tout Français admissible à tous les emplois, etc., etc.*

Cette déclaration, quoiqu'elle fût naturelle à l'esprit de Louis XVIII, n'appartenait néanmoins ni à lui, ni à ses conseillers; c'était tout simplement le temps qui partait de son repos; ses ailes avaient été ployées, sa fuite suspendue depuis 1792; il reprenait son vol ou son cours. Les excès de la Terreur, le despotisme de Bonaparte, avaient fait rebrousser les idées; mais, sitôt que les obstacles qu'on leur avait opposés furent détruits, elles affluèrent dans le lit qu'elles devaient à la fois suivre et creuser. On reprit les choses au point où elles s'étaient arrêtées; ce qui s'était passé fut comme non avenu; l'espèce humaine, reportée au commencement de la Révolution, avait seulement perdu quarante ans de sa vie; or, qu'est-ce que quarante ans dans la vie générale de la société? Cette lacune a disparu lorsque les tronçons coupés du temps se sont rejoints.

Le 30 mai 1814, fut conclu le traité de Paris entre les alliés et la France. On convint que dans le délai de

deux mois toutes les puissances qui avaient été engagées de part et d'autre dans la présente guerre enverraient des plénipotentiaires à Vienne pour régler dans un congrès général les arrangements définitifs.

Le 4 juin, Louis XVIII parut en séance royale dans une assemblée collective du Corps législatif et d'une fraction du Sénat. Il prononça un noble discours; vieux, passés, usés, ces fastidieux détails ne servent plus que de fil historique.

La charte, pour la plus grande partie de la nation, avait l'inconvénient d'être *octroyée*; c'était remuer, par ce mot très inutile, la question brûlante de sa souveraineté royale ou populaire. Louis XVIII aussi datait son bienfait de l'an dix-neuvième de son règne, regardant Bonaparte comme non avenu. C'était une espèce d'insulte aux souverains qui avaient tous reconnu Napoléon, et qui dans ce moment même se trouvaient dans Paris. Ce langage suranné et ces prétentions des anciennes monarchies n'ajoutaient rien à la légitimité du droit et n'étaient que de puérils anachronismes. A cela près, la charte remplaçant le despotisme, nous apportant la liberté légale, avait de quoi satisfaire les hommes de conscience. Néanmoins, les royalistes qui en recueillaient tant d'avantages, qui, sortant ou de leur village, ou de leur foyer chétif, ou des places obscures dont ils avaient vécu sous l'Empire, étaient appelés à une haute et publique existence, ne reçurent le bienfait qu'en grommelant; les libéraux, qui s'étaient arrangés à cœur joie de la tyrannie de Bonaparte, trouvèrent la charte un véritable code d'esclaves. Nous sommes revenus au temps de Babel; mais on ne travaille plus à un monument commun de confusion; chacun bâtit sa tour à sa propre hauteur, selon sa force et sa taille. Du reste, si la charte parut défectueuse, c'est que la révolution n'était pas à son terme; le principe de l'égalité et de la démocratie était au fond des esprits et travaillait en sens contraire de l'ordre monarchique.

Les princes alliés ne tardèrent pas à quitter Paris; Alexandre, en se retirant, fit célébrer un sacrifice reli-

gieux sur la place de la Concorde. Un autel fut élevé où l'échafaud de Louis XVI avait été dressé. Sept prêtres moscovites célébrèrent l'office, et les troupes étrangères défilèrent devant l'autel. Le *Te Deum* fut chanté sur un des beaux airs de l'ancienne musique grecque. Les soldats et les souverains mirent genou en terre pour recevoir la bénédiction. La pensée des Français se reportait à 1793 et à 1794, alors que les bœufs refusaient de passer sur des pavés que leur rendait odieux l'odeur du sang. Quelle main avait conduit à la fête des expiations ces hommes de tous les pays, ces fils des anciennes invasions barbares, ces Tartares, dont quelques-uns habitaient des tentes de peaux de brebis au pied de la grande muraille de la Chine ? Ce sont là des spectacles que ne verront plus les faibles générations qui suivront mon siècle.

IX

Première année de la Restauration.

Dans la première année de la Restauration, j'assistai à la troisième transformation sociale : j'avais vu la vieille monarchie passer à la monarchie constitutionnelle et celle-ci à la république ; j'avais vu la République se convertir en despotisme militaire, je voyais le despotisme militaire revenir à une monarchie libre, les nouvelles idées et les nouvelles générations se reprendre aux anciens principes et aux vieux hommes. Les maréchaux d'empire devinrent des maréchaux de France ; aux uniformes de la garde de Napoléon se mêlèrent les uniformes des gardes du corps et de la Maison-Rouge, exactement taillés sur les anciens patrons ; le vieux duc d'Havré, avec sa perruque poudrée et sa canne noire, cheminait en branlant la tête, comme capitaine des gardes du corps, auprès du maréchal Victor ; le duc de Mouchy, qui n'avait jamais vu brûler une amorce, défilait à la messe auprès du maréchal Oudinot, criblé de blessures ; le palais des Tuileries, si propre et si militaire sous

Napoléon, au lieu de l'odeur de la poudre, se remplissait de la fumée des déjeuners qui montait de toutes parts; sous messieurs les gentilshommes de la chambre, avec messieurs les officiers de la bouche et de la garde-robe, tout reprenait un air de domesticité. Dans les rues, on voyait des émigrés caducs avec des airs et des habits d'autrefois, hommes les plus respectables sans doute, mais aussi étrangers parmi la foule moderne que l'étaient les capitaines républicains parmi les soldats de Napoléon. Les dames de la cour impériale introduisaient les douairières du faubourg Saint-Germain et leur enseignaient les *détours* du palais. Arrivaient des députations de Bordeaux, ornées de brassards; des capitaines de la Vendée, surmontés de chapeaux à la Rochejaquelein. Ces personnages divers gardaient l'expression des sentiments, des pensées, des habitudes, des mœurs qui leur étaient familières. La liberté, qui était au fond de cette époque, faisait vivre ensemble ce qui semblait au premier coup d'œil ne pas devoir vivre; mais on avait peine à reconnaître cette liberté, parce qu'elle portait les couleurs de l'ancienne monarchie et du despotisme impérial.

X

Premier ministère. — Je publie les 'Réflexions politiques.'— Madame la Duchesse de Duras. — Je suis nommé ambassadeur en Suède.

Le Corps législatif transformé en Chambre des députés, et la Chambre des pairs, composée de cent cinquante-quatre membres, nommés à vie, dans lesquels on comptait plus de soixante sénateurs, formèrent les deux premières Chambres législatives. M. de Talleyrand, installé au ministère des affaires étrangères, partit pour le congrès de Vienne, dont l'ouverture était fixée au 3 novembre; M. de Jaucourt eut le portefeuille pendant un intérim qui dura jusqu'à la bataille de Waterloo. L'abbé de Montesquiou devint ministre de l'intérieur, ayant pour

secrétaire général M. Guizot; M. Malouet entra à la marine; il décéda et fut remplacé par M. Beugnot; le général Dupont obtint le département de la guerre; on lui substitua le maréchal Soult; le duc de Blacas fut ministre de la maison du roi, M. Anglès préfet de police, le conseiller Dambray ministre de la justice, l'abbé Louis ministre des finances.

Le 21 octobre, l'abbé de Montesquiou présenta la première loi au sujet de la presse; elle soumettait à la censure tout écrit de moins de vingt feuilles d'impression; M. Guizot élabora cette première loi de liberté.

Carnot adressa une lettre au roi; il avouait que les Bourbons *avaient été reçus avec joie;* mais, ne tenant aucun compte ni de la brièveté du temps ni de tout ce que la charte accordait, il donnait, avec des conseils hasardés, des leçons hautaines. Je fis imprimer en réponse les *Réflexions politiques;* elles contiennent la substance de la *Monarchie selon la Charte.* M. Lainé, président de la Chambre des députés, parla au roi de cet ouvrage avec éloge. Le roi paraissait toujours charmé des services que j'avais le bonheur de lui rendre; le ciel semblait m'avoir jeté sur les épaules la casaque de héraut de la légitimité; mais plus l'ouvrage avait de succès, moins l'auteur plaisait à Sa Majesté. Les *Réflexions politiques* divulguèrent mes doctrines constitutionnelles; la cour en reçut une impression que ma fidélité aux Bourbons n'a pu effacer. Louis XVIII disait à ses familiers: 'Gardez-vous d'admettre jamais un poète dans vos affaires; il perdra tout. Ces gens-là ne sont bons à rien.'

Une forte et vive amitié remplissait alors mon cœur; la duchesse de Duras avait de l'imagination, et un peu même dans le visage de l'expression de madame de Staël; on a pu juger de son talent d'auteur par *Ourika.* Rentrée de l'émigration, renfermée pendant plusieurs années dans son château d'Ussé, au bord de la Loire, ce fut dans les beaux jardins de Méréville que j'en entendis parler pour la première fois, après avoir passé auprès

d'elle à Londres sans l'avoir rencontrée. Elle vint à Paris pour l'éducation de ses charmantes filles, Félicie et Clara. Des rapports de famille, de province, d'opinions littéraires et politiques, m'ouvrirent la porte de sa société. La chaleur d'âme, la noblesse du caractère, l'élévation de l'esprit, la générosité de sentiments, en faisaient une femme supérieure. Au commencement de la Restauration, elle me prit sous sa protection ; car, malgré ce que j'avais fait pour la monarchie légitime et les services que Louis XVIII confessait avoir reçus de moi, j'avais été mis si fort à l'écart que je songeais à me retirer en Suisse. Peut-être eussé-je bien fait ; dans ces solitudes que Napoléon m'avait destinées comme à son ambassadeur aux montagnes, n'aurais-je pas été plus heureux qu'au château des Tuileries ? Quand j'entrai dans ces salons au retour de la légitimité, ils me firent une impression presque aussi pénible que le jour où j'y vis Bonaparte prêt à tuer le duc d'Enghien. Madame de Duras parla de moi à M. de Blacas. Il répondit que j'étais bien libre d'aller où je voudrais. Madame de Duras fut si orageuse, elle avait un tel courage pour ses amis, qu'on déterra une ambassade vacante, l'ambassade de Suède. Louis XVIII, déjà fatigué de mon bruit, était heureux de faire présent de moi à son bon frère le roi Bernadotte. Celui-ci ne se figurait-il pas qu'on m'envoyait à Stockholm pour le détrôner ? Eh ! bon dieu ! princes de la terre, je ne détrône personne ; gardez vos couronnes, si vous pouvez, et surtout ne me les donnez pas, car je *n'en veux mie*.

Madame de Duras, femme excellente qui me permettait de l'appeler ma sœur, que j'eus le bonheur de revoir à Paris pendant plusieurs années, est allée mourir à Nice. La duchesse de Duras connaissait beaucoup madame de Staël ; je ne puis comprendre comment je ne fus pas attiré sur les traces de madame Récamier, revenue d'Italie en France ; j'aurais salué le secours qui venait en aide à ma vie ; déjà je n'appartenais plus à ces matins qui se consolent eux-mêmes, je touchais à ces heures du soir qui ont besoin d'être consolées.

XI

Exhumation des restes de Louis XVI.—Premier 21 Janvier à Saint-Denis.

Le 30 décembre de l'année 1814, les Chambres législatives furent ajournées au 1er mai 1815, comme si on les eût convoquées pour l'assemblée du champ de mai de Bonaparte. Le 18 janvier furent exhumés les restes de Marie-Antoinette et de Louis XVI. J'assistai à cette exhumation dans le cimetière où Fontaine et Percier ont élevé depuis le monument peut-être le plus remarquable de Paris. Ce cloître formé d'un enchaînement de tombeaux saisit l'imagination et la remplit de tristesse.

Le 21 janvier on posa la première pierre des bases de la statue qui devait être élevée sur la place Louis XV, et qui ne l'a jamais été. J'écrivis la pompe funèbre du 21 janvier; je disais: 'Ces religieux qui vinrent avec l'oriflamme au-devant de la châsse de saint Louis ne recevront point le descendant du saint roi. *Dans ces demeures souterraines où dormaient ces rois et ces princes anéantis, Louis XVI se trouvera seul.* . . . Comment tant de morts se sont-ils levés? Pourquoi Saint-Denis est-il désert? Demandons plutôt pourquoi son toit est rétabli, pourquoi son autel est debout. Quelle main a reconstruit la voûte de ces caveaux, et préparé ces tombeaux vides? La main de ce même homme qui était assis sur le trône des Bourbons. O Providence! il croyait préparer des sépulcres à sa race, et il ne faisait que bâtir le tombeau de Louis XVI.'

J'ai désiré assez longtemps que l'image de Louis XVI fût placée dans le lieu même où le martyr répandit son sang; je ne serais plus de cet avis. Il faut louer les Bourbons d'avoir, dès le premier moment de leur retour, songé à Louis XVI; ils devaient toucher leur front avec ses cendres, avant de mettre sa couronne sur leur tête. Maintenant je crois qu'ils n'auraient pas dû aller plus loin. Ce ne fut pas à Paris comme à Londres une commission qui jugea le monarque; ce fut la Convention entière;

de là le reproche annuel qu'une cérémonie funèbre répétée semblait faire à la nation, en apparence représentée par une assemblée complète. Tous les peuples ont fixé des anniversaires à la célébration de leurs triomphes, de leurs désordres ou de leurs malheurs, car tous ont également voulu garder la mémoire des uns et des autres; nous avons eu des chants pour la Saint-Barthélemi, des fêtes pour la mort de Capet; mais n'est-il pas remarquable que la loi est impuissante à créer des jours de souvenir, tandis que la religion a fait vivre d'âge en âge le saint le plus obscur? Si les jeûnes et les prières institués pour le sacrifice de Charles I^er^ durent encore, c'est qu'en Angleterre l'État unit la suprématie religieuse à la suprématie politique, et qu'en vertu de cette suprématie le 30 janvier 1649 est devenu jour *férié*. En France, il n'en est pas de la sorte; Rome seule a le droit de commander en religion; dès lors, qu'est-ce qu'une ordonnance qu'un prince publie, un décret qu'une assemblée politique promulgue, si un autre prince, une autre assemblée, ont le droit de les effacer? Je pense donc aujourd'hui que le symbole d'une fête qui peut être abolie, que le témoignage d'une catastrophe tragique non consacrée par le culte, n'est pas convenablement placé sur le chemin de la foule allant insouciante et distraite à ses plaisirs. Par le temps actuel, il serait à craindre qu'un monument élevé dans le but d'imprimer l'effroi des excès populaires donnât le désir de les imiter; le mal tente plus que le bien; en voulant perpétuer la douleur, on ne fait souvent que perpétuer l'exemple. Les siècles n'adoptent point les legs de deuil, ils ont assez de sujet présent de pleurer, sans se charger de verser encore des larmes héréditaires.

En voyant le catafalque qui partait du cimetière de Desclozeaux, chargé des restes de la reine et du roi, je me sentis tout saisi; je le suivais des yeux avec un pressentiment funeste. Enfin Louis XVI reprit sa couche à Saint-Denis; Louis XVIII, de son côté, dormit au Louvre; les deux frères commençaient ensemble une autre ère de rois et de sceptres légitimes; vaine restaura-

tion du trône et de la tombe dont le temps a déjà balayé la double poussière.

XII

L'Ile d'Elbe.

BONAPARTE avait refusé de s'embarquer sur un vaisseau français, ne faisant cas alors que de la marine anglaise, parce qu'elle était victorieuse; il avait oublié sa haine, les calomnies, les outrages dont il avait accablé l'Angleterre; il ne voyait plus de digne de son admiration que le parti triomphant, et ce fut l'*Undaunted* qui le transporta au port de son premier exil; il n'était pas sans inquiétude sur la manière dont il serait reçu; la garnison française lui remettrait-elle le territoire qu'elle gardait? Des insulaires italiens, les uns voulaient appeler les Anglais, les autres demeurer libres de tout maître; le drapeau tricolore et le drapeau blanc flottaient sur quelques caps rapprochés les uns des autres. Tout s'arrangea néanmoins. Quand on apprit que Bonaparte arrivait avec des millions, les opinions se décidèrent généreusement à recevoir l'*auguste victime*. Les autorités civiles et religieuses furent ramenées à la même conviction. Le vicaire général publia un mandement: 'La divine Providence,' disait la pieuse injonction, 'a voulu que nous fussions à l'avenir les sujets de Napoléon le Grand. L'île d'Elbe, élevée à un honneur aussi sublime, reçoit dans son sein l'oint du Seigneur. Nous ordonnons qu'un *Te Deum* solennel soit chanté en actions de grâces, etc. . . .'

L'empereur avait écrit au général Dalesme, commandant de la garnison française, qu'il eût à faire connaître aux Elbois qu'il *avait fait choix* de leur île pour son séjour, en considération de la douceur de leurs mœurs et de leur climat. Il mit pied à terre à Porto-Ferrajo, au milieu du double salut de la frégate anglaise qui le portait et des batteries de la côte. De là, il fut conduit sous le dais de la paroisse à l'église où l'on chanta le *Te Deum*. Le bedeau, maître des cérémonies, était un

homme court et gros, qui ne pouvait pas joindre ses mains autour de sa personne. Napoléon fut ensuite conduit à la mairie; son logement y était préparé. On déploya le nouveau pavillon impérial, fond blanc, traversé d'une bande rouge semée de trois abeilles d'or. Trois violons et deux basses le suivaient avec des raclements d'allégresse. Le trône, dressé à la hâte dans la salle des bals publics, était décoré de papier doré et de loques d'écarlate. Le côté comédien de la nature du prisonnier s'arrangeait de ces parades; Napoléon jouait à la chapelle, comme il amusait sa cour avec de vieux petits jeux dans l'intérieur de son palais aux Tuileries, allant après tuer des hommes par passe-temps. Il forma sa maison; elle se composait de quatre chambellans et de trois officiers d'ordonnance. Il donna un bal. Il s'empara, pour y résider, du pavillon destiné au génie militaire. Bonaparte retrouvait sans cesse dans sa vie les deux sources dont elle était sortie, la démocratie et le pouvoir royal; sa puissance lui venait des masses citoyennes, son rang de son génie; aussi le voyez-vous passer sans effort de la place publique au trône, des rois et des reines qui se pressaient autour de lui à Erfurt, aux boulangers et aux marchands d'huile qui dansaient dans sa grange à Porto-Ferrajo.

Établi dans son empire, inépuisable en acier dès les jours de Virgile,

Insula inexhaustis Chalybum generosa metallis,

Bonaparte n'avait point oublié les outrages qu'il venait de traverser; il n'avait point renoncé à déchirer son suaire; mais il lui convenait de paraître enseveli, de faire seulement autour de son monument quelque apparition de fantôme. Philosophe revenu des grandeurs humaines, il déclara qu'il voulait vivre désormais comme un juge de paix dans un comté d'Angleterre; et pourtant, en gravissant un morne qui domine Porto-Ferrajo, à la vue de la mer qui s'avançait de tous côtés au pied des falaises, ces mots lui échappèrent: 'Diable! il faut l'avouer, mon île est très petite.' Dans quelques heures

il eut visité son domaine; il y voulut joindre un rocher appelé *Pianosa*. 'L'Europe va m'accuser, dit-il en riant, d'avoir déjà fait une conquête.' Les puissances alliées se réjouissaient de lui avoir laissé en dérision quatre cents soldats; il ne lui en fallait pas davantage pour les rappeler tous sous le drapeau.

La présence de Napoléon sur les côtes de l'Italie, qui avait vu commencer sa gloire et qui garde son souvenir, agitait tout. Murat était voisin; ses amis, des étrangers, abordaient secrètement ou publiquement à sa retraite; sa mère et sa sœur, la princesse Pauline, le visitèrent; on s'attendait à voir bientôt arriver Marie-Louise et son fils.

Si nous eussions été moins confiants, il nous eût été facile de découvrir l'approche d'une catastrophe. Bonaparte était trop près de son berceau et de ses conquêtes; son île funèbre devait être plus lointaine et entourée de plus de flots. On ne s'explique pas comment les alliés avaient imaginé de reléguer Napoléon sur les rochers où il devait faire l'apprentissage de l'exil; pouvait-on croire qu'à la vue des Apennins, qu'en sentant la poudre des champs de Montenotte, d'Arcole et de Marengo, qu'en découvrant Venise, Rome et Naples, les tentations les plus irrésistibles ne s'empareraient pas de son cœur? Avait-on oublié qu'il avait remué la terre et qu'il avait partout des admirateurs et des obligés, les uns et les autres ses complices? Son ambition était déçue, non éteinte; l'infortune et la vengeance en ranimaient les flammes.

Le bonapartisme, dans la première année de la Restauration, passa du simple désir à l'action, à mesure que ses espérances grandirent et qu'il eut mieux connu le caractère faible des Bourbons. Quand l'intrigue fut nouée au dehors, elle se noua au-dedans, et la conspiration devint flagrante. Sous l'habile administration de M. Ferrand, M. de Lavallette faisait la correspondance; les courriers de la monarchie portaient les dépêches de l'empire. On ne se cachait plus; les caricatures annonçaient un retour souhaité; on voyait des aigles

rentrer par les fenêtres du palais des Tuileries; le *Nain jaune* parlait de plumes de *cane*. Les avertissements venaient de toutes parts, et l'on n'y voulait pas croire. Le gouvernement suisse s'était inutilement empressé de prévenir le gouvernement du roi des menées de Joseph Bonaparte, retiré dans le pays de Vaud. Une femme arrivée de l'île d'Elbe donnait les détails les plus circonstanciés de ce qui se passait à Porto-Ferrajo, et la police la fit jeter en prison. On tenait pour certain que Napoléon n'oserait rien tenter avant la dissolution du congrès, et que, dans tous les cas, ses vues se tourneraient vers l'Italie. D'autres, plus avisés encore, faisaient des vœux pour que le *petit caporal*, *l'ogre*, le *prisonnier*, abordât les côtes de France; cela serait trop heureux; on en finirait d'un seul coup. M. Pozzo di Borgo déclarait à Vienne que le délinquant serait accroché à une branche d'arbre. Si l'on pouvait avoir certains papiers, on y trouverait la preuve que, dès 1814, une conspiration militaire était ourdie et marchait parallèlement avec la conspiration politique que le prince de Talleyrand conduisait à Vienne, à l'instigation de Fouché. Les amis de Napoléon lui écrivirent que s'il ne hâtait son retour il trouverait sa place prise aux Tuileries par le duc d'Orléans; ils s'imaginent que cette révélation servit à précipiter le retour de l'empereur. Je suis convaincu de l'existence de ces menées, mais je crois aussi que la cause déterminante qui décida Bonaparte était tout simplement la nature de son génie.

La conspiration de Drouet d'Erlon et de Lefebvre-Desnoëttes venait d'éclater. Quelques jours avant la levée de boucliers de ces généraux, je dînais chez M. le maréchal Soult, nommé ministre de la guerre le 3 décembre 1814; un niais racontait l'exil de Louis XVIII à Hartwell; le maréchal écoutait; à chaque circonstance il répondait par ces deux mots: 'C'est historique.' On apportait les pantoufles de Sa Majesté. — 'C'est historique.' Le roi avalait, les jours maigres, trois œufs frais avant de commencer son dîner. — 'C'est historique.' Cette réponse me frappa. Quand un gouvernement

n'est pas solidement établi, tout homme dont la conscience ne compte pas devient, selon le plus ou moins d'énergie de son caractère, un quart, une moitié, un trois quarts de conspirateur; il attend la décision de la fortune: les évènements font plus de traîtres que les opinions.

XIII

Commencement des Cent-Jours. — Retour de l'Ile d'Elbe.

Tout à coup le télégraphe annonça le débarquement de l'homme. *Monsieur* court à Lyon avec le duc d'Orléans et le maréchal Macdonald; il en revient aussitôt. Le maréchal Soult, dénoncé à la Chambre des députés, cède sa place, le 11 mars, au duc de Feltre. Bonaparte rencontra devant lui, pour ministre de la guerre de Louis XVIII, en 1815, le général qui avait été son dernier ministre de la guerre, en 1814.

La hardiesse de l'entreprise était inouïe. Sous le point de vue politique, on pourrait regarder cette entreprise comme le crime irrémissible et la faute capitale de Napoléon. Il savait que les princes encore réunis au congrès, que l'Europe encore sous les armes, ne souffriraient pas son rétablissement; son jugement devait l'avertir qu'un succès, s'il l'obtenait, ne pouvait être que d'un jour: il immolait à sa passion de reparaître sur la scène le repos d'un peuple qui lui avait prodigué son sang et ses trésors; il exposait au démembrement la patrie dont il tenait tout ce qu'il avait été dans le passé et tout ce qu'il sera dans l'avenir. Il y eut dans cette conception fantastique un égoïsme féroce, un manque effroyable de reconnaissance et de générosité envers la France.

Tout cela est vrai selon la raison pratique, pour un homme à entrailles plutôt qu'à cervelle; mais, pour les êtres de la nature de Napoléon, une raison d'une autre sorte existe; ces créatures à haut renom ont une allure à part; les comètes décrivent des courbes qui échappent au calcul; elles ne sont liées à rien, ne paraissent

bonnes à rien ; s'il se trouve un globe sur leur passage, elles le brisent et rentrent dans les abîmes du ciel ; leurs lois ne sont connues que de Dieu.

Bonaparte fut donc moins déterminé à son entreprise par les faux rapports de ses amis que par la nécessité de son génie. Ce n'est pas tout de naître, pour un grand homme ; il faut mourir. L'île d'Elbe était-elle une fin pour Napoléon ? Pouvait-il accepter la souveraineté d'un carré de légumes ? S'il eût attendu plus tard, aurait-il eu plus de chances de succès, alors qu'on eût été moins ému de son souvenir, que ses vieux soldats eussent quitté l'armée, que les nouvelles positions sociales eussent été prises ?

Eh bien ! il fit un coup de tête contre le monde ; à son début, il dut croire ne s'être pas trompé sur le prestige de sa puissance.

Une nuit, entre le 25 et le 26 février, au sortir d'un bal dont la princesse Borghèse faisait les honneurs, il s'évade avec la victoire, longtemps sa complice et sa camarade ; il franchit une mer couverte de nos flottes, rencontre deux frégates, un vaisseau de 74 et le brick de guerre *le Zéphyr* qui l'accoste et l'interroge ; il répond lui-même aux questions du capitaine ; la mer et les flots le saluent, et il poursuit sa course. Le tillac de *l'Inconstant*, son petit navire, lui sert de promenoir et de cabinet ; il dicte au milieu des vents, et fait copier sur cette table agitée trois proclamations à l'armée et à la France ; quelques felouques, chargées de ses compagnons d'aventure, portent, autour de sa barque amirale, un pavillon blanc semé d'étoiles. Le 1er mars, à trois heures du matin, il aborde la côte de France entre Cannes et Antibes, dans le golfe de Jouan : il descend, parcourt la rivière, cueille des violettes et bivouaque dans une plantation d'oliviers. La population stupéfaite se retire. Il passe Antibes et se jette dans les montagnes de Grasse, traverse Barrême, Digne et Gap. A Sisteron, vingt hommes le peuvent arrêter, et il ne trouve personne. Il s'avance sans obstacle parmi ces habitants qui, quelques mois auparavant, avaient voulu

l'égorger. Dans le vide qui se forme autour de son ombre gigantesque, s'il entre quelques soldats, ils sont invinciblement entraînés par l'attraction de ses aigles. Ses ennemis fascinés le cherchent et ne le voient pas; il se cache dans sa gloire, comme le lion du Sahara se cache dans les rayons du soleil pour se dérober aux regards des chasseurs éblouis. Enveloppés dans une trombe ardente, les fantômes sanglants d'Arcole, de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland, d'Eylau, de la Moskowa, de Lutzen, de Bautzen, lui font un cortège avec un million de morts. Du sein de cette colonne de feu et de nuée, sortent à l'entrée des villes quelques coups de trompette mêlés aux signaux du labarum tricolore; et les portes des villes tombent. Lorsque Napoléon passa le Niémen à la tête de quatre cent mille fantassins et de cent mille chevaux pour faire sauter le palais des czars à Moscou, il fut moins étonnant que lorsque, jetant ses fers au visage des rois, il vint seul, de Cannes à Paris, coucher paisiblement aux Tuileries.

XIV

Torpeur de la légitimité. — Article de Benjamin Constant. — Ordre du jour du maréchal Soult. — Séance royale. — Pétition de l'École de Droit à la Chambre des Députés. — Projet de défense de Paris. — Fuite du roi.

Auprès du prodige de l'invasion d'un seul homme, il en faut placer un autre qui fut le contre-coup du premier; la légitimité tomba en défaillance; la pâmoison du cœur de l'État gagna les membres et rendit la France immobile. Pendant vingt jours, Bonaparte marche par étapes; ses aigles volent de clocher en clocher, et, sur une route de deux cents lieues, le gouvernement, maître de tout, disposant de l'argent et des bras, ne trouve ni le temps ni le moyen de couper un pont, d'abattre un arbre, pour retarder au moins d'une heure la marche d'un homme à qui les populations ne s'opposaient pas, mais qu'elles ne suivaient pas non plus.

Cette torpeur du gouvernement semblait d'autant plus

déplorable que l'opinion publique à Paris était fort animée; elle se fût prêtée à tout, malgré la défection du maréchal Ney. Benjamin Constant écrivait dans les gazettes :

'Après avoir versé tous les fléaux sur notre patrie, il a quitté le sol de la France. Qui n'eût pensé qu'il le quittait pour toujours ? Tout à coup il se présente et promet encore aux Français la liberté, la victoire, la paix. Auteur de la constitution la plus tyrannique qui ait régi la France, il parle aujourd'hui de liberté ! Mais c'est lui qui, durant quatorze ans, a miné et détruit la liberté. Il n'avait pas l'excuse des souvenirs, l'habitude du pouvoir; il n'était pas né sous la pourpre. Ce sont ses concitoyens qu'il a asservis, ses égaux qu'il a enchaînés. Il n'avait pas hérité de la puissance; il a voulu et médité la tyrannie; quelle liberté peut-il promettre ? Ne sommes-nous pas mille fois plus libres que sous son empire ? Il promet la victoire, et trois fois il a laissé ses troupes, en Égypte, en Espagne et en Russie, livrant ses compagnons d'armes à la triple agonie du froid, de la misère et du désespoir. Il a attiré sur la France l'humiliation d'être envahie; il a perdu les conquêtes que nous avions faites avant lui. Il promet la paix, et son nom seul est un signal de guerre. Le peuple assez malheureux pour le servir redeviendrait l'objet de la haine européenne; son triomphe serait le commencement d'un combat à mort contre le monde civilisé. . . . Il n'a donc rien à réclamer ni à offrir. Qui pourrait-il convaincre, ou qui pourrait-il séduire ? La guerre intestine, la guerre extérieure, voilà les présents qu'il nous apporte.'

L'ordre du jour du maréchal Soult, daté du 8 mars 1815, répète à peu près les idées de Benjamin Constant avec une effusion de loyauté :

'Soldats,

'Cet homme qui naguère abdiqua aux yeux de l'Europe un pouvoir usurpé, dont il avait fait un si fatal usage, est descendu sur le sol français qu'il ne devait plus revoir.

'Que veut-il ? la guerre civile ; que cherche-t-il ? des traîtres ; où les trouvera-t-il ? serait-ce parmi ces soldats qu'il a trompés et sacrifiés tant de fois, en égarant leur bravoure ? Serait-ce au sein de ces familles que son nom seul remplit encore d'effroi ?

'Bonaparte nous méprise assez pour croire que nous pourrons abandonner un souverain légitime et bien-aimé pour partager le sort d'un homme qui n'est plus qu'un aventurier. Il le croit, l'insensé ! et son dernier acte de démence achève de le faire connaître.

'Soldats, l'armée française est la plus brave armée de l'Europe, elle sera aussi la plus fidèle.

'Rallions-nous autour de la bannière des lis, à la voix de ce père du peuple, de ce digne héritier des vertus du grand Henri. Il vous a tracé lui-même les devoirs que vous avez à remplir. Il met à votre tête ce prince, modèle des chevaliers français, dont l'heureux retour dans notre patrie a déjà chassé l'usurpateur, et qui aujourd'hui va, par sa présence, détruire son seul et dernier espoir.'

Louis XVIII se présenta le 16 mars à la Chambre des députés ; il s'agissait du destin de la France et du monde. Quand Sa Majesté entra, les députés et les spectateurs dans les tribunes se découvrirent et se levèrent ; une acclamation ébranla les murs de la salle. Louis XVIII monte lentement à son trône ; les princes, les maréchaux et les capitaines des gardes se rangent aux deux côtés du roi. Les cris cessent ; tout se tait ; dans cet intervalle de silence, on croyait entendre les pas lointains de Napoléon. Sa Majesté, assise, regarde un moment l'assemblée et prononce ce discours d'une voix ferme :

'Messieurs,

'Dans ce moment de crise où l'ennemi public a pénétré dans une partie de mon royaume et qu'il menace la liberté de tout le reste, je viens au milieu de vous resserrer encore les liens qui, vous unissant avec moi, font la force de l'État ; je viens, en m'adressant

à vous, exposer à toute la France mes sentiments et mes vœux.

'J'ai revu ma patrie; je l'ai réconciliée avec les puissances étrangères, qui seront, n'en doutez pas, fidèles aux traités qui nous ont rendus à la paix; j'ai travaillé au bonheur de mon peuple; j'ai recueilli, je recueille tous les jours les marques les plus touchantes de son amour; pourrais-je à soixante ans mieux terminer ma carrière qu'en mourant pour sa défense ?

'Je ne crains donc rien pour moi, mais je crains pour la France; celui qui vient allumer parmi nous les torches de la guerre civile y apporte aussi le fléau de la guerre étrangère; il vient remettre notre patrie sous son joug de fer; il vient enfin détruire cette charte constitutionnelle que je vous ai donnée, cette charte, mon plus beau titre aux yeux de la postérité, cette charte que tous les Français chérissent et que je jure ici de maintenir; rallions-nous donc autour d'elle.'

Le roi parlait encore quand un nuage répandit l'obscurité dans la salle; les yeux se tournèrent vers la voûte pour chercher la cause de cette soudaine nuit. Lorsque le monarque cessa de parler, les cris de *Vive le roi!* recommencèrent au milieu des larmes. 'L'assemblée, dit avec vérité le *Moniteur*, électrisée par les sublimes paroles du roi, était debout, les mains étendues vers le trône. On n'entendait que ces mots: *Vive le roi! mourir pour le roi! le roi à la vie, à la mort!* répétés avec un transport que tous les cœurs français partageront.'

En effet, le spectacle était pathétique: un vieux roi infirme, qui, pour prix du massacre de sa famille et vingt-trois années d'exil, avait apporté à la France la paix, la liberté, l'oubli de tous les outrages et de tous les malheurs, ce patriarche des souverains venant déclarer aux députés de la nation qu'à son âge, après avoir revu sa patrie, il ne pouvait mieux terminer sa carrière qu'en mourant pour la défense de son peuple!

Le discours de Louis XVIII, connu au dehors, excita des transports inexprimables. Paris était tout royaliste

et demeura tel pendant les Cent-Jours. Les femmes particulièrement étaient bourbonistes.

La jeunesse adore aujourd'hui le souvenir de Bonaparte, parce qu'elle est humiliée du rôle que le gouvernement actuel fait jouer à la France en Europe; la jeunesse, en 1814, saluait la Restauration, parce qu'elle abattait le despotisme et relevait la liberté. Dans les rangs des volontaires royaux on comptait M. Odilon Barrot, grand nombre d'élèves de l'École de médecine, et l'École de droit tout entière; celle-ci adressa la pétition suivante, le 13 mars, à la Chambre des députés :

Messieurs,

Nous nous offrons au roi et à la patrie; l'École de droit tout entière demande à marcher. Nous n'abandonnerons ni notre souverain, ni notre constitution. Fidèles à l'honneur français, nous vous demandons des armes. Le sentiment d'amour que nous portons à Louis XVIII vous répond de la constance de notre dévouement. Nous ne voulons plus de fers, nous voulons la liberté. Nous l'avons, on vient nous l'arracher; nous la défendrons jusqu'à la mort. Vive le roi! vive la constitution!

Dans ce langage énergique, naturel et sincère, on sent la générosité de la jeunesse et l'amour de la liberté. Ceux qui viennent nous dire aujourd'hui que la Restauration fut reçue avec dégoût et douleur par la France sont ou des ambitieux qui jouent une partie, ou des hommes naissants qui n'ont point connu l'oppression de Bonaparte, ou de vieux menteurs révolutionnaires impérialisés qui, après avoir applaudi comme les autres au retour des Bourbons, insultent maintenant, selon leur coutume, ce qui est tombé, et retournent à leur instinct de meurtre, de police et de servitude.

XV

Projet de défense de Paris. — Fuite du Roi.

Le discours du roi m'avait rempli d'espoir. Des conférences se tenaient chez le président de la Chambre

des députés, M. Lainé. J'y rencontrai M. de La Fayette ; je ne l'avais jamais vu que de loin à une autre époque, sous l'Assemblée Constituante. Les propositions étaient diverses ; la plupart faibles, comme il advient dans le péril ; les uns voulaient que le roi quittât Paris et se retirât au Havre ; les autres parlaient de le transporter dans la Vendée ; ceux-ci barbouillaient des phrases sans conclusion ; ceux-là disaient qu'il fallait attendre et voir venir ; ce qui venait était pourtant fort visible. J'exprimai une opinion fort différente ; chose singulière ! M. de La Fayette l'appuya avec chaleur. M. Lainé et le maréchal Marmont étaient aussi de mon avis. Je disais donc :

'Que le roi tienne parole ; qu'il reste dans sa capitale. La garde nationale est pour nous. Nous avons les armes et l'argent ; avec l'argent nous aurons la faiblesse et la cupidité. Si le roi quitte Paris, Paris laissera entrer Bonaparte ; Bonaparte maître de Paris est maître de la France. L'armée n'est pas passée tout entière à l'ennemi ; plusieurs régiments, beaucoup de généraux et d'officiers, n'ont point encore trahi leur serment ; demeurons fermes, ils resteront fidèles. Dispersons la famille royale, ne gardons que le roi. Que MONSIEUR aille au Havre, le duc de Berry à Lille, le duc de Bourbon dans la Vendée, le duc d'Orléans à Metz ; Madame la duchesse et M. le duc d'Angoulême sont déjà dans le Midi. Nos divers points de résistance empêcheront Bonaparte de concentrer ses forces. Barricadons-nous dans Paris. Déjà les gardes nationales des départements voisins viennent à notre secours. Au milieu de ce mouvement, notre vieux monarque, la charte à la main, restera tranquille assis sur son trône aux Tuileries ; le corps diplomatique se rangera autour de lui ; les deux Chambres se rassembleront dans les deux pavillons du château ; la maison du roi campera sur le Carrousel et dans le jardin des Tuileries. Nous borderons de canons les quais ; que Bonaparte nous attaque dans cette position ; qu'il emporte une à une nos barricades ; qu'il bombarde Paris, s'il le veut et s'il a des mortiers ; qu'il

se rende odieux à la population entière, et nous verrons le résultat de son entreprise.' Résistons seulement trois jours, et la victoire est à nous. Le roi, se défendant dans son château, causera un enthousiasme universel. Enfin, s'il doit mourir, qu'il meure digne de son rang; que le dernier exploit de Napoléon soit l'égorgement d'un vieillard. Louis XVIII, en sacrifiant sa vie, gagnera la seule bataille qu'il aura livrée; il la gagnera au profit de la liberté du genre humain.'

Ainsi je parlai; on n'est jamais reçu à dire que tout est perdu quand on n'a rien tenté. Qu'y aurait-il eu de plus beau qu'un vieux fils de saint Louis renversant avec des Français, en quelques moments, un homme que tous les rois conjurés de l'Europe avaient mis tant d'années à abattre ?

Cette résolution, en apparence désespérée, était au fond très raisonnable et n'offrait pas le moindre danger. Je resterai à toujours convaincu que Bonaparte, trouvant Paris ennemi et le roi présent, n'aurait pas essayé de les forcer. Sans artillerie, sans vivres, sans argent, il n'avait avec lui que des troupes réunies au hasard, étonnées de leur brusque changement de cocarde, de leurs serments prononcés à la volée sur les chemins; elles se seraient promptement divisées. Quelques heures de retard perdaient Napoléon; il suffisait d'avoir un peu de cœur. On pouvait déjà même compter sur une partie de l'armée; les deux régiments suisses gardaient leur foi; le maréchal Gouvion Saint-Cyr ne fit-il pas reprendre la cocarde blanche à la garnison d'Orléans deux jours après l'entrée de Bonaparte dans Paris ? De Marseille à Bordeaux, tout reconnut l'autorité du roi pendant le mois de mars entier; à Bordeaux, les troupes hésitaient; elles seraient restées à Madame la duchesse d'Angoulême, si l'on avait appris que le roi était aux Tuileries et que Paris se défendait. Les villes de province eussent imité Paris. Le 10e de ligne se battit très bien sous le duc d'Angoulême; Masséna se montrait cauteleux et incertain; à Lille, la garnison répondit à la vive proclamation du maréchal Mortier. Si toutes ces preuves d'une fidélité

possible eurent lieu en dépit d'une fuite, que n'auraient-elles point été dans le cas d'une résistance ?

Mon plan adopté, les étrangers n'auraient point de nouveau ravagé la France ; nos princes ne seraient point revenus avec les armées ennemies ; la légitimité eût été sauvée par elle-même. Une seule chose eût été à craindre après le succès : la trop grande confiance de la royauté dans ses forces.

Pourquoi suis-je venu à une époque où j'étais si mal placé ? Pourquoi ai-je été royaliste contre mon instinct dans un temps où une misérable race de cour ne pouvait ni m'entendre ni me comprendre ? Pourquoi ai-je été jeté dans cette troupe de médiocrités qui me prenaient pour un écervelé, quand je parlais courage ; pour un révolutionnaire, quand je parlais liberté ?

Il s'agissait bien de défense ! Le roi n'avait aucune frayeur, et mon plan lui plaisait assez par une certaine grandeur *louis-quatorzième ;* mais d'autres figures étaient allongées. On emballait les diamants de la couronne (autrefois acquis des deniers particuliers des souverains), en laissant trente-trois millions d'écus au trésor et quarante-deux millions en effets. Ces soixante-quinze millions étaient le fruit de l'impôt ; que ne le rendait-on au peuple plutôt que de le laisser à la tyrannie !

Une double procession montait et descendait les escaliers du pavillon de Flore ; on s'enquérait de ce qu'on avait à faire ; point de réponse. On s'adressait au capitaine des gardes ; on interrogeait les chapelains, les chantres, les aumôniers ; rien. De vaines causeries, de vains débits de nouvelles. J'ai vu des jeunes gens pleurer de fureur en demandant inutilement des ordres et des armes ; j'ai vu des femmes se trouver mal de colère et de mépris. Parvenir au roi, impossible ; l'étiquette fermait la porte.

La grande mesure décrétée contre Bonaparte fut un ordre de *courir sus*. Cette formule des anciennes lois, renouvelée à cette occasion, suffit pour montrer la portée d'esprit des hommes d'État de cette époque. *Courir sus* en 1815 ! *courir sus !* et *sus* qui ? *sus* un loup ? *sus*

un chef de brigand ? *sus* un seigneur félon ? Non ; *sus* Napoléon qui avait *couru sus* les rois, les avait saisis et marqués pour jamais à l'épaule de son *N* ineffaçable !

De cette ordonnance, considérée de plus près, sortait une vérité politique que personne ne voyait ; la race légitime, étrangère à la nation pendant vingt-trois années, était restée au jour et à la place où la Révolution l'avait prise, tandis que la nation avait marché dans le temps et l'espace. De là impossibilité de s'entendre et de se rejoindre ; religion, idées, intérêts, langage, terre et ciel, tout était différent pour le peuple et pour le roi, parce qu'ils étaient séparés par un quart de siècle équivalant à des siècles.

Mais si l'ordre de *courir sus* paraît étrange par la conservation du vieil idiome de la loi, Bonaparte eut-il d'abord l'intention d'agir mieux, tout en employant un nouveau langage ? Des papiers de M. d'Hauterive prouvent qu'on eut beaucoup de peine à empêcher Napoléon de faire fusiller le duc d'Angoulême, malgré la pièce officielle du *Moniteur*, pièce de parade, qui nous reste ; il trouvait mauvais que ce prince se fût défendu. Et pourtant le fugitif de l'île d'Elbe, en quittant Fontainebleau, avait recommandé aux soldats d'être *fidèles au monarque* que la France s'était choisi. La famille de Bonaparte avait été respectée ; la reine Hortense avait accepté de Louis XVIII le titre de duchesse de Saint-Leu ; Murat, qui régnait encore à Naples, eut son royaume vendu par M. de Talleyrand pendant le congrès de Vienne.

Cette époque, où la franchise manque à tous, serre le cœur ; chacun jetait en avant une profession de foi, comme une passerelle pour traverser la difficulté du jour, quitte à changer de direction, la difficulté franchie ; la jeunesse seule était sincère. Bonaparte déclare solennellement qu'il renonce à la couronne ; il part et revient au bout de neuf mois. Benjamin Constant imprime son énergique protestation contre le tyran, et il change en vingt-quatre heures. On verra plus tard qui lui inspira ce noble mouvement auquel la mobilité de sa nature ne

lui permit pas de rester fidèle. Le maréchal Soult anime les troupes contre leur ancien capitaine ; quelques jours après, il rit aux éclats de sa proclamation dans le cabinet de Napoléon, aux Tuileries, et devient major général de l'armée à Waterloo ; le maréchal Ney baise les mains du roi, jure de lui ramener Bonaparte enfermé dans une cage de fer, et il livre à celui-ci tous les corps qu'il commande. Hélas ! le roi de France déclare qu'à soixante ans il ne peut mieux terminer sa carrière qu'en mourant pour la défense de son peuple . . . et il fuit à Gand ! A ce désaccord entre les paroles et les actions, on se sent saisi de dégoût pour l'espèce humaine.

Louis XVIII prétendait mourir au milieu de la France ; s'il eût tenu parole, la légitimité pouvait encore durer un siècle.

XVI

Je pars avec Madame de Chateaubriand. — Embarras de la route. — Le Duc d'Orléans et le Prince de Condé. — Tournai. — Bruxelles. — Souvenirs. — Le Duc de Richelieu. — Le Roi à Gand m'appelle auprès de lui.

Madame de Chateaubriand avait envoyé, le soir du 19, un domestique au Carrousel, avec ordre de ne revenir que lorsqu'il aurait la certitude de la fuite du roi. A minuit, le domestique n'étant pas rentré, je m'allai coucher. Je venais de me mettre au lit quand un courrier entra. Il nous apprit que Sa Majesté était partie et qu'elle se dirigeait sur Lille. Il m'apportait cette nouvelle de la part du chancelier, qui, me sachant en danger, violait pour moi le secret et m'envoyait douze mille francs à reprendre sur mes appointements de ministre de Suède. Je m'obstinai à rester, ne voulant quitter Paris que quand je serais physiquement sûr du déménagement royal. Le domestique envoyé à la découverte revint ; il avait vu défiler les voitures de la cour. Madame de Chateaubriand me poussa dans sa voiture, le 20 mars, à quatre heures du matin. J'étais dans un tel accès de rage que je ne savais où j'allais ni ce que je faisais.

Nous sortîmes par le faubourg Saint-Martin. A l'aube, je vis des corbeaux descendre paisiblement des ormes du grand chemin où ils avaient passé la nuit pour prendre aux champs leur premier repas, sans s'embarrasser de Louis XVIII et de Napoléon ; ils n'étaient pas, eux, obligés de quitter leur patrie, et, grâce à leurs ailes, ils se moquaient de la mauvaise route où j'étais cahoté.

La chaussée était défoncée, le temps pluvieux, madame de Chateaubriand souffrante ; elle regardait à tout moment par la lucarne du fond de la voiture si nous n'étions pas poursuivis. Nous couchâmes à Amiens, où naquit Du Cange ; ensuite à Arras, patrie de Robespierre ; là, je fus reconnu. Ayant envoyé demander des chevaux, le 22 au matin, le maître de poste les dit retenus pour un général qui portait à Lille la nouvelle de *l'entrée triomphale de l'empereur et roi à Paris ;* madame de Chateaubriand mourait de peur, non pour elle, mais pour moi. Je courus à la poste et, avec de l'argent, je levai la difficulté.

Arrivés sous les remparts de Lille le 23, à deux heures du matin, nous trouvâmes les portes fermées ; ordre était de ne les ouvrir à qui que ce soit. On ne put ou on ne voulut pas nous dire si le roi était entré dans la ville. J'engageai le postillon pour quelques louis à gagner, en dehors des glacis, l'autre côté de la place et à nous conduire à Tournai ; j'avais, en 1792, fait à pied, pendant la nuit, ce même chemin avec mon frère. Arrivé à Tournai, j'appris que Louis XVIII était certainement entré dans Lille avec le maréchal Mortier, et qu'il comptait s'y défendre. Je dépêchai un courrier à M. de Blacas, le priant de m'envoyer une permission pour être reçu dans la place. Mon courrier revint avec une permission du commandant, mais sans un mot de M. de Blacas. Laissant madame de Chateaubriand à Tournai, je remontais en voiture pour me rendre à Lille, lorsque le prince de Condé arriva. Nous sûmes par lui que le roi était parti et que le maréchal Mortier l'avait fait accompagner jusqu'à la frontière. D'après ces

explications, il restait prouvé que Louis XVIII n'était plus à Lille lorsque ma lettre y parvint.

Le duc d'Orléans suivit de près le prince de Condé. Mécontent en apparence, il était aise au fond de se trouver hors de la bagarre ; l'ambiguïté de sa déclaration et de sa conduite portait l'empreinte de son caractère. Quant au vieux prince de Condé, l'émigration était son dieu Lare. Lui n'avait pas peur de *Monsieur de Buonaparte ;* il se battait si l'on voulait, il s'en allait si l'on voulait ; les choses étaient un peu brouillées dans sa cervelle ; il ne savait pas trop s'il s'arrêterait à Rocroi pour y livrer bataille, ou s'il irait dîner au Grand-Cerf. Il leva ses tentes quelques heures avant nous, me chargeant de recommander le café de l'auberge à ceux de sa maison qu'il avait laissés derrière lui. Il ignorait que j'avais donné ma démission à la mort de son petit-fils ; il n'était pas bien sûr d'avoir eu un petit-fils ; il sentait seulement dans son nom un certain accroissement de gloire, qui pouvait bien tenir à quelque Condé qu'il ne se rappelait plus.

A Tournai étaient arrivés les deux frères Bertin ; M. Bertin de Vaux s'en retourna à Paris ; l'autre Bertin, Bertin l'aîné, était mon ami.

De Tournai nous allâmes à Bruxelles ; là je ne retrouvai ni le baron de Breteuil, ni Rivarol, ni tous ces jeunes aides de camp devenus morts ou vieux, ce qui est la même chose. Aucune nouvelle du barbier qui m'avait donné asile. Je ne pris point le mousquet, mais la plume ; de soldat j'étais devenu barbouilleur de papier. Je cherchais Louis XVIII ; il était à Gand, où l'avaient conduit MM. de Blacas et de Duras ; leur intention avait été d'abord d'embarquer le roi pour l'Angleterre. Si le roi avait consenti à ce projet, jamais il ne serait remonté sur le trône.

Étant entré dans une maison garnie pour examiner un appartement, j'aperçus le duc de Richelieu fumant à demi couché sur un sofa, au fond d'une chambre noire. Il me parla des princes de la manière la plus brutale, déclarant qu'il s'en allait en Russie et ne voulait plus

entendre parler de ces gens-là. Madame la duchesse de Duras, arrivée à Bruxelles, eut la douleur d'y perdre sa nièce.

La capitale du Brabant m'est en horreur; elle n'a jamais servi que de passage à mes exils; elle a toujours porté malheur à moi ou à mes amis.

Un ordre du roi m'appela à Gand. Les volontaires royaux et la petite armée du duc de Berry avaient été licenciés à Béthune, au milieu de la boue et des accidents d'une débâcle militaire; on s'était fait des adieux touchants. Deux cents hommes de la maison du roi restèrent et furent cantonnés à Alost; mes deux neveux, Louis et Christian de Chateaubriand, faisaient partie de ce corps.

XVII

Les Cent-Jours à Gand. — Le Roi et son Conseil. — Je deviens ministre de l'Intérieur par intérim. — M. de Lally-Tollendal. — Le maréchal Victor. — Moniteur de Gand. — Mon rapport au Roi. — Effet de ce rapport à Paris. — Falsification.

L'ABBÉ de Montesquiou étant à Londres, Louis XVIII me nomma ministre de l'intérieur par *intérim*. Ma correspondance avec les *départements* ne me donnait pas grand'besogne; je mettais facilement à jour ma correspondance avec les préfets, sous-préfets, maires et adjoints de nos bonnes villes, du côté intérieur de nos frontières; je ne réparais pas beaucoup les chemins et je laissais tomber les clochers; mon budget ne m'enrichissait guère; je n'avais point de fonds secrets; seulement, *je cumulais;* j'étais toujours ministre plénipotentiaire de Sa Majesté auprès du roi de Suède. Nous discourions autour d'une table couverte d'un tapis vert dans le cabinet du roi. M. de Lally-Tollendal, qui était, je crois, ministre de l'instruction publique, prononçait des discours plus amples, plus joufflus encore que sa personne et il embarbouillait le procès de son père dans celui de Charles I^er^ et de Louis XVI.

Le maréchal Victor était venu se placer auprès de nous, à Gand, avec une simplicité admirable; il ne demandait rien, n'importunait jamais le roi de son empressement; on le voyait à peine; je ne sais si on lui fit jamais l'honneur et la grâce de l'inviter une seule fois au dîner de Sa Majesté. J'ai retrouvé dans la suite le maréchal Victor; j'ai été son collègue au ministère et toujours la même excellente nature m'est apparue. A Paris, en 1823, M. le dauphin fut d'une grande dureté pour cet honnête militaire; il était bien bon, ce duc de Bellune, de payer par un dévouement si modeste une telle ingratitude.

On avait établi à Gand un *Moniteur*; mon rapport au roi du 12 mai, inséré dans ce journal, prouve que mes sentiments sur la liberté de la presse et sur la domination étrangère ont en tout temps été les mêmes. Je puis aujourd'hui citer ces passages; ils ne démentent point ma vie:

'Sire, vous vous apprêtiez à couronner les institutions dont vous aviez posé la base.... Vous aviez déterminé une époque pour le commencement de la pairie héréditaire; le ministère eût acquis plus d'unité; les ministres seraient devenus membres des deux Chambres, selon l'esprit même de la charte; une loi eût été proposée afin qu'on pût être élu membre de la Chambre des députés avant quarante ans et que les citoyens eussent une véritable carrière politique. On allait s'occuper d'un code pénal pour les délits de la presse, après l'adoption de laquelle loi la presse eût été entièrement libre, car cette liberté est inséparable de tout gouvernement représentatif....

'Sire, et c'est ici l'occasion d'en faire la protestation solennelle, tous vos ministres, tous les membres de votre conseil, sont inviolablement attachés aux principes d'une sage liberté; ils puisent auprès de vous cet amour des lois, de l'ordre et de la justice, sans lesquels il n'est point de bonheur pour un peuple. Sire, qu'il nous soit permis de vous le dire, nous sommes prêts à verser pour vous la dernière goutte de notre sang, à vous suivre au

bout de la terre, à partager avec vous les tribulations qu'il plaira au Tout-Puissant de vous envoyer, parce que nous croyons devant Dieu que vous maintiendrez la constitution que vous avez donnée à votre peuple, que le vœu le plus sincère de votre âme royale est la liberté des Français. S'il en avait été autrement, Sire, nous serions morts à vos pieds pour la défense de votre personne sacrée; mais nous n'aurions plus été que vos soldats, nous aurions cessé d'être vos conseillers et vos ministres. . . .

'Sire, nous partageons dans ce moment votre royale tristesse; il n'y a pas un de vos conseillers et de vos ministres qui ne donnerait sa vie pour prévenir l'invasion de la France. Sire, vous êtes Français, nous sommes Français. Sensibles à l'honneur de notre patrie, fiers de la gloire de nos armes, admirateurs du courage de nos soldats, nous voudrions, au milieu de leurs bataillons, verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour les ramener à leur devoir ou pour partager avec eux des triomphes légitimes. Nous ne voyons qu'avec la plus profonde douleur les maux prêts à fondre sur notre pays.'

Ainsi, à Gand, je proposais de donner à la charte ce qui lui manquait encore, et je montrais ma douleur de la nouvelle invasion qui menaçait la France; je n'étais pourtant qu'un banni dont les vœux étaient en contradiction avec les faits qui me pouvaient rouvrir les portes de ma patrie. Ces pages étaient écrites parmi des rois et des émigrés qui détestaient la liberté de la presse, au milieu des armées marchant à la conquête, et dont nous étions, pour ainsi dire, les prisonniers; ces circonstances ajoutent peut-être quelque force aux sentiments que j'osais exprimer.

Mon rapport, parvenu à Paris, eut un grand retentissement; il fut réimprimé par M. Le Normant fils, qui joua sa vie dans cette occasion, et pour lequel j'ai eu toutes les peines du monde à obtenir un brevet stérile d'imprimeur du roi. Bonaparte agit ou laissa agir d'une manière peu digne de lui; on en falsifia des lambeaux;

j'étais censé proposer à Louis XVIII des stupidités pour le rétablissement des droits féodaux, pour les dîmes du clergé, pour la reprise des biens nationaux, comme si l'impression de la pièce originale dans le *Moniteur de Gand*, à date fixe et connue, ne confondait pas l'imposture; mais on avait besoin d'un mensonge d'une heure. Le pseudonyme chargé d'un pamphlet sans sincérité était un militaire d'un grade assez élevé; il fut destitué après les Cent-Jours; on motiva sa destitution sur la conduite qu'il avait tenue envers moi; il m'envoya ses amis; ils me prièrent de m'interposer afin qu'un homme de mérite ne perdît pas ses seuls moyens d'existence; j'écrivis au ministre de la guerre, et j'obtins une pension de retraite pour cet officier. Il est mort; la femme de cet officier est restée attachée à madame de Chateaubriand avec une reconnaissance à laquelle j'étais loin d'avoir des droits. Certains procédés sont trop estimés; les personnes les plus vulgaires sont susceptibles de ces générosités. On se donne un renom de vertu à peu de frais; l'âme supérieure n'est pas celle qui pardonne; c'est celle qui n'a pas besoin de pardon.

XVIII

Le Béguinage. — Comment j'étais reçu. — Grand dîner. — Voyage de Madame de Chateaubriand à Ostende. — Anvers. — Un bègue.

Je me dérobais à Gand, le plus que je pouvais, à des intrigues antipathiques à mon caractère et misérables à mes yeux; car, au fond, dans notre mesquine catastrophe j'apercevais la catastrophe de la société. Mon refuge contre les oisifs et les croquants était l'*enclos du Béguinage*; je parcourais ce petit univers de femmes voilées ou aguimpées, consacrées aux diverses œuvres chrétiennes. Là aucune disparate ne heurtait mes idées, car le sentiment religieux est si haut, qu'il n'est jamais étranger aux plus graves révolutions.

J'étais reçu gracieusement dans l'enclos comme l'auteur du *Génie du christianisme*; partout où je vais,

parmi les chrétiens, les curés m'arrivent; ensuite les mères m'amènent leurs enfants; ceux-ci me récitent mon chapitre sur *la première communion*. Puis se présentent des personnes malheureuses qui me disent le bien que j'ai eu le bonheur de leur faire. Mon passage dans une ville catholique est annoncé comme celui d'un missionnaire et d'un médecin. Je suis touché de cette double réputation; c'est le seul souvenir agréable de moi que je conserve; je me déplais dans tout le reste de ma personne et de ma renommée.

J'étais assez souvent invité à des festins dans la famille de M. et madame d'Ops, père et mère vénérables entourés d'une trentaine d'enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Chez M. Coppens, un gala, que je fus forcé d'accepter, se prolongea depuis une heure de l'après-midi jusqu'à huit heures du soir. Je comptai neuf services; on commença par les confitures et l'on finit par les côtelettes. Les Français seuls savent dîner avec méthode, comme eux seuls savent composer un livre.

Mon *ministère* me retenait à Gand; madame de Chateaubriand, moins occupée, alla voir Ostende où je m'embarquai pour Jersey, en 1792. J'avais descendu exilé et mourant ces mêmes canaux au bord desquels je me promenais exilé encore, mais en parfaite santé; toujours des fables dans ma carrière! Les misères et les joies de ma première émigration revivaient dans ma pensée; je revoyais l'Angleterre et mes compagnons d'infortune. Personne ne se crée comme moi une société réelle en invoquant des ombres; c'est au point que la vie de mes souvenirs absorbe le sentiment de ma vie réelle. Des personnes mêmes dont je ne me suis jamais occupé, si elles meurent, envahissent ma mémoire; on dirait que nul ne peut devenir mon compagnon s'il n'a passé à travers la tombe, ce qui me porte à croire que je suis un mort. Où les autres trouveront une éternelle séparation, je trouve une réunion éternelle; qu'un de mes amis s'en aille de la terre, c'est comme s'il venait demeurer à mes foyers; il ne me quitte plus. A mesure

que le monde présent se retire, le monde passé me revient. Si les générations actuelles dédaignent les générations vieillies, elles perdent les frais de leur mépris en ce qui me touche ; je ne m'aperçois même pas de leur existence.

A Bruges, en 1426, il y *avait un homme appelé Jean*, lequel inventa ou perfectionna la peinture à l'huile ; remercions Jean de Bruges ; sans la propagation de sa méthode, les chefs-d'œuvre de Raphaël seraient aujourd'hui effacés. Où les peintres flamands ont-ils dérobé la lumière dont ils éclairent leurs tableaux ?

Après son voyage d'Ostende, madame de Chateaubriand fit une course à Anvers. A Louvain elle me recruta un bègue, savant professeur, qui vint tout exprès à Gand pour contempler un homme aussi extraordinaire que le mari de ma femme. Il me dit : 'Illus... ttt... rr... ;' sa parole manqua à son admiration et je le priai à dîner. Quand l'helléniste eut bu du curaçao, sa langue se délia. Nous nous mîmes sur les mérites de Thucydide, que le vin nous faisait trouver clair comme de l'eau. A force de tenir tête à mon hôte, je finis, je crois, par parler hollandais ; du moins je ne me comprenais plus.

XIX

Suite des Cent-Jours à Gand. — Mouvement inaccoutumé de Gand. — Le Duc de Wellington. — Louis XVIII.

La solitude accoutumée de Gand était rendue plus sensible par la foule étrangère qui l'animait alors, et qui bientôt s'allait écouler. Des recrues belges et anglaises apprenaient l'exercice sur les places et sous les arbres des promenades ; des canonniers, des fournisseurs, des dragons, mettaient à terre des trains d'artillerie, des troupeaux de bœufs, des chevaux qui se débattaient en l'air tandis qu'on les descendait suspendus dans des sangles ; des vivandières débarquaient avec les sacs, les enfants, les fusils de leurs maris ; tout cela se rendait, sans savoir pourquoi et sans y avoir le moindre intérêt,

au grand rendez-vous de destruction que leur avait donné Bonaparte. On voyait des politiques gesticuler le long d'un canal, auprès d'un pêcheur immobile; des émigrés trotter de chez le roi chez *Monsieur*, de chez *Monsieur* chez le roi. Le chancelier de France, M. Dambray, habit vert, chapeau rond, un vieux roman sous le bras, se rendait au conseil pour amender la charte; le duc de Lévis allait faire sa cour avec des savates débordées qui lui sortaient des pieds, parce qu'il avait été blessé au talon. Il était plein d'esprit, on peut en juger par le recueil de ses pensées.

Le duc de Wellington venait de temps en temps passer des revues. Louis XVIII sortait chaque après-dînée dans un carrosse à six chevaux avec son premier gentilhomme de la chambre et ses gardes, pour faire le tour de Gand, tout comme s'il eût été dans Paris. S'il rencontrait dans son chemin le duc de Wellington, il lui faisait en passant un petit signe de tête de protection.

Louis XVIII ne perdit jamais le souvenir de la prééminence de son berceau; il était roi partout, comme Dieu est Dieu partout, dans une crèche ou dans un temple, sur un autel d'or ou d'argile. Jamais son infortune ne lui arracha la plus petite concession; sa hauteur croissait en raison de son abaissement; son diadème était son nom; il avait l'air de dire: 'Tuez-moi, vous ne tuerez pas les siècles écrits sur mon front.'

L'idée fixe de la grandeur, de l'antiquité, de la dignité, de la majesté de sa race, donnait à Louis XVIII un véritable empire. On en sentait la domination; les généraux mêmes de Bonaparte la confessaient; ils étaient plus intimidés devant ce vieillard impotent que devant le maître terrible qui les avait commandés dans cent batailles. A Paris, quand Louis XVIII accordait aux monarques triomphants l'honneur de dîner à sa table, il passait sans façon le premier devant ces princes dont les soldats campaient dans la cour du Louvre; il les traitait comme des vassaux qui n'avaient fait que leur devoir en amenant des hommes d'armes à leur seigneur suzerain. En Europe il n'est qu'une monarchie,

celle de France ; le destin des autres monarchies est lié au sort de celle-là. Toutes les races royales sont d'hier auprès de la race de Hugues Capet, et presque toutes en sont filles. Notre ancien pouvoir royal était l'ancienne royauté du monde.

Plus cette superbe du descendant de saint Louis était impolitique (elle est devenue funeste à ses héritiers), plus elle plaisait à l'orgueil national ; les Français jouissaient de voir des souverains qui, vaincus, avaient porté les chaînes d'un homme, porter, vainqueurs, le joug d'une race.

La foi inébranlable de Louis XVIII dans son sang est la puissance réelle qui lui rendit le sceptre ; c'est cette foi qui, à deux reprises, fit tomber sur sa tête une couronne pour laquelle l'Europe ne croyait pas, ne prétendait pas épuiser ses populations et ses trésors. Le banni sans soldats se trouvait au bout de toutes les batailles qu'il n'avait pas livrées. Louis XVIII était la légitimité incarnée ; elle a cessé d'être visible quand il a disparu.

XX

Suite des Cent-Jours à Gand. — Pavillon Marsan à Gand. — M. Gaillard, conseiller à la cour royale. — Visite secrète de Madame la Baronne de Vitrolles. — Billet de la main de Monsieur. — Fouché.

A GAND, comme à Paris, le pavillon Marsan existait. Chaque jour apportait de France à Monsieur des nouvelles qu'enfantait l'intérêt ou l'imagination.

M. Gaillard, ancien oratorien, conseiller à la cour royale, ami intime de Fouché, descendit au milieu de nous ; il se fit reconnaître et fut mis en rapport avec M. Capelle.

Quand je me rendais chez Monsieur, ce qui était rare, son entourage m'entretenait, à paroles couvertes et avec maints soupirs, d'un *homme qui (il fallait en convenir) se conduisait à merveille ; il entravait toutes les opérations de l'empereur ; il défendait le faubourg Saint-Germain, etc., etc.*

Le fidèle maréchal Soult était aussi l'objet des prédilections de Monsieur, et, après Fouché, l'homme le plus loyal de France.

Un jour, une voiture s'arrête à la porte de mon auberge; j'en vois descendre madame la baronne de Vitrolles; elle arrivait chargée des pouvoirs du duc d'Otrante. Elle remporta un billet écrit de la main de Monsieur, par lequel le prince déclarait conserver une reconnaissance éternelle à celui qui sauvait M. de Vitrolles. Fouché n'en voulait pas davantage; armé de ce billet, il était sûr de son avenir en cas de restauration. Dès ce moment il ne fut plus question à Gand que des immenses obligations que l'on avait à l'excellent M. Fouché de Nantes, que de l'impossibilité de rentrer en France autrement que par le bon plaisir de ce juste; l'embarras était de faire goûter au roi le nouveau rédempteur de la monarchie.

Après les Cent-Jours, madame de Custine me força de dîner chez elle avec Fouché. Je l'avais vu une fois, cinq ans auparavant. L'ancien ministre savait que je m'étais opposé à sa nomination; et comme il me supposait puissant, il voulait faire sa paix avec moi. Ce qu'il y avait de mieux en lui, c'était la mort de Louis XVI; le régicide était son excuse. Bavard, ainsi que tous les révolutionnaires, battant l'air de phrases vides, il débitait un ramas de lieux communs farcis de *destin*, de *nécessité*, de *droit des choses*, mêlant à ce non-sens philosophique des non-sens sur le progrès et la marche de la société, d'impudentes maximes au profit du fort contre le faible; ne se faisant faute d'aveux effrontés sur la justice des succès, le peu de valeur d'une tête qui tombe, l'équité de ce qui prospère, l'iniquité de ce qui souffre, affectant de parler des plus affreux désastres avec légèreté et indifférence, comme un génie au-dessus de ces niaiseries. Il ne lui échappa, à propos de quoi que ce soit, une idée choisie, un aperçu remarquable. Je sortis en haussant les épaules.

M. Fouché ne m'a jamais pardonné ma sécheresse et le peu d'effet qu'il produisit sur moi. Il avait pensé me

fasciner en faisant monter et descendre à mes yeux le coutelas de l'instrument fatal ; il s'était imaginé que je tiendrais à colosse l'énergumène qui, parlant du sol de Lyon, avait dit : 'Ce sol sera bouleversé ; sur les débris de cette ville superbe et rebelle s'élèveront des chaumières éparses que les amis de l'égalité s'empresseront de venir habiter. . . . Nous aurons le courage énergique de traverser les vastes tombeaux des conspirateurs. . . . Il faut que leurs cadavres ensanglantés, précipités dans le Rhône, offrent sur les deux rives et à son embouchure l'impression de l'épouvante et l'image de la toute-puissance du peuple. . . . Nous célébrerons la victoire de Toulon ; nous enverrons ce soir deux cent cinquante rebelles sous le fer de la foudre.'

Ces horribles pretintailles ne m'imposèrent point ; parce que M. *de Nantes* avait délayé des forfaits républicains dans de la boue impériale ; que le sans-culotte, métamorphosé en duc, avait enveloppé la corde de la lanterne dans le cordon de la Légion d'honneur, il ne m'en paraissait ni plus habile ni plus grand. Les Jacobins détestent les hommes qui ne font aucun cas de leurs atrocités et qui méprisent leurs meurtres ; leur orgueil est irrité, comme celui des auteurs dont on conteste le talent.

XXI

Affaires à Vienne. — Négociations de M. de Saint-Léon, envoyé de Fouché. — Proposition relative à M. le Duc d'Orléans. — M. de Talleyrand. — Mécontentement d'Alexandre contre Louis XVIII. — Divers prétendants. — Rapport de M. de La Besnardière. — Proposition inattendue d'Alexandre au Congrès ; Lord Clancarty la fait échouer.

En même temps que Fouché envoyait à Gand M. Gaillard négocier avec le frère de Louis XVI, ses agents

à Bâle pourparlaient avec ceux du prince de Metternich au sujet de Napoléon II, et M. de Saint-Léon, dépêché par ce même Fouché, arrivait à Vienne pour traiter de la couronne *possible* de M. le duc d'Orléans. Les amis du duc d'Otrante ne pouvaient pas plus compter sur lui que ses ennemis; au retour des princes légitimes, il maintint sur la liste des exilés son ancien collègue M. Thibaudeau, tandis que de son côté M. de Talleyrand retranchait de la liste ou ajoutait au catalogue tel ou tel proscrit, selon son caprice. Le faubourg Saint-Germain n'avait-il pas bien raison de croire en M. Fouché ?

M. de Saint-Léon à Vienne apportait trois billets dont l'un était adressé à M. de Talleyrand; le duc d'Otrante proposait à l'ambassadeur de Louis XVIII de pousser au trône, s'il y voyait jour, le fils d'Égalité. Quelle probité dans ces négociations! qu'on était heureux d'avoir affaire à de si honnêtes gens! Nous avons pourtant admiré, encensé, béni ces Cartouche; nous leur avons fait la cour; nous les avons appelés *monseigneur*! Cela explique le monde actuel. M. de Montrond vint de surcroît après M. de Saint-Léon.

M. le duc d'Orléans ne conspirait pas de fait, mais de consentement; il laissait intriguer les affinités révolutionnaires; douce société! Au fond de ces bois, le plénipotentiaire du roi de France prêtait l'oreille aux ouvertures de Fouché.

L'idée de substituer la branche cadette à la branche aînée sourit à M. de Talleyrand.

Prenant parti, toutefois sans se découvrir en entier, il hasarda quelques mots du projet de Fouché à Alexandre. Le czar avait cessé de s'intéresser à Louis XVIII; celui-ci l'avait blessé à Paris par son affectation de supériorité de race; il l'avait encore blessé en rejetant le mariage du duc de Berry avec une sœur de l'empereur; on refusait la princesse pour trois raisons: elle était schismatique; elle n'était pas d'une assez vieille souche; elle était d'une famille de fous; raisons qu'on ne présentait pas debout, mais de biais, et qui, entrevues, offensaient triplement Alexandre. Du reste, il semblait que la

succession fût ouverte ; tout le monde prétendait hériter des fils de Louis XIV ; Benjamin Constant, au nom de madame Murat, plaidait les droits que la sœur de Napoléon croyait avoir au royaume de Naples ; Bernadotte jetait un regard lointain sur Versailles, apparemment parce que le roi de Suède venait de Pau.

La Besnardière passa à M. de Caulaincourt ; il brocha un rapport, *des griefs et contredits de la France à l'endroit de la légitimité*. La ruade lâchée, M. de Talleyrand trouva le moyen de communiquer le rapport à Alexandre ; mécontent et mobile, l'autocrate fut frappé du pamphlet de La Besnardière. Tout à coup, en plein congrès, à la stupéfaction de chacun, le czar demande si ce ne serait pas matière à délibération d'examiner en quoi M. le duc d'Orléans pourrait convenir comme roi à la France et à l'Europe. C'est peut-être une des choses les plus surprenantes de ces temps extraordinaires, et peut-être est-il plus extraordinaire encore qu'on en ait si peu parlé. Lord Clancarty fit échouer la proposition russe ; sa seigneurie déclara n'avoir point de pouvoirs pour traiter une question aussi grave. ' Quant à moi, dit-il, en opinant comme simple particulier, je pense que mettre M. le duc d'Orléans sur le trône de France serait remplacer une usurpation militaire par une usurpation de famille, plus dangereuse aux monarques que toutes les autres usurpations.'

Sur les obstacles que rencontra le czar, M. de Talleyrand fit volte-face ; prévoyant que le coup retentirait, il rendit compte à Louis XVIII (dans une dépêche que j'ai vue et qui portait le n° 25 ou 27) de l'étrange séance du congrès ; il se croyait obligé d'informer Sa Majesté d'une démarche aussi exorbitante, parce que cette nouvelle, disait-il, ne tarderait pas de parvenir aux oreilles du roi ; singulière naïveté pour M. le prince de Talleyrand.

XXII

Déclaration de l'Alliance tronquée dans le Journal officiel de Francfort. — M. de Talleyrand veut que le roi rentre en France par les provinces du Sud-Est. — Divers marchés du Prince de Bénévent à Vienne.—Il m'écrit à Gand ; sa lettre.

Il avait été question d'une déclaration de l'Alliance, afin de bien avertir le monde qu'on n'en voulait qu'à Napoléon ; qu'on ne prétendait imposer à la France ni une forme obligée de gouvernement, ni un souverain qui ne fût pas de son choix. Cette dernière partie de la déclaration fut supprimée, mais elle fut positivement annoncée dans le journal officiel de Francfort.

On voit qu'à la seconde restauration, pas plus qu'à la première, les alliés ne se souciaient point du rétablissement de la légitimité ; l'évènement seul a tout fait. Qu'importait à des souverains dont la vue était si courte que la mère des monarchies de l'Europe fût égorgée ? Cela les empêcherait-il de donner des fêtes et d'avoir des gardes ? Aujourd'hui les monarques sont si solidement assis, le globe dans une main, l'épée dans l'autre !

M. de Talleyrand, dont les intérêts étaient alors à Vienne, craignait que les Anglais, dont l'opinion ne lui était plus aussi favorable, engageassent la partie militaire avant que toutes les armées fussent en ligne, et que le cabinet de Saint-James acquît ainsi la prépondérance ; c'est pourquoi il voulait amener le roi à rentrer par les provinces du sud-est, afin qu'il se trouvât sous la tutelle des troupes de l'Empire et du cabinet autrichien. Le duc de Wellington avait donc l'ordre précis de ne point commencer les hostilités ; c'est donc Napoléon qui a voulu la bataille de Waterloo ; on n'arrête point les destinées d'une telle nature.

Ces faits historiques, les plus curieux du monde, ont été généralement ignorés ; c'est encore de même qu'on s'est formé une opinion confuse des traités de Vienne, relativement à la France ; on les a crus l'œuvre unique

d'une troupe de souverains victorieux acharnés à notre perte; malheureusement, s'ils sont durs, ils ont été envenimés par une main française; quand M. de Talleyrand ne conspire pas, il trafique.

La Prusse voulait avoir la Saxe, qui tôt ou tard sera sa proie; la France devait favoriser ce désir, car, la Saxe obtenant un dédommagement dans les cercles du Rhin, Landau nous restait avec nos enclaves; Coblentz et d'autres forteresses passaient à un petit État ami qui, placé entre nous et la Prusse, empêchait les points de contact; les clefs de la France n'étaient point livrées à l'ombre de Frédéric. Pour trois millions qu'il en coûta à la Saxe, M. de Talleyrand s'opposa aux combinaisons du cabinet de Berlin; mais, afin d'obtenir l'assentiment d'Alexandre à l'existence de la vieille Saxe, notre ambassadeur fut obligé d'abandonner la Pologne au czar, bien que les autres puissances désirassent qu'une Pologne quelconque rendît les mouvements du Moscovite moins libres dans le Nord. M. de Talleyrand prétendait qu'il avait droit à une subvention, en échange de son duché de Bénévent; il vendait sa livrée en quittant son maître. Lorsque la France perdait tant, M. de Talleyrand n'aurait-il pu perdre aussi quelque chose? Bénévent, d'ailleurs, n'appartenait pas au grand chambellan; en vertu du rétablissement des anciens traités, cette principauté dépendait des États de l'Église.

Telles étaient les transactions diplomatiques que l'on passait à Vienne, tandis que nous séjournions à Gand. Je reçus, dans cette dernière résidence, cette lettre de M. de Talleyrand:

'VIENNE, le 4 avril.

'J'ai appris avec grand plaisir, monsieur, que vous étiez à Gand, car les circonstances exigent que le roi soit entouré d'hommes forts et indépendants.

'Vous aurez sûrement pensé qu'il était utile de réfuter par des publications fortement raisonnées toute la nouvelle doctrine que l'on veut établir dans les pièces officielles qui paraissent en France.

'Il y aurait de l'utilité à ce qu'il parût quelque chose dont l'objet serait d'établir que la déclaration du 31 mars, faite à Paris par les alliés, que la déchéance, que l'abdication, que le traité du 11 avril qui en a été la conséquence, sont autant de conditions préliminaires, indispensables et absolues du traité du 30 mai; c'est-à-dire que sans ces conditions préalables le traité n'eût pas été fait. Cela posé, celui qui viole lesdites conditions, ou qui en seconde la violation, rompt la paix que ce traité a établie. Ce sont donc lui et ses complices qui déclarent la guerre à l'Europe.

'Pour le dehors comme pour le dedans, une discussion prise dans ce sens ferait du bien; il faut seulement qu'elle soit bien faite, ainsi chargez-vous-en.

'Agréez, monsieur, l'hommage de mon sincère attachement et de ma haute considération.

TALLEYRAND.

'J'espère avoir l'honneur de vous voir à la fin du mois.'

Cette lettre montre tout ce que M. de Talleyrand était capable de faire, quand il écrivait seul; il avait la bonté de m'enseigner le *motif*, s'en rapportant à mes fioritures. Il s'agissait bien de quelques phrases diplomatiques sur la déchéance, sur l'abdication, sur le traité du 11 avril et du 30 mai, pour arrêter Napoléon! Je fus très reconnaissant des instructions en vertu de mon brevet d'*homme fort*, mais je ne les suivis pas; ambassadeur *in petto*, je ne me mêlais point en ce moment des *affaires étrangères*; je ne m'occupais que de mon *ministère de l'intérieur par intérim*.

Mais que se passait-il à Paris?

XXIII

Les Cent-Jours à Paris. — Effet du passage de la légitimité en France. — Étonnement de Bonaparte. — Il est obligé de capituler avec les idées qu'il avait crues étouffées. — Son

nouveau système. — Trois énormes joueurs restés. — Chimères des libéraux. — Clubs et fédérés. — Escamotage de la République. — L'Acte additionnel. — Chambre des représentants convoquée. — Inutile Champ de Mai.

DES *petits Cent-Jours* à Gand, passons aux *grands Cent-Jours* à Paris.

Je vous ai dit les raisons qui auraient dû arrêter Bonaparte à l'île d'Elbe, et les raisons primantes ou plutôt la nécessité tirée de sa nature qui le contraignirent de sortir de l'exil. Mais la marche de Cannes à Paris épuisa ce qui lui restait du vieil homme. A Paris le talisman fut brisé.

Le peu d'instants que la légalité avait reparu avait suffi pour rendre impossible le rétablissement de l'arbitraire. Le despotisme muselle les masses, et affranchit les individus dans une certaine limite; l'anarchie déchaîne les masses, et asservit les indépendances individuelles. De là, le despotisme ressemble à la liberté, quand il succède à l'anarchie; il reste ce qu'il est véritablement quand il remplace la liberté; libérateur après la Constitution directoriale, Bonaparte était oppresseur après la Charte. Il le sentait si bien qu'il se crut obligé d'aller plus loin que Louis XVIII et de retourner aux sources de la souveraineté nationale. Lui, qui avait foulé le peuple en maître, fut réduit à se refaire tribun du peuple, à courtiser la faveur des faubourgs, à parodier l'enfance révolutionnaire, à bégayer un vieux langage de liberté qui faisait grimacer ses lèvres, et dont chaque syllabe mettait en colère son épée.

Sa destinée, comme puissance, était en effet si bien accomplie, qu'on ne reconnut plus le génie de Napoléon pendant les Cent-Jours. Ce génie était celui du succès et de l'ordre, non celui de la défaite et de la liberté; or, il ne pouvait rien par la victoire qui l'avait trahi, rien pour l'ordre, puisqu'il existait sans lui. Dans son étonnement il disait: 'Comme les Bourbons m'ont arrangé la France en quelques mois! il me faudra des années pour la refaire.' Ce n'était pas l'œuvre de la

légitimité que le conquérant voyait, c'était l'œuvre de la *Charte*; il avait laissé la France muette et prosternée, il la trouvait debout et parlante; dans la naïveté de son esprit absolu, il prenait la liberté pour le désordre.

Et pourtant Bonaparte est obligé de capituler avec les idées qu'il ne peut vaincre de prime abord. A défaut de popularité réelle, des ouvriers, payés à quarante sous par tête, viennent, à la fin de leur journée, brailler au Carrousel *Vive l'Empereur!* cela s'appelait aller *à la criée*. Des proclamations annoncent d'abord une merveille d'oubli et de pardon; les individus sont déclarés libres, la nation libre, la presse libre; on ne veut que la paix, l'indépendance et le bonheur du peuple; tout le système impérial est changé; l'âge d'or va renaître. Afin de rendre la pratique conforme à la théorie, on partage la France en sept grandes divisions de police; les sept lieutenants sont investis des mêmes pouvoirs qu'avaient, sous le Consulat et l'Empire, les directeurs; on sait ce que furent à Lyon, à Bordeaux, à Milan, à Florence, à Lisbonne, à Hambourg, à Amsterdam, ces protecteurs de la liberté individuelle. Au-dessus de ces lieutenants, Bonaparte élève, dans une hiérarchie de plus en plus *favorable à la liberté*, des commissaires extraordinaires, à la manière des représentants du peuple sous la Convention.

La police que dirige Fouché apprend au monde, par des proclamations solennelles, qu'elle ne va plus servir qu'à répandre la philosophie, qu'elle n'agira plus que d'après des principes de vertu.

Bonaparte rétablit, par un décret, la garde nationale du royaume, dont le nom seul lui donnait jadis des vertiges. Il se voit forcé d'annuler le divorce prononcé sous l'Empire entre le despotisme et la démagogie, et de favoriser leur nouvelle alliance; de cet hymen doit naître, au Champ de Mai, une liberté entourée des ombres de ces milliers de victimes sacrifiées sur les échafauds ou dans les campagnes brûlantes de l'Espagne et les déserts glacés de la Russie.

Bonaparte aurait bien voulu ressaisir à lui seul l'au-

torité, mais cela ne lui était pas possible; il trouvait des hommes disposés à la lui disputer; d'abord les républicains de bonne foi, délivrés des chaînes du despotisme et des lois de la monarchie, désiraient garder une indépendance qui n'est peut-être qu'une noble erreur; ensuite les furieux de l'ancienne faction de la montagne; ces derniers, humiliés de n'avoir été, sous l'Empire, que les espions de police d'un despote, semblaient résolus à reprendre, pour leur propre compte, cette liberté de tout faire dont ils avaient cédé pendant quinze années le privilège à un maître.

Mais ni les républicains, ni les révolutionnaires, ni les satellites de Bonaparte, n'étaient assez forts pour établir leur puissance séparée, ou pour se subjuguer mutuellement. Menacés au dehors d'une invasion, poursuivis au dedans par l'opinion publique, ils comprirent que s'ils se divisaient, ils étaient perdus; afin d'échapper au danger, ils ajournèrent leur querelle; les uns apportaient à la défense commune leurs systèmes et leurs chimères, les autres leur terreur et leur perversité. Nul n'était de bonne foi dans ce pacte; chacun, la crise passée, se promettait de le tourner à son profit; tous cherchaient d'avance à s'assurer les résultats de la victoire. Dans cet effrayant trente-et-un, trois énormes joueurs tenaient la banque tour à tour: la liberté, l'anarchie, le despotisme, tous trois trichant et s'efforçant de gagner une partie perdue pour tous.

Pleins de cette pensée, ils ne sévissaient point contre quelques enfants perdus qui pressaient les mesures révolutionnaires; des fédérés s'étaient formés dans les faubourgs et des fédérations s'organisaient sous de rigoureux serments dans la Bretagne, l'Anjou, le Lyonnais et la Bourgogne; on entendait chanter *la Marseillaise* et *la Carmagnole*; un club, établi à Paris, correspondait avec d'autres clubs dans les provinces; on annonçait la résurrection du *Journal des Patriotes*. Mais, de ce côté-là, quelle confiance pouvaient inspirer les ressuscités de 1795? Ne savait-on pas comment ils expliquaient la liberté, l'égalité, les droits de l'homme? Étaient-ils plus

moraux, plus sages, plus sincères après qu'avant leurs énormités ? Est-ce parce qu'ils s'étaient souillés de tous les vices qu'ils étaient devenus capables de toutes les vertus ? On n'abdique pas le crime aussi facilement qu'une couronne ; le front que ceignit l'affreux bandeau en conserve des marques ineffaçables.

L'idée de faire descendre un ambitieux de génie du rang d'empereur à la condition de généralissime ou de président de la République était une chimère ; le bonnet rouge, dont on chargeait la tête de ses bustes pendant les Cent-Jours, n'aurait annoncé à Bonaparte que la reprise du diadème, s'il était donné à ces athlètes qui parcourent le monde de fournir deux fois la même carrière.

Toutefois, des libéraux de choix se promettaient la victoire ; des hommes fourvoyés, comme Benjamin Constant, des niais, comme M. Simonde-Sismondi, parlaient de placer le prince de Canino au ministère de l'intérieur, le lieutenant-général comte Carnot au ministère de la guerre, le comte Merlin à celui de la justice. En apparence abattu, Bonaparte ne s'opposait point à des mouvements démocratiques qui, en dernier résultat, fournissaient des conscrits à son armée. Il se laissait attaquer dans les pamphlets ; des caricatures lui répétaient : *Ile d'Elbe*, comme les gens criaient à Louis XI : *Péronne*. On prêchait à l'échappé de prison, en le tutoyant, la liberté et l'égalité ; il écoutait ces remontrances d'un air de componction. Tout à coup, rompant les liens dont on avait prétendu l'envelopper, il proclame de sa propre autorité, non une constitution plébéienne, mais une constitution aristocratique, un *Acte additionnel* aux constitutions de l'Empire.

La République rêvée se change par cet adroit escamotage dans le vieux gouvernement impérial. L'*Acte additionnel* enlève à Bonaparte le parti républicain et fait des mécontents dans presque tous les autres partis. La licence règne à Paris, l'anarchie dans les provinces ; les autorités civiles et militaires se combattent ; ici on menace de brûler les châteaux et d'égorger les prêtres ; là on arbore le drapeau blanc et on crie *Vive le roi !*

Attaqué, Bonaparte recule ; il retire à ses commissaires extraordinaires la nomination des maires des communes et rend cette nomination au peuple. Effrayé de la multiplicité des votes négatifs contre l'*Acte additionnel*, il abandonne sa dictature et convoque la Chambre des représentants en vertu de cet acte qui n'est point encore accepté. Errant d'écueil en écueil, à peine délivré d'un danger, il heurte contre un autre ; souverain d'un jour, comment instituer une pairie héréditaire que l'esprit d'égalité repousse ? Comment gouverner les deux Chambres ? Montreront-elles une obéissance passive ? Quels seront les rapports de ces Chambres avec l'assemblée projetée du Champ de Mai, laquelle n'a plus de véritable but, puisque l'*Acte additionnel* est mis à exécution avant que les suffrages eussent été comptés ? Cette assemblée, composée de trente mille électeurs, ne se croira-t-elle pas la représentation nationale ?

Ce Champ de Mai, si pompeusement annoncé et célébré le 1er juin, se résout en un simple défilé de troupes et une distribution de drapeaux devant un autel méprisé. Napoléon, entouré de ses frères, des dignitaires de l'État, des maréchaux, des corps civils et judiciaires, proclame la souveraineté du peuple à laquelle il ne croyait pas. Les citoyens s'étaient imaginé qu'ils fabriqueraient eux-mêmes une constitution dans ce jour solennel, les paisibles bourgeois s'attendaient qu'on y déclarerait l'abdication de Napoléon en faveur de son fils, abdication manigancée à Bâle entre les agents de Fouché et du prince de Metternich ; il n'y eut rien qu'une ridicule attrape politique. L'*Acte additionnel* se présentait, au reste, comme un hommage à la légitimité ; à quelques différences près, c'était la Charte.

XXIV

Suite des Cent-Jours à Paris. — Soucis et amertumes de Bonaparte.

Ces changements subits, cette confusion de toutes choses, annonçaient l'agonie du despotisme. Toutefois

l'empereur ne peut recevoir du dedans l'atteinte mortelle, car le pouvoir qui le combat est aussi exténué que lui; le Titan révolutionnaire, que Napoléon avait jadis terrassé, n'a point recouvré son énergie native; les deux géants se portent maintenant d'inutiles coups; ce n'est plus que la lutte de deux ombres.

A ces impossibilités générales se joignent pour Bonaparte des tribulations domestiques et des soucis de palais; il annonçait à la France le retour de l'impératrice et du roi de Rome, et l'une et l'autre ne revenaient point. Il disait à propos de la reine de Hollande, devenue par Louis XVIII duchesse de Saint-Leu: 'Quand on a accepté les prospérités d'une famille, il faut en embrasser les adversités.' Joseph, accouru de la Suisse, ne lui demandait que de l'argent; Lucien l'inquiétait par ses liaisons libérales; Murat, d'abord conjuré contre son beau-frère, s'était trop hâté, en revenant à lui, d'attaquer les Autrichiens; dépouillé du royaume de Naples et fugitif de mauvais augure, il attendait aux arrêts, près de Marseille, la catastrophe que je vous raconterai plus tard.

Et puis l'empereur pouvait-il se fier à ses anciens partisans et ses prétendus amis? ne l'avaient-ils pas indignement abandonné au moment de sa chute? Ce Sénat qui rampait à ses pieds, maintenant blotti dans la pairie, n'avait-il pas décrété la déchéance de son bienfaiteur? Pouvait-il les croire, ces hommes, lorsqu'ils venaient lui dire: 'L'intérêt de la France est inséparable du vôtre. Si la fortune trompait vos efforts, des revers, sire, n'affaibliraient pas notre persévérance et redoubleraient notre attachement pour vous.' Votre persévérance! votre attachement redoublé par l'infortune! Vous disiez ceci le 11 juin 1815; qu'aviez-vous dit le 2 avril 1814? que direz-vous quelques semaines après, en juillet 1815?

Le ministre de la police impériale, ainsi que vous l'avez vu, correspondait avec Gand, Vienne et Bâle; les maréchaux auxquels Bonaparte était contraint de donner le commandement de ses soldats avaient naguère prêté

serment à Louis XVIII; ils avaient fait contre lui, Bonaparte, les proclamations les plus violentes; depuis ce moment, il est vrai, ils avaient réépousé leur sultan; mais s'il eût été arrêté à Grenoble, qu'en auraient-ils fait? Suffit-il de rompre un serment pour rendre à un autre serment violé toute sa force? Deux parjures équivalent-ils à la fidélité?

Encore quelques jours, et ces admirateurs du Champ de Mai rapporteront leur dévouement à Louis XVIII dans les salons des Tuileries; ils s'approcheront de la sainte table du Dieu de paix, pour se faire nommer ministres aux banquets de la guerre; hérauts et brandisseurs des insignes royaux au sacre de Bonaparte, ils rempliront les mêmes fonctions au sacre de Charles X.

Ceux qui n'avaient pu s'attacher à Napoléon par sa gloire, qui n'avaient pu tenir par la reconnaissance au bienfaiteur duquel ils avaient reçu leurs richesses, leurs honneurs et jusqu'à leurs noms, s'immoleraient-ils maintenant à ses espérances? S'enchaîneraient-ils à une fortune précaire et recommençante, les ingrats que ne fixa point une fortune consolidée par des succès inouïs et par une possession de seize années de victoires? Tant de chrysalides qui, entre deux printemps, avaient dépouillé et revêtu, quitté et repris la peau du légitimiste et du révolutionnaire, du napoléonien et du bourboniste, ne devaient laisser au fond de l'âme de Napoléon que défiance, horreur et mépris; ce grand homme vieilli était seul au milieu de tous ces traîtres, sur une terre chancelante, sous un ciel ennemi, en face de sa destinée accomplie et du jugement de Dieu.

XXV

Résolution à Vienne. — Mouvement à Paris.

Napoléon n'avait trouvé de fidèles que les fantômes de sa gloire passée; ils l'escortèrent, ainsi que je vous l'ai dit, du lieu de son débarquement jusqu'à la capitale de la France. Mais les aigles, qui avaient *volé de clocher en*

clocher de Cannes à Paris, s'abattirent fatiguées sur les cheminées des Tuileries, sans pouvoir aller plus loin.

Napoléon ne se précipite point, avec les populations émues, sur la Belgique, avant qu'une armée anglo-prussienne s'y fût rassemblée; il s'arrête; il essaye de négocier avec l'Europe et de maintenir humblement les traités de la légitimité. Le congrès de Vienne oppose à M. le duc de Vicence l'abdication du 11 avril 1814; par cette abdication Bonaparte *reconnaissait qu'il était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe*, et en conséquence *renonçait, pour lui et ses héritiers, aux trônes de France et d'Italie*. Or, puisqu'il vient rétablir son pouvoir, il viole manifestement le traité de Paris, et se replace dans la situation politique antérieure au 31 mars 1814; donc c'est lui Bonaparte qui déclare la guerre à l'Europe, et non l'Europe à Bonaparte. Ces arguties logiques de procureurs diplomates, comme je l'ai fait remarquer à propos de la lettre de M. de Talleyrand, valaient ce qu'elles pouvaient avant le combat.

La nouvelle du débarquement de Bonaparte à Cannes était arrivée à Vienne le 6 mars. Alexandre venait de recevoir le projet d'alliance entre la France, l'Autriche et l'Angleterre; il hésita un moment entre les deux nouvelles, puis il dit: 'Il ne s'agit pas de moi, mais du salut du monde.' Et une estafette porte à Saint-Pétersbourg l'ordre de faire partir la garde. Les armées qui se retiraient s'arrêtent; leur lougue file fait volte-face, et huit cent mille ennemis tournent le visage vers la France. Bonaparte se prépare à la guerre; il est attendu à de nouveaux champs catalauniques; Dieu l'a ajourné à la bataille qui doit mettre fin au règne des batailles.

Il avait suffi de la chaleur des ailes de la renommée de Marengo et d'Austerlitz pour faire éclore des armées, dans cette France qui n'est qu'un grand nid de soldats. Bonaparte avait rendu à ses légions leurs surnoms d'*invincible*, de *terrible*, d'*incomparable*; sept armées reprenaient le titre d'armées des Pyrénées, des Alpes, du Jura, de la Moselle, du Rhin; grands souvenirs qui servaient d'encouragement à des troupes supposées, à

des triomphes en espérance. Une armée véritable était réunie à Paris et à Laon; cent cinquante batteries attelées, dix mille soldats d'élite entrés dans la garde; dix-huit mille marins illustrés à Lutzen et à Bautzen; trente mille vétérans, officiers et sous-officiers, en garnison dans les places fortes; sept départements du nord et de l'est prêts à se lever en masse; cent quatre-vingt mille hommes de la garde nationale rendus mobiles; des corps francs dans la Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté; Paris fabriquant par jour trois mille fusils; telles étaient les ressources de l'empereur. Peut-être aurait-il encore une fois bouleversé le monde, s'il avait pu se résoudre, en affranchissant la patrie, à appeler les nations étrangères à l'indépendance. Le moment était propice; les rois qui promirent à leurs sujets des gouvernements constitutionnels venaient de manquer honteusement à leur parole. Mais la liberté était antipathique à Napoléon depuis qu'il avait bu à la coupe du pouvoir; il aimait mieux être vaincu avec des soldats que de vaincre avec des peuples. Les corps qu'il poussa successivement vers les Pays-Bas se montaient à soixante-dix mille hommes.

XXVI

Ce que nous faisions à Gand. — M. de Blacas.

Nous autres émigrés, nous étions dans la ville de Charles-Quint comme les femmes de cette ville; assises derrière leurs fenêtres, elles voient dans un petit miroir incliné les soldats passer dans la rue. Louis XVIII était là dans un coin complètement oublié; à peine recevait-il de temps en temps un billet du prince de Talleyrand revenant de Vienne, quelques lignes des membres du corps diplomatique résidant auprès du duc de Wellington en qualité de commissaires, MM. Pozzo di Borgo, de Vincent, etc., etc. On avait bien autre chose à faire qu'à songer à nous! Un homme étranger à la politique n'aurait jamais cru qu'un impotent caché au bord de la Lys serait rejeté sur le trône par le choc des milliers de

soldats prêts à s'égorger ; soldats dont il n'était ni le roi ni le général, qui ne pensaient pas à lui, qui ne connaissaient ni son nom ni son existence. De deux points si rapprochés, Gand et Waterloo, jamais l'un ne parut si obscur, l'autre si éclatant ; la légitimité gisait au dépôt comme un vieux fourgon brisé.

Nous savions que les troupes de Bonaparte s'approchaient ; nous n'avions pour nous couvrir que nos deux petites compagnies sous les ordres du duc de Berry, prince dont le sang ne pouvait nous servir, car il était déjà demandé ailleurs. Mille chevaux, détachés de l'armée française, nous auraient enlevés en quelques heures. Les fortifications de Gand étaient démolies ; l'enceinte qui reste eût été d'autant plus facilement forcée que la population belge ne nous était pas favorable. La scène dont j'avais été témoin aux Tuileries se renouvela ; on préparait secrètement les voitures de Sa Majesté ; les chevaux étaient commandés. Nous, fidèles ministres, nous aurions pataugé derrière, à la grâce de Dieu. MONSIEUR partit pour Bruxelles, chargé de surveiller de plus près les mouvements.

M. de Blacas était devenu soucieux et triste ; moi, pauvre homme, je le solaciais. A Vienne on ne lui était pas favorable ; M. de Talleyrand s'en moquait ; les royalistes l'accusaient d'être la cause du retour de Napoléon. Ainsi, dans l'une ou l'autre chance, plus d'exil honoré pour lui en Angleterre, plus de premières places possibles en France ; j'étais son unique appui. Je le rencontrais assez souvent au Marché aux chevaux, où il trottait seul ; m'attelant à son côté, je me conformais *à sa triste pensée*. Cet homme que j'ai défendu à Gand et en Angleterre, que je défendis en France après les Cent-Jours, et jusque dans la préface de *la Monarchie selon la Charte*, cet homme m'a toujours été contraire ; cela ne serait rien s'il n'eût été un mal pour la monarchie. Je ne me repens pas de ma niaiserie passée ; mais je dois redresser dans ces *Mémoires* les surprises faites à mon jugement ou à mon bon cœur.

XXVII

Bataille de Waterloo.

Le 18 juin 1815, vers midi, je sortis de Gand par la porte de Bruxelles; j'allais seul achever ma promenade sur la grand'route. J'avais emporté les *Commentaires de César* et je cheminais lentement, plongé dans ma lecture. J'étais déjà à plus d'une lieue de la ville, lorsque je crus ouïr un roulement sourd; je m'arrêtai, regardai le ciel assez chargé de nuées, délibérant en moi-même si je continuerais d'aller en avant, ou si je me rapprocherais de Gand dans la crainte d'un orage. Je prêtai l'oreille; je n'entendis plus que le cri d'une poule d'eau dans les joncs et le son d'une horloge de village. Je poursuivis ma route; je n'avais pas fait trente pas que le roulement recommença, tantôt bref, tantôt long et à intervalles inégaux; quelquefois il n'était sensible que par une trépidation de l'air, laquelle se communiquait à la terre sur ces plaines immenses, tant il était éloigné. Ces détonations moins vastes, moins onduleuses, moins liées ensemble que celles de la foudre, firent naître dans mon esprit l'idée d'un combat. Je me trouvais devant un peuplier planté à l'angle d'un champ de houblon. Je traversai le chemin et je m'appuyai debout contre le tronc de l'arbre, le visage tourné du côté de Bruxelles. Un vent du sud s'étant levé m'apporta plus distinctement le bruit de l'artillerie. Cette grande bataille, encore sans nom, dont j'écoutais les échos au pied d'un peuplier, et dont une horloge de village venait de sonner les funérailles inconnues, était la bataille de Waterloo.

Auditeur silencieux et solitaire du formidable arrêt des destinées, j'aurais été moins ému si je m'étais trouvé dans la mêlée; le péril, le feu, la cohue de la mort ne m'eussent pas laissé le temps de méditer; mais seul sous un arbre, dans la campagne de Gand, comme le berger des troupeaux qui paissaient autour de moi, le poids des réflexions m'accablait. Quel était ce combat? Était-il définitif? Napoléon était-il là en personne? Succès ou revers de l'une ou l'autre armée, quelle serait

la conséquence de l'évènement pour les peuples, liberté ou esclavage ? Mais quel sang coulait ? Chaque bruit parvenu à mon oreille n'était-il pas le dernier soupir d'un Français ? Était-ce un nouveau Crécy, un nouveau Poitiers, un nouvel Azincourt, dont allaient jouir les plus implacables ennemis de la France ? S'ils triomphaient, notre gloire n'était-elle pas perdue ? Si Napoléon l'emportait, que devenait notre liberté ? Bien qu'un succès de Napoléon m'ouvrît un exil éternel, la patrie l'emportait dans ce moment dans mon cœur ; mes vœux étaient pour l'oppresseur de la France, s'il devait, en sauvant notre honneur, nous arracher à la domination étrangère.

Wellington triomphait-il ? La légitimité rentrerait donc dans Paris derrière ces uniformes rouges qui venaient de reteindre leur pourpre au sang des Français ! La royauté aurait donc pour carrosses de son sacre les chariots d'ambulance remplis de nos grenadiers mutilés ! Que sera-ce qu'une restauration accomplie sous de tels auspices ? . . . Ce n'est là qu'une bien petite partie des idées qui me tourmentaient. Chaque coup de canon me donnait une secousse et doublait le battement de mon cœur. A quelques lieues d'une catastrophe immense, je ne la voyais pas, je ne pouvais toucher le vaste monument funèbre croissant de minute en minute à Waterloo.

Aucun voyageur ne paraissait ; quelques femmes dans les champs, sarclant paisiblement des sillons de légumes, n'avaient pas l'air d'entendre le bruit que j'écoutais. Mais voici venir un courrier ; je quitte le pied de mon arbre et je me place au milieu de la chaussée ; j'arrête le courrier et l'interroge. Il appartenait au duc de Berry et venait d'Alost : 'Bonaparte est entré hier (17 juin) dans Bruxelles, après un combat sanglant. La bataille a dû recommencer aujourd'hui (18 juin). On croit à la défaite définitive des alliés, et l'ordre de la retraite est donné.' Le courrier continua sa route.

Je le suivis en me hâtant ; je fus dépassé par la voiture d'un négociant qui fuyait en poste avec sa famille ; il me confirma le récit du courrier.

XXVIII

Confusion à Gand. — Quelle fut la bataille de Waterloo.

Tout était dans la confusion quand je rentrai à Gand; on fermait les portes de la ville; les guichets seuls demeuraient entre-bâillés; des bourgeois mal armés et quelques soldats faisaient sentinelle. Je me rendis chez le roi.

Monsieur venait d'arriver par une route détournée; il avait quitté Bruxelles sur la fausse nouvelle que Bonaparte y allait entrer, et qu'une première bataille perdue ne laissait aucune espérance du gain d'une seconde. On racontait que les Prussiens ne s'étant pas trouvés en ligne, les Anglais avaient été écrasés.

Sur ces bulletins, le *sauve qui peut* devint général; les possesseurs de quelques ressources partirent; moi, qui ai la coutume de n'avoir jamais rien, j'étais toujours prêt et dispos. Je voulais faire déménager avant moi madame de Chateaubriand, grande bonapartiste, mais qui n'aime pas les coups de canon; elle ne me voulut pas quitter.

Le soir, conseil auprès de Sa Majesté; nous entendîmes de nouveau les rapports de Monsieur et les *on dit* recueillis chez le commandant de la place ou chez le baron d'Eckstein. Le fourgon des diamants de la couronne était attelé; je n'avais pas besoin de fourgon pour emporter mon trésor. J'enfermai le mouchoir de soie noire dont j'entortille ma tête la nuit dans mon flasque portefeuille de ministre de l'intérieur, et je me mis à la disposition du prince, avec ce document important des affaires de la légitimité. J'étais plus riche dans ma première émigration, quand mon havresac me tenait lieu d'oreiller et servait de maillot à *Atala*.

Le 19 juin, à une heure du matin, une lettre de M. Pozzo, transmise au roi par estafette, rétablit la vérité des faits. Bonaparte n'était point entré dans Bruxelles; il avait décidément perdu la bataille de Waterloo. Parti de Paris le 12 juin, il rejoignit son

armée le 14. Le 15, il force les lignes de l'ennemi sur la Sambre. Le 16, il bat les Prussiens dans ces champs de Fleurus où la victoire semble à jamais fidèle aux Français. Les villages de Ligny et de Saint-Amand sont emportés. Aux Quatre-Bras, nouveau succès; le duc de Brunswick reste parmi les morts. Blücher en pleine retraite se rabat sur une réserve de trente mille hommes, aux ordres du général de Bulow; le duc de Wellington, avec les Anglais et les Hollandais, s'adosse à Bruxelles.

Le 18 au matin, avant les premiers coups de canon, le duc de Wellington déclara qu'il pourrait tenir jusqu'à trois heures; mais qu'à cette heure, si les Prussiens ne paraissaient pas, il serait nécessairement écrasé; acculé sur Planchenois et Bruxelles, toute retraite lui était interdite. Surpris par Napoléon, sa position était détestable; il l'avait acceptée et ne l'avait pas choisie.

Les Français emportèrent d'abord, à l'aile gauche de l'ennemi, les hauteurs qui dominent le château d'Hougoumont jusqu'aux fermes de la Haye-Sainte et de Papelotte; à l'aile droite, ils attaquèrent le village de Mont-Saint-Jean; la ferme de la Haye-Sainte est enlevée au centre par le prince Jérôme. Mais la réserve prussienne paraît vers Saint-Lambert à six heures du soir; une nouvelle et furieuse attaque est donnée au village de la Haye-Sainte; Blücher survient avec des troupes fraîches et isole du reste de nos troupes déjà rompues les carrés de la garde impériale. Autour de cette phalange immortelle, le débordement des fuyards entraîne tout parmi des flots de poussière, de fumée ardente et de mitraille, dans des ténèbres sillonnées de fusées à la congrève, au milieu des rugissements de trois cents pièces d'artillerie et du galop précipité de vingt-cinq mille chevaux; c'était comme le sommaire de toutes les batailles de l'Empire. Deux fois les Français ont crié: Victoire! deux fois leurs cris sont étouffés sous la pression des colonnes ennemies. Le feu de nos lignes s'éteint; les cartouches sont épuisées; quelques grenadiers blessés, au milieu de trente mille morts, de cent

mille boulets sanglants, refroidis et conglobés à leurs pieds, restent debout appuyés sur leur mousquet, baïonnette brisée, canon sans charge. Non loin d'eux l'homme des batailles écoutait, l'œil fixe, le dernier coup de canon qu'il devait entendre de sa vie. Dans ces champs de carnage, son frère Jérôme combattait encore avec ses bataillons expirants accablés par le nombre, mais son courage ne peut ramener la victoire.

Le nombre des morts du côté des alliés était estimé à dix-huit mille hommes, du côté des Français à vingt-cinq mille; douze cents officiers anglais avaient péri; presque tous les aides de camp du duc de Wellington étaient tués ou blessés; il n'y eut pas en Angleterre une famille qui ne prît le deuil. Le prince d'Orange avait été atteint d'une balle à l'épaule; le baron de Vincent, ambassadeur d'Autriche, avait eu la main percée. Les Anglais furent redevables du succès aux Irlandais et à la brigade des montagnards écossais que les charges de notre cavalerie ne purent rompre. Le corps de Grouchy, ne s'étant pas avancé, ne se trouva point à l'affaire. Les deux armées croisèrent le fer et le feu avec bravoure et acharnement. Lord Castlereagh, rendant compte de la bataille à la Chambre des lords, disait: 'Les soldats anglais et les soldats français, après l'affaire, lavaient leurs mains sanglantes dans un même ruisseau, et d'un bord à l'autre se congratulaient mutuellement sur leur courage.' Wellington avait toujours été funeste à Bonaparte, ou plutôt le génie rival de la France, le génie anglais, barrait le chemin à la victoire. Aujourd'hui les Prussiens réclament contre les Anglais l'honneur de cette affaire décisive; mais, à la guerre, ce n'est pas l'action accomplie, c'est le nom qui fait le triomphateur; ce n'est pas Bonaparte qui a gagné la véritable bataille d'Iéna.

Les fautes des Français furent considérables; ils se trompèrent sur des corps ennemis ou amis; ils occupèrent trop tard la position des Quatre-Bras; le maréchal Grouchy, qui était chargé de contenir les Prussiens avec ses trente-six mille hommes, les laissa passer sans

les voir ; de là des reproches que nos généraux se sont adressés. Bonaparte attaqua de front selon sa coutume, au lieu de tourner les Anglais, et s'occupa, avec la présomption du maître, de couper la retraite à un ennemi qui n'était pas vaincu.

Beaucoup de menteries et quelques vérités assez curieuses ont été débitées sur cette catastrophe. Le mot : *La garde meurt et ne se rend pas*, est une invention qu'on n'ose plus défendre. A la fin du combat, M. de Turenne pressa Bonaparte de se retirer, pour éviter de tomber entre les mains de l'ennemi. Bonaparte, sorti de ses pensées comme d'un rêve, s'emporta d'abord ; puis tout à coup, au milieu de sa colère, il s'élance sur son cheval et fuit.

FIN

NOTES

PAGE 1. l. 4. *de si longue mémoire*, the memory of which would last so long.

l. 6. *L'empereur de Russie*, i.e. Alexander I.

l. 6. *le roi de Prusse*, i.e. Frederic William III.

l. 21. *hôtels.* In speaking of town mansions, the word *hôtel* is generally used, as here, instead of *maison*; e.g. *Cet homme est très riche; il possède hôtel et château.*

l. 26. *la rentrée des Bourbons*, i.e. April 24, 1814, when, after the retirement of Napoleon to Elba, Louis XVIII returned from his exile in England and ascended the throne of France.

PAGE 2. l. 4. *Charte*, i.e. the Charter promulgated by Louis XVIII in 1814, which, in imitation of the British form of government, made France a constitutional monarchy. (See chapter VIII.)

l. 6. *par l'épée et par la religion*, because the Czar is the recognized head of the army, as also of the Orthodox Greek Church. This latter dignity dates from Peter the Great (1682–1725).

l. 24. *palais des Tuileries*, the imperial palace of France, commenced by Catherine de Médicis, after the plans of Philibert Delorme (1564), continued by Henry IV, and finished by Louis XIV. This palace was stormed by the mob on August 10, 1792, and ransacked in the Revolutions of July 1830 and February 1848. Louis Napoleon made it his residence in 1851, and greatly renovated it. The restoration of the Tuileries, much injured by fire by the Communists in May 1871, was decided on in October 1872, but not proceeded with.

l. 28. *place Vendôme*, between the Rue de la Paix and the Rue Castiglione, in Paris. In 1793, the equestrian statue of Louis XIV, which stood in the centre of the square, was pulled down, and replaced, in 1806, by the 'Colonne de la Grande Armée' surmounted by the statue of Napoleon.

l. 29. *la tête ne me tournât. Me* is here in the dative case. Notice the idiom: *la tête me tourne*, i.e. I feel giddy.

l. 37. *fous.* Distinguish between the French *fou* (in English, 'mad') and the English 'fool' (in French, *sot*).

PAGE 3. l. 9. *Hôtel des Invalides*, the 'Chelsea Hospital' of France, founded, in 1671, by Louis XIV. Its chapel contains the body of Napoleon the First, transferred from St. Helena, and deposited there on December 15, 1840.

l. 14. *ramenât douze canons russes*, i. e. which had been taken from the Russians by the French, during the Napoleonic wars.

l. 26. *par qui*. *Par qui*, used here (instead of *par lesquelles*) with reference to things, is not correct. That grammatical mistake occurs however in Molière, J.-B. Rousseau, Buffon, and several other French writers. Cf:

C'est à vous, mon Esprit, *à qui* je veux parler.
Boileau (*Satire* IX).

l. 26. *fut Moscou consumée*. Notice the inversion, instead of the more common construction: *Moscou fut consumée*.

l. 32. *l'impératrice*, i. e. Marie-Louise.

l. 32. *le roi de Rome*, i. e. the Duke of Reichstadt, Napoleon's only son by the Empress Marie-Louise. On his father's abdication, in 1814, he was proclaimed Emperor as Napoleon II, but never reigned. He retired to Schönbrunn, near Vienna, where he died in 1832.

PAGE 4. l. 2. *le ci-devant roi d'Espagne: ci-devant* is, here, a synonym of *précédent*, that is: the former, or: the ex-King of Spain, i. e. Joseph Bonaparte, who abdicated the throne of Spain after the battle of Vittoria (1813). During the Revolution, titles of nobility having been suppressed, *un ci-devant* (here a substantive) was commonly used with the meaning of: *un ci-devant gentilhomme*.

l. 2. *roi d'Espagne*, i. e. Napoleon's elder brother, Joseph Bonaparte.

l. 9. *passèrent outre*, passed on; hence: took no notice.

l. 10. *s'allèrent cacher* (instead of *allèrent se cacher*.) This construction was not uncommon at the time of Chateaubriand, and occurs frequently in this book.

l. 20. *sur les fonds*: out of the funds. Cf:
Je ne suis pas en fonds, I am short of cash.
Des biens-fonds, land and houses.
Placer son argent à fonds perdu, to purchase a life annuity.

l. 21. *appointements*. Distinguish between the French *appointements* (m.) (in English, salary) and the English 'appointment' (in French *rendez-vous* (m.), *nomination* (f.)).

l. 24. *Madame mère*, i. e. Napoleon's mother, *née* Laetitia Ramolino who married Charles Bonaparte.

PAGE 5. l. 7. *il s'agissait de*. *Il s'agit de* (Latin *agitur de*), the

question is as to . . . , the question is about . . . In this very common form in French, the Latin passive is rendered by the reflexive.

l. 14. *prince de Bénévent.* See *Talleyrand* (Appendix).

l. 19. *De Bonaparte et des Bourbons.* The full title of the pamphlet is '*De Buonaparte, des Bourbons et de la nécessité de se rallier à nos princes légitimes pour le bonheur de la France et celui de l'Europe.*' This pamphlet made a tremendous sensation at the time; Louis XVIII declared that it had been worth a hundred thousand men to him.

l. 19. *pour faire pencher la balance,* i.e. in favour of Louis XVIII.

l. 32. *auprès,* here, with.

PAGE 6. l. 20. *blessaient,* used here as intransitive. Literally, wounded, hence, were repugnant.

l. 25. *le train du jour.* Translate, the fashion nowadays. Cf: *le train de maison,* establishment; *le train de vie,* way of living.

l. 26. *patients* (here a noun), sufferers.

l. 30. *en pleige de. Pleige,* an old legal term meaning bail or security. Cf: Ma tête sur ce point vous servira de pleige (Corneille, *Mélite,* II, v).

l. 31. *réfractaire* (here a noun), defaulter.

l. 39. *était saisie,* was caught up.

PAGE 7. l. 1. *les proches* (here a noun), a synonym for *parents rapprochés,* near relations.

l. 17. *en droit de,* entitled to . . . , justified in . . .

l. 27. *passerait,* i.e. would pass (away) hence, would disappear.

l. 31. *il n'était question que de la France.* France was the only consideration.

l. 35. *il en était de . . .* a synonym for *il y en avait de . . .*

PAGE 8. l. 10. *vinrent expirer à Zurich.* Masséna, at Zurich, on September 25, 1799, defeated the Russians under Korsakov. This compelled Suvarov, who had forced his way across the Alps from Italy to Switzerland, to retreat in October.

l. 14. *il y a cause de mort,* that is, there is (sufficient) cause for death, or, there is enough to cause death.

PAGE 9. l. 4. *Directoire,* the name given in France to the Executive Council which ruled the State, jointly with the *Conseil des Cinq-Cents* and the *Conseil des Anciens.* The Directoire was created on the 5th of Brumaire, year IV (i.e. 27th October 1795), and was formed of five members (*Directeurs*) one of whom could be replaced every year, none of them being re-eligible.

The first five *Directeurs* who belonged to it were: La Revellière-Lepeaux, Letourneur, Rewbell, Barras, and Carnot.

l. 6. *demandaient compte à Napoléon de*, i. e. *demandaient à Napoléon* (*de rendre*) *compte de.* Translate, asked Napoleon to account for.

l. 6. *de la barrière du Rhin et des Alpes, conquise par la République.* Under the Republic, the Rhine and the Alps were made the boundary of France. That boundary was lost to France after the fall of Napoleon, in 1814.

l. 17. *amende honorable*, originally a degrading punishment which compelled the criminal to make a public confession of his guilt. Hence (as here) *faire amende honorable* means to do public penance.

l. 21. *Il exige l'abdication d'un de ses frères.* In 1810, Louis Bonaparte, in order to avert the ruin of his subjects by repeated levyings of men and raisings of money, abdicated the throne of Holland, on the express command of Napoleon.

l. 22. *il consacre l'expulsion d'un autre*, an allusion to Joseph Bonaparte who, after the battle of Vittoria (1813), had been driven out of Spain; whereupon Napoleon opened negotiations with Ferdinand, the native King of Spain, with a view to restoring him to the throne.

PAGE 10. l. 24. *Témoin ces paroles.* At the beginning of a sentence, *témoin* may be used adverbially (as here). The English equivalent is 'witness these words.'

l. 31. *Sire*, the title used when addressing Emperors and Kings.

l. 31. *Il aspire à descendre*, an allusion to the following passage:

> Et comme notre esprit, jusqu'au dernier soupir,
> Toujours vers quelque objet pousse quelque désir,
> Il se ramène en soi, n'ayant plus où se prendre,
> Et monté sur le faîte, il aspire à descendre.
>
> Corneille (*Cinna*, II. i.).

l. 39. *M. de Lamartine à la tribune*, an allusion to Lamartine's great speech (May 26, 1840) on the removal of Napoleon's mortal remains from St. Helena to France. Lamartine said: 'Quoique admirateur de ce grand homme, je n'ai pas un enthousiasme sans souvenir et sans prévoyance. Je ne me prosterne pas devant cette mémoire; je ne suis pas de cette religion napoléonienne, de ce culte de la force que l'on veut depuis quelque temps substituer dans l'esprit de la nation à la religion sérieuse de la liberté.'

l. 39. *dans la retraite.* See *Latouche* (Appendix).

PAGE 11. l. 3. *Dans la nuit des forfaits . . .*

Victor Hugo, *Odes et Ballades*, Livre I, Ode XI.

l. 10. *la paix d'Amiens*, the treaty of peace signed (25th March 1802) between France, England, Spain, and Holland. By that treaty, France evacuated the two Sicilies and the Papal States, and restored Portugal. Egypt reverted to the Porte, and Malta to the Knights of St. John. England gave up all her conquests except Ceylon and Trinidad, and Spain and Holland recovered their lost colonies. This treaty was broken the following year, war being renewed on May 18, 1803.

l. 23. *est de ce train*, is in this strain. Cf. note, p. 6, l. 25.

l. 23. *enchérit sur l'autre. Enchérit* means literally, to bid higher; hence, to put a higher price to. Figuratively, as here, to surpass, to improve upon.

l. 25. *célébrer le tombeau de Sainte-Hélène:*

> That name shall hallow the ignoble shore,
> A talisman to all save him who bore:
> The fleets that sweep before the eastern blast
> Shall hear their sea-boys hail it from the mast;
> When Victory's Gallic column shall but rise,
> Like Pompey's pillar, in a desert's skies,
> The rocky isle that holds, or held his dust,
> Shall crown the Atlantic like the hero's bust.
>
> Byron (*Age of Bronze*, IV).

l. 30. *après coup.* The meaning of *coup* varies to almost any extent, e.g. *un coup de brosse*, a brush; *coup de pied*, kick; *coup de fusil*, gun-shot; *coup de théâtre*, theatrical event; *coup de tête*, rash deed; *coup de grâce*, finishing stroke; *coup de l'étrier*, stirrup cup; *coup de clairon, de trompette*, bugle-, trumpet-call; *coup de Jarnac*, underhand blow; *coup de collier*, strong effort; *après coup*, after the event, too late; *à coup sûr*, to be sure, unquestionably, to a certainty.

l. 30. *infirmer la sentence*, a legal expression meaning the quashing by a superior court of a judgment given by a lower court. Translate, to annul the sentence.

PAGE 12. l. 2. *viletés du présent*, or *vilités* (Lat. vilitas). Literally, the low price of a thing; hence, its small importance. Translate, baseness or vileness of the present time.

l. 4. *enfants des Muses*, i.e. poets. The *Muses* were the nine sister goddesses, daughters of Zeus and Mnemosyne, that

presided each over one of the nine liberal arts of the ancient Greeks.

l. 9. *s'en affaiblit*, became enfeebled by it.

l. 11. *quelque chose d'une délivrance.* Notice the use of *quelque chose de* followed by a noun. It is more commonly followed by an adjective; e.g. *quelque chose de bon.*

l. 21. *dans l'ivresse*, i.e. *dans l'ivresse du bonheur*, in rapture.

l. 24. *En prenant congé de*, taking leave of. Cf. *donner un congé à quelqu'un*, to give somebody a holiday; *donner congé à quelqu'un* or *donner à quelqu'un son congé*, to dismiss somebody; *audience de congé*, the parting visit paid by an ambassador to the head of the country to which he is accredited.

l. 35. *à l'être*, that is *à être prosterné.*

l. 36. *grâces*, here favours.

PAGE 13. l. 13. *chez M. de Talleyrand.* De Talleyrand lived then in the town mansion (hôtel) at the corner of the Place de la Concorde and the Rue St. Florentin. It now belongs to Baron Alphonse de Rothschild.

l. 15. *tripotiers*, from *tripot* derived from the old French verb *triper*, to jump, to dance. Literally, gambling-house keepers, hence, as here, *jobbers.*

l. 18. *Je comptais pour rien.* It would be more correct to say: Je *ne* comptais pour rien.

l. 21. *Restauration*, the name given to the return of the Bourbon dynasty to the throne of France (1814), when Louis XVIII came back from exile and ascended the throne of France.

l. 29. *se nantir de*, a legal expression meaning 'to hold something as a security for payment.' By extension, as here, to take possession of, to seize upon, to provide one's self with.

PAGE 14. l. 5. *hôtel de l'Infantado.* The *hôtel* of the Rue St. Florentin (see note p. 13, l. 13) belonged, at the beginning of Louis XVI's reign, to the Duke of Fitz-James, who sold it to the Duchess de l'Infantado in 1787. It was called during the Empire and in the early days of the Restoration *Hôtel de l'Infantado.*

l. 12. *comme une réclame de la légitimité*, as an advertisement for Legitimism (i.e. the Bourbons).

l. 13. *l'infécondité*, literally, infecundity; hence, unfruitful power.

l. 13. *l'évêque d'Autun.* See *Talleyrand* (Appendix).

l. 27. *qui n'est pas même Français*, an allusion to Napoleon's native country, Corsica, and to his Italian extraction.

PAGE 15. l. 3. *caractères*, here characteristics. Distinguish between *il a bon caractère*, he is good-tempered, and *il a une bonne réputation*, he has a good character.

l. 7. *en aventurier*. Notice the use of *en* instead of *comme*. *Comme un aventurier* would imply comparison with other adventurers. *En* means *en qualité de* (in his capacity as); e.g. *Vous parlez en soldat, je dois agir en roi* (Corneille).

l. 15. *retour*, here retribution.

l. 22. *l'Arc de Triomphe* an arch in Paris, on the Place de l'Étoile, between the Champs Élysées and the Avenue de la Grande Armée. This magnificent arch was begun in honour of the *Grande Armée* in 1806, and completed in 1836.

l. 27. *broche*, here 'hurries through' or 'despatches.'

l. 31. *titre de majorat*, i.e. right of ownership of entailed estate. The *majorat* consisted of noblemen's estates, which were transferable, with the title, to the eldest male heir only.

l. 31. *dotation des sénatoreries*, endowment of senatorships. Under the First Empire, the *sénatoreries* consisted of lands the usufruct of which reverted to the senators, or members of the Higher Chamber.

l. 34. *hérédités*, hereditary rights.

l. 35. *Parques* (lat. Parcae). The Fates, the three mythological goddesses who spun, reeled, and cut the thread of human life.

PAGE 16. l. 7. *les princes légitimes*, hereditary princes, that is those belonging to the Bourbon dynasty.

l. 13. *la rançon de Louis XVIII*, meaning that Louis XVIII would have had no chance of ascending the throne, had he not made to the people important concessions, such as those granted by the Charter.

l. 17. *j'étais de la troupe*, i.e. j'étais (un) de la troupe. Cf. *nous sommes de la maison*, we belong to the household; *êtes-vous de la partie?* will you join us?

l. 25. *pour y voir assassiner son fils*. The Duc de Berry, second son of the Comte d'Artois (Charles X), was assassinated by Louvel (February 13, 1820). (See Appendix.)

l. 26. *sur cette terre d'exil dont il revenait*. The Comte d'Artois (Charles X) lived for several years in Scotland, at Holyrood, the ancient palace of the Stuarts. He returned there in 1830, after being exiled from France, and finally retired to Goritz (or Görz) (Austria), where he died in 1836.

l. 31. *il ne se rappelait ni de m'avoir vu*. It would be more grammatical to say *il ne se rappelait ni m'avoir vu*. Cf. I remember that, *Je me rappelle cela*, or *je me souviens de cela*.

l. 33. *entendu parler.* Distinguish between 'to hear of,' *entendre parler de*, and 'to hear from,' *recevoir des nouvelles de.*

l. 33. *Le Génie du Christianisme*, Chateaubriand's masterpiece.

PAGE 17. l. 14. *et d'Italie.* Napoleon's brother, Joseph Bonaparte, was King of Naples (1806) and was succeeded in 1808 by Murat, Napoleon's brother-in-law.

l. 23. *la monarchie des Capets*, the third race of the Kings of France, so called from the name of its first king Hugues Capet (987–996). The Bourbons form the second branch of that dynasty, the first Bourbon being Henri IV (1589–1610).

PAGE 18. l. 18. *l'Alliance*, i.e. between Russia, Austria, England, and Prussia. That alliance became the *Sainte Alliance*, between the same powers, which was signed in Paris on September 26, 1815, after the final abdication of Napoleon.

l. 19. *que les souverains lui accordaient en toute propriété*, the full ownership of which was granted to him by the sovereigns.

l. 25. *celle de l'Abbé de Pradt*, that is l'Abbé de Pradt's pamphlet, *Histoire de l'ambassade dans le grand-duché de Varsovie en* 1812.

l. 29. *Palm.* The family of the unfortunate *Johann Philipp Palm* published at Nuremberg, in 1814, a book which made a great sensation throughout Prussia, and gave the most complete and vivid description of his trial and execution.

l. 35. *Duc de Wellington.* Arthur Wellesley (1769–1852); K.C.B. (1804) (for Indian services); Viscount Wellington (1809) (after Talavera); Earl of Wellington (February 1812) (after Ciudad Rodrigo); Marquis of Wellington (August 1812) (after Salamanca); Duke of Wellington (May 1814) (at the end of the war).

PAGE 19. l. 1. *caractère.* See note, p. 15, l. 3.

l. 21. *cocardes blanches*, white cockades, the colour of the Royal flag.

l. 28. *il s'assembla.* The impersonal form is often used in French, as here, and gives more animation to the style. The real subject is *quelques groupes*, i.e. there assembled a few groups.

l. 33. *Où vas-tu comme ça?* The use of *tu*, in this sentence, implies familiarity. *Tu*, instead of *vous*, is commonly used in French when addressing near relatives or intimate friends.

PAGE 20. l. 9. *lui ôta son chapeau*, a synonym for *le salua.*

PAGE 21. l. 3. *pérorer* (Latin *perorare*). Notice that *pérorer*, a neuter verb, is used here transitively. Translate, harangue.

PAGE 24. l. 20. *l'ordre de Sainte-Thérèse.* The Order of Maria-Theresa, an Austrian military order given for personal merit and bravery; founded in 1757, in honour of the Empress Maria-Theresa (1717–1780), the mother of Marie-Antoinette.

l. 25. *une répétition*, here rehearsal.

PAGE 25. l. 11. *sous-préfet.* Each French department has its *préfet*, i.e. the head of the executive, and the representative of the Government, something like the Lord-Lieutenant of an English county, and in each *arrondissement* of the same department there is a *sous-préfet*, immediately under the *préfet* in whom the administration of the department is centralized.

l. 18. *C'est une méchante race que* ... In sentences of this kind, when the real subject comes after *c'est*, *ce sont*, etc., *que* is used merely to point out the subject and is *not* to be translated. This inversion is for the sake of emphasis. 'Those Provence people are indeed ...'

l. 39. *font mal à lire*, are painful to read.

PAGE 26. l. 1. *dont ils avaient l'honneur de répondre*, for whom they had the honour to be responsible.

l. 12. *sensibilité philosophique*, literally, philosophical sensitiveness, that is, more abstract than real. Translate, 'cold comfort,' or, 'conventional sympathy.'

l. 17. *on n'est pas reçu à* ..., i.e. on n'est pas autorisé à ..., one is not entitled to ... Cf. 'Reprenez-vous vous-mêmes, et puis vous serez reçus à reprendre les autres' (Bourdaloue).

l. 26. *donne le change aux* ..., puts on the wrong scent, hence, as here, misleads or deceives. Cf. 'Il exhorte Polybe à donner le change à sa douleur' (Diderot).

l. 31. *calomnies de Maubreuil.* The Marquis de Maubreuil, a needy adventurer, had managed to steal jewels of immense value from the Queen of Westphalia. When arrested, on his return to Paris, he declared that he had left Paris on being specially commissioned by Talleyrand to assassinate Napoleon. He had, he said, managed to outwit his employer, and was now bringing back these jewels to satisfy Talleyrand's greed and thus to escape punishment for having failed to carry out this odious mission. It is historically proved that this charge against Talleyrand was entirely without foundation. Pasquier,

in his Memoirs, says: 'Rien ne peut donner une apparence de fondement à cette odieuse allégation.'

PAGE 27. l. 2. *Itinéraire de Fabry.* The full title of the book is: *Itinéraire de Buonaparte de Doulevent à Fréjus* (1814).

l. 12. *avait fait fusiller un héritier.* See *Duc d'Enghien* (Appendix).

l. 28. *ductilité*, strictly speaking, the property of a metal which allows it to be drawn into wires or filaments; hence, as here, pliability.

l. 29. *renaissance*, literally, new birth. Translate, revival.

PAGE 28. l. 10. *la Terreur*, the period of the French Revolution which lasted from May 31, 1793, when the *Montagnards* triumphed over the Girondins in the Convention, until the fall of Robespierre on the 9th of Thermidor (July 27, 1794).

l. 14. *sortait de Londres.* During his exile Louis XVIII had been living in England. See *Hartwell* (Appendix).

l. 17. *Calais.* Louis XVIII landed at Calais on April 24, 1814. He had left France on June 22, 1791.

l. 17. *eût pu voir Louvel.* During his trial Louvel declared that from the very first days of the Restoration he had made up his mind to exterminate all the Bourbons, and that, in April 1814, he had gone on foot from Metz to Calais with the fixed intention of assassinating Louis XVIII. See *Louvel* (Appendix).

l. 19. *embarquer Charles X.* Charles X left Cherbourg for England in 1830, on his banishment from France. Cf. note, p. 16, l. 26.

l. 26. *cette résidence d'où Jeanne d'Arc tomba aux mains des Anglais*, that is, Compiègne (1430).

l. 30. *l'invalide royal.* Louis XVIII was very stout, and could hardly walk any distance with comfort.

l. 30. *le cavalier*, i.e. Napoleon.

PAGE 29. l. 2. *le fils de saint Louis*, i.e. Louis XVIII. *Fils* stands here for *descendant.* See *Louis IX* (Appendix).

l. 9. *une plaque*, i.e. badge (of an order). E.g. *Il porte la plaque* (or *le crachat*) *de Grand Officier de la Légion d'Honneur.* Cf. note, p. 66, l. 19.

l. 13. *à l'antique*, i.e. *à* (*la mode*) *antique*, in the old fashion. Cf. *à l'anglaise, à la française, à la Richelieu, à la Louis XVI*; that is, *à la* (*mode de*) *Richelieu, à la* (*mode de*) *Louis XVI.*

l. 19. *magie*, magic power.

l. 32. *Notre-Dame*, the celebrated Gothic cathedral in Paris. It was begun in 1163 and completed in 1257. It narrowly escaped destruction by the Communists in 1871. It has been beautifully restored by Viollet-le-Duc.

l. 34. *formait la haie*, a military expression meaning 'lined the road.'

l. 35. *le Pont-Neuf*, a bridge crossing both arms of the Seine at the Ile de la Cité, constructed in 1578–1604, but remodelled in 1886. On the island, half-way across the bridge, rises an equestrian statue of Henry IV, by Lemot.

l. 36. *quai des Orfèvres*, on the Ile de la Cité, extending from the Pont-Neuf to the Pont St-Michel, on the left bank of the Seine.

PAGE 30. l. 3. *invalide du temps, non de la guerre*, made an invalid by age and not by wars. Cf. note, p. 28, l. 30.

l. 8. *bonnet à poil*, busby.

l. 26. *ne peut se dire*, i.e. *ne peut se décrire*.

l. 37. *nourrissant*, fostering.

l. 39. *la Maison-Rouge*, the name given to the King's military household, which was composed of musketeers dressed in red uniforms.

PAGE 31. l. 4. *des jeunes gens*, an allusion to Alfred de Vigny, who, at seventeen years of age, was a musketeer of the Royal Household.

l. 12. *déclaration du 2 mai, de Saint-Ouen*, that is the proclamation of May 2, 1814, made by Louis XVIII, which established the foundations on which the Charter was to be built. This proclamation took its name from the old royal castle of Saint-Ouen, between Paris and Saint-Denis, where the King issued it.

l. 18. *la vente des biens nationaux irrévocable*, that is, to remain irrevocable. Cf. note, p. 50, l. 3. The *biens nationaux* (national domains) were the lands and properties which were confiscated by the Revolution and sold for the benefit of the nation.

l. 25. *partait de son repos*, sprang from its rest, or, flew up from its perch. Time is here, as in the following lines, compared with a bird.

l. 28. *avaient fait rebrousser les idées*, had produced a reversion in ideas or opinions. Cf. *rebrousser chemin*, to turn back, or to retrace one's steps.

l. 30. *elles affluèrent dans le lit*, they flowed into the bed. Ideas are, here, compared with waters.

l. 32. *fut comme non avenu* (Latin *advenire*), was considered as not having taken place. *Avenu* is the past participle of the verb

avenir, which is not so much used as *advenir*. Cf. *nul et non avenu* (a legal expression), null and void. *Fais ce que tu dois, advienne que pourra*, do your duty, come what may.

l. 34. *quarante ans*. The words *quarante ans* are in the manuscript of the 'Mémoires d'Outre-Tombe.' It is obvious that Chateaubriand made a *lapsus calami* here, as the number of years between 1792 and 1814 is twenty-two.

l. 38. *traité de Paris*. By that treaty France resumed her former frontiers, as in 1792, and regained her lost colonies except the Isle of France (Mauritius), Santa Lucia, and Tabago.

PAGE 32. l. 9. *fil*, literally, thread; hence, as here, chain or connecting link.

l. 11. *octroyée* (Latin *auctorare*), granted, conceded.

l. 20. *anachronismes*. Louis XVIII is here blamed for having dated the Charter 'the 18th year of his reign,' as if he had been on the throne since the death of Louis XVII (June 8, 1795). Napoleon deserves the same reproach, because, although, on April 11, 1814, he had solemnly renounced the throne for himself and his heirs, he nevertheless, in his proclamation of March 1, 1815, declared that everything which had been done since the restoration of the Bourbons was null and void. 'Napoléon n'admettait pas qu'un autre eût été le souverain légitime de la France, et il prétendait avoir régné pendant ses onze mois de séjour à l'Ile d'Elbe' (Duvergier de Hauranne, *Histoire du gouvernement parlementaire*).

l. 20. *à cela près*, with that exception.

l. 25. *places*, here employments or situations.

l. 28. *s'étaient arrangés . . . de*, a synonym for *s'étaient contentés de*, had made shift with.

l. 28. *à cœur joie*, to one's heart's content. Cf. *à contre-cœur*, reluctantly; *de bon cœur*, cheerfully, gladly; *de gaieté de cœur*, deliberately, wantonly; *de tout cœur*, sincerely, most willingly.

l. 39. *en se retirant*. The Emperor Alexander left Paris on June 2, 1814.

l. 39. *sacrifice religieux*, i. e. *une cérémonie religieuse*. There is a mistake in the date mentioned by Chateaubriand. The religious ceremony alluded to here had taken place on Sunday, April 10, 1814, very soon after the entry of the Allies into Paris. A *Te Deum* was sung on the Place de la Concorde, in the presence of the Emperor of Russia, the King of Prussia, and the Prince of Schwarzenberg, representing the Emperor of Austria, to thank God for having given peace to France and to the world.

PAGE 33. l. 1. *place de la Concorde*, the well-known magnificent square in Paris, between the Garden of the Tuileries and the Champs-Élysées. It was at first called *Place Louis XV.* In 1792 it was denominated *Place de la Révolution*, and it was there that capital executions took place. In 1795 it took its present name.

l. 6. *grecque*, i. e. of the Orthodox Greek Church. Cf. note, p. 2, l. 6.

l. 10. *l'odeur du sang*. Cf. note, p. 33, l. 1.

l. 12. *des anciennes invasions barbares*, an allusion to the Goths, the Huns, the Mongols, and the Tartars, who successively invaded Russia.

l. 13. *Tartares*, an allusion to the partly Tartar origin of the Russians. It is only in 1481 that Muscovy was freed from the domination of the Tartars.

l. 17. *j'assistai à*, I witnessed.

l. 23. *se reprendre aux*, revert to.

l. 24. *maréchaux d'empire*. Marshals were suppressed in the French army in 1792. They were re-established by Napoleon in 1804 under the name of *maréchaux d'empire*.

l. 25. *maréchaux de France*. Formerly the *maréchaux de camp* of the king's army were called *maréchaux de France*, to distinguish them from the *maréchaux de camp* who were in the service of the princes in the provinces. At the present moment the rank of Marshal no longer exists in the French army, the highest grade being *général de division*.

l. 28. *patrons*, here models or patterns.

l. 32. *brûler une amorce*, literally, to burn a fuse, the old way of exploding shells. Translate, a shot fired.

PAGE 34. l. 3. *messieurs les gentilshommes de la chambre*, Gentlemen of the (King's) Bedchamber. In speaking of other people's relatives and generally of distinguished persons (as here), it is customary in French to prefix *Monsieur, Madame, Mademoiselle*, e. g. *Monsieur le Docteur, Monsieur le Ministre, Madame la Baronne, Mesdemoiselles vos sœurs*, etc.

l. 4. *messieurs les officiers de la bouche et de la garde-robe*, Stewards of the King's table and Masters of the Wardrobe.

l. 10. *douairières*, dowagers, i. e. widows provided with a dower (in French, *douaire* (m.)) or marriage settlement.

l. 11. *faubourg Saint-Germain*, a quarter in Paris where the old French aristocracy reside.

l. 12. *Arrivaient des députations*. Cf. note, p. 3, l. 26.

l. 14. *à la Rochejaquelein*. Cf. note, p. 29, l. 18.

l. 25. *nommés à vie*, literally, appointed for life; hence life-members.

l. 26. *les deux premières Chambres législatives*, i. e. the *Chambre des Pairs* and the *Chambre des Députés*, the new name given to the former *Corps Législatif*, as it was called under the Empire.

l. 28. *congrès de Vienne*, the name given to the Congress held at Vienna between the allied Powers from October 3, 1814, to June 9, 1815, to readjust the frontiers of several European states and to ensure the equilibrium of Europe.

PAGE 35. l. 4. *le maréchal Soult*, i. e. on December 3, 1814.

l. 10. *vingt feuilles d'impression*, twenty printed sheets.

l. 18. *les Réflexions politiques*, one of the best of Chateaubriand's writings. Its full title is: *Réflexions politiques sur quelques écrits du jour et sur les intérêts de tous les Français* (1814).

l. 19. *la Monarchie selon la Charte*. This writing caused Chateaubriand to lose the King's favour, on account of the author's attacks on the decree of September 5, 1816, which dissolved the Chamber.

l. 23. *la casaque de héraut de la légitimité*. In this expression the word *manteau* is generally more used. Formerly the mantle was the symbol of the profession to whom the wearer of the mantle belonged; e. g. *prendre le manteau de philosophe*. *Héraut* (Latin *heraldus*), herald; here, defender or champion.

l. 35. *Ourika*, a novel by the Duchesse de Duras. It was published in 1824, and met with great success.

l. 36. *Rentrée de l'émigration*. Madame de Staël having made violent attacks against the Empire in *L'Allemagne*, the book was seized, and the authoress left France in 1812 and lived successively in Austria, Russia, Sweden, and England. She only returned to France in 1815, after the fall of Napoleon.

l. 38. *Méréville*. The name of the château was *Folie-Méréville*, not far from Étampes, in the department of Seine-et-Oise.

PAGE 36. l. 2. *Félicie*, who ultimately married Charles Léopold Henri de la Trémoille, prince de Talmont.

l. 3. *Clara*, who ultimately married Henri Louis, Comte de Chastellux.

l. 18. *prêt à tuer le duc d'Enghien*. See *Enghien, Duc d'* (Appendix).

l. 22. *on déterra*, literally, unearthed, i. e. found.

l. 23. *de mon bruit*, here, renown.

l. 24. *son bon frère*. A King, according to the laws of Court

etiquette, addresses another King as *Monsieur mon frère*, and addresses a Royal Prince as *Monsieur mon cousin*.

l. 26. *Stockholm*. In the last days of the Restoration, Chateaubriand was appointed French Ambassador at Stockholm, to the Court of Bernadotte, King of Sweden. He was going to join his post when Napoleon landed in France, after his escape from Elba.

l. 29. *je n'en veux mie* (Latin *mica*, particle, bit), an old French expression. *Mie* is merely used as an expletive word after a negation to give force to it. Translate, I don't want them at all.

PAGE 37. l. 3. *champ de mai*, i. e. an assembly of the nation held in May. This celebrated *champ de mai* takes its name from the annual May meeting which replaced the old *champ de mars*, the annual March meeting of the Franks, in the Merovingian period.

l. 6. *le cimetière*, that is the old Madeleine cemetery in the Rue d'Anjou-Saint-Honoré, No. 48.

l. 10. *Le* 21 *janvier*, the anniversary of the death of Louis XVI (1793).

l. 11. *place Louis XV*. See note, p. 33, l. 1.

l. 12. *la pompe funèbre*, that is *la description de la pompe funèbre*.

l. 14. *Saint-Louis*. See *Louis IX* (Appendix).

l. 18. *Saint-Denis*. See Appendix.

l. 19. *pourquoi son toit est rétabli*, an allusion to the destruction wrought upon the abbey of Saint-Denis during the civil wars under Charles VI and the last Valois kings, and also during the Revolution in 1793.

l. 33. *Ce ne fut pas à Paris comme à Londres*, a comparison between the trials of Louis XVI and Charles I of England.

l. 34. *Convention*, the political assembly which succeeded the Legislative Assembly and lasted from September 21, 1792, to October 26, 1795. At its first sitting the Convention proclaimed the Republic and sentenced Louis XVI to death.

PAGE 38. l. 7. *chants pour la Saint-Barthélemi*, an allusion to the rejoicings of the Catholics over the Saint Bartholomew massacres.

l. 7. *Saint-Barthélemi*, i. e. the massacre of the Protestants which was ordered all over France by Catherine de Medicis and Charles IX, and which took place on St. Bartholomew's Day, August 24, 1572. *Barthélemi* is usually spelt *Barthélemy*.

l. 8. *fêtes pour la mort de Capet*, an allusion to the rejoicings of the revolutionary mob over the death of Louis XVI.

l. 8. *Capet*, i. e. *descendant de Capet*; that is Louis XVI. See *Capet* (*Hugues*) (Appendix).

l. 15. *jour férié* (Latin *feriatus*), here commemoration day. 'This holy-day was appointed at the Restoration, and was observed up to 1859, when its commemoration was abolished by Royal proclamation, and the service for it was directed to be removed from the Prayer-book.' Evan Daniel (*The Prayer-Book*).

l. 25. *Par le temps actuel*, i. e. in the present time. Distinguish between the French *actuel* (in English 'present, of the time being') and the English 'actual' (in French, *vrai*, *réel*).

l. 33. *cimetière de Desclozeaux*, thus called because Desclozeaux, a faithful Royalist, had bought the old Madeleine cemetery and had made it his own private property, to prevent the remains of Louis XVI and Marie-Antoinette from being profaned by the mob.

l. 35. *saisi*, i. e. *saisi de douleur*.

l. 36. *reprit sa couche à Saint-Denis*. See *Saint-Denis* (Appendix).

PAGE 39. l. 4. *ne faisant cas alors que de*. *Faire cas de*, an idiomatic expression meaning 'to value, to have regard or esteem for.'

l. 10. *la garnison française*. The Treaty of Amiens had given Elba to France in 1802. Immediately before that date, the island belonged to the Kings of Naples.

l. 24. *l'oint du Seigneur*, that is, Napoleon. *L'oint* (substantive) *du Seigneur*, a religious appellation for kings or emperors, derived from the custom of the Roman Catholic Church of anointing (in French *oindre*, from Latin *ungere*) with holy oil kings or emperors at their coronation.

l. 26. *actions de grâces* (Latin *gratiarum actio*), thanksgivings. From it is derived the English *grace* (before meat).

PAGE 40. l. 4. *pavillon*. Strictly speaking, *pavillon* means 'naval flag,' the word *drapeau* being used for army flags.

l. 4. *fond*, in heraldry, as here, field.

l. 5. *semée*, in heraldry, as here, aspersed.

l. 6. *racleménts*, scrapings.

l. 9. *le côté comédien de la nature... s'arrangeait de ces parades*. The word *comédien*, more generally used as a noun, is treated here as an adjective. Translate, 'these parades suited what was histrionic in,' &c.

l. 10. *jouait à la chapelle*, an idiomatic way of rendering 'made

a serious occupation of trifles.' Distinguish between *jouer à* (when speaking of games), e.g. *jouer au football, jouer au cricket,* and *jouer de* (when speaking of music), *jouer du violon, jouer du piano.*

l. 16. *au génie militaire.* Distinguish between *un officier* du *génie* (an officer in the Engineers, R. E.) and *un officier* de *génie* (an officer of genius).

l. 27. *Insula inexhaustis Chalybum generosa metallis,* 'the island rich in inexhaustible mines of steel.' (Vergil, *Aeneid,* x. 174.)

l. 32. *revenu,* here disillusioned.

l. 37. *Diable!* a common exclamation, meaning: Upon my word! Indeed!

PAGE 41. l. 12. *son fils.* See *le roi de Rome,* note, p. 3, l. 32.

l. 23. *découvrant,* i. e. seeing in the distance.

l. 39. *des aigles,* i. e. the Napoleonic emblem.

PAGE 42. l. 2. *Nain jaune,* a satirical paper which first appeared in 1810. Its editors were Cauchois-Lemaire, Bory de Saint-Vincent, Étienne, Jouy, Harel, who, although of Napoleonic opinions, never attacked Louis XVIII and the Charter.

l. 2. *plumes de cane,* a play on the word *cane* and *Cannes,* close to which Napoleon landed on his return from Elba (March 1, 1815). A correspondent of the *Nain jaune,* in a letter dated Cannes, February 28, 1815, wrote: 'J'ai usé dix plumes d'oie à vous écrire, sans pouvoir obtenir de réponse; peut-être serai-je plus heureux avec une plume de *canne*; j'en essayerai.' Notice that in this letter the word *cane* is intentionally spelt *canne.*

l. 2. *avertissements.* Distinguish between the French *avertissement* (m.) (in English, *warning*) and the English 'advertisement' (in French, *annonce,* f.).

l. 5. *menées,* intrigues.

l. 10. *du congrès,* i. e. du Congrès de Vienne. See note, p. 34, l. 28.

l. 13. *le petit caporal,* the nickname given by French soldiers to Napoleon.

l. 13. *l'ogre,* the nickname given to Napoleon by the French Royalists; also *l'ogre de Corse.*

l. 13. *le prisonnier.* Napoleon was thus commonly called during his exile in Elba.

l. 15. *on en finirait,* one would finish with it.

l. 24. *le duc d'Orléans,* i. e. Louis-Philippe, Duke of Orléans, who became King of the French (1830–48).

l. 30. *venait d'éclater.* On March 9, 1815, a Napoleonic con-

spiracy against Louis XVIII took place in the department of the Nord. Generals Lefebvre-Desnouettes and Lallemand were to leave Cambrai and Laon, go to La Fère, place themselves at the head of the regiment quartered in that town, join with General Drouet D'Erlon, who would have brought his troops from Lille, march on to Paris, and there upset the Government. Thanks to the energy of General d'Aboville, in command at La Fère at the time, this conspiracy failed.

l. 31. *levés de boucliers*, literally, *the raising of the shields.* Formerly a kind of demonstration made by Roman soldiers when they wanted to resist the orders of their general; hence, as here, opposition made to a superior. Translate, 'rising in arms.'

l. 34. *Hartwell.* See Appendix.

l. 34. *circonstance*, occasion.

l. 37. *les jours maigres*, on fast days.

PAGE 43. l. 8. *de l'homme*, i. e. Napoleon.

l. 10. *dénoncé à la Chambre des députés.* Maréchal Soult was then *Ministre de la guerre* (Secretary of State for War) and consequently held responsible for the landing of Napoleon after his escape from Elba.

l. 19. *congrès*, i.e. Congrès de Vienne. See note, p. 34, l. 28.

l. 25. *dont il tenait*, to whom he was indebted for. Cf. *il tient de son père*, he takes after his father.

l. 31. *homme à entrailles plutôt qu'à cervelle. Entrailles*, literally 'bowels,' as in the Bible, *bowels of mercy.* Translate, 'a man of heart rather than a man of head,' or, 'a man of feelings rather than a man of logic.'

l. 33. *allure à part*, literally, gait apart. Translate, 'a way of their own.'

PAGE 44. l. 9. *carré*, literally, square. Translate, bed.

l. 10. *alors qu'on*, at a time when.

l. 14. *coup de tête.* Cf. note, p. 11, l. 30.

l. 21. *de 74*, i.e. 74 guns.

l. 28. *felouques* (Arabic *falka*, ship), feluccas, an oared and lateen-sailed craft, mostly seen in the Mediterranean.

l. 29. *barque amirale.* Napoleon is here compared, in his small ship, to an admiral in his flagship (*vaisseau-amiral*).

l. 30. *pavillon.* Cf. note, p. 40, l. 4.

l. 30. *semé d'étoiles.* Cf. note, p. 40, l. 5.

PAGE 45. l. 2. *s'il entre quelques soldats.* Cf. note, p. 19, l. 28.

l. 13. *coups de trompette.* Cf. note, p. 11, l. 30.

l. 14. *labarum* (Latin *labarum*), 'the standard adopted by

the Emperor Constantine after his conversion to Christianity. It is described as a pike bearing a silk banner hanging from a crosspiece, and surmounted by a golden crown. It bore a monogram of the first two letters (XP) of the name of Christ in its Greek form (☧). Later, the name was given to various modifications of this standard' (Webster's International Dictionary). Translate, standard.

l. 14. *tombent*, i.e. fall (open).

l. 15. *passa le Niémen*, i.e. on June 24, 1812.

l. 23. *gagna*, here *extended to*.

PAGE 46. l. 2. *la défection du*. Ney had been entrusted by Louis XVIII, to whom he had taken the oath of allegiance, with the command of the army sent to march against Napoleon, who had landed in France on his return from Elba; but, his troops deserting, Ney regarded the cause of the Bourbons as lost and opened Napoleon's way to Paris.

l. 17. *trois fois il a laissé ses troupes, en Égypte, en Espagne et en Russie*. This refers to Napoleon leaving his army behind him: (1) in Egypt (October 9, 1798), in the hands of Kléber and Junot; (2) in Spain (January 19, 1809), in the hands of Soult; (3) in Russia (December 5, 1812), in the hands of Murat.

PAGE 47. l. 13. *la bannière des lis*, i.e. the Royal banner. The *fleurs de lis* were the armorial bearings of the Kings of France.

l. 15. *grand Henri*, i.e. Henry the Fourth. See Appendix.

l. 34. *Dans ce moment de crise où* (instead of *quand*). *When* is ordinarily translated by *quand* or *lorsque;* but if it has an antecedent it is translated by *où* or *que*.

l. 35. *et qu'il*. Notice the use of *que* used, or appearing to be used, as a conjunction of time, to avoid the repetition of *où* (meaning *when*).

PAGE 48. l. 24. *le Moniteur*, i.e. *le Moniteur universel*, a newspaper, the organ of the Government.

l. 30. *massacre de sa famille*, an allusion to the execution of the King's brother, Louis XVI, and of his sister-in-law, Marie-Antoinette.

PAGE 49. l. 10. *l'École de Droit*, Law School.

l. 14. *marcher*, literally, to march (with you). Translate, to volunteer.

l. 18. *vous répond de*, is a guarantee of. Cf. *Je vous en réponds*, I warrant you, I promise you.

l. 27. *qui jouent une partie*. Distinguish between *jeu* (m.) (the game itself, e.g. *aimez-vous le jeu d'échecs?* do you like

chess?) and *partie* (f.) (the game being actually played, e.g. *voulez-vous faire une partie d'échecs?* will you have a game of chess?).

PAGE 50. l. 3. *l'Assemblée constituante* (or nationale). On June 17, 1789, upon the proposition of the Abbé Sieyès, the States-General (*États-Généraux*) constituted themselves the *Assemblée Nationale* or *Constituante*. This Assembly was dissolved on September 21, 1792. 'This Assembly abolished the state religion, annulled monastic vows, divided France into departments, sold the national domains, established a national bank and issued assignats.' (Haydn's *Dictionary of Dates*.)

l. 7. *barbouillaient*, scribbled down.

l. 8. *voir venir*, i.e. *voir venir les évènements*, an idiomatic way of rendering 'let events follow their course' (in order to draw one's conclusions accordingly).

l. 35. *le Carrousel*, the well-known square in Paris, surrounded by the Louvre on three sides and by the Garden of the Tuileries on the fourth. The name is derived from a celebrated fête or *carrousel* (carousal) which was given on it by Louis XIV. Its former name, until 1662, was the *Jardin de Mademoiselle*.

l. 36. *le jardin des Tuileries*, the beautiful garden in front of the old Tuileries Palace. Cf. note, p. 2, l. 24.

PAGE 51. l. 10. *on n'est jamais reçu à dire*. See note, p. 26, l. 17.

l. 12. *fils de saint Louis*. See note, p. 29, l. 2.

l. 18. *à toujours*, a synonym for the more usual *à jamais*, i.e. for ever. With a similar meaning, *pour jamais* or *pour toujours*.

l. 19. *de les forcer*, to do violence to them.

l. 22. *changement de cocarde*, i.e. from the Napoleonic to the Royal cockade. Cf. note, p. 19, l. 21.

l. 23. *à la volée*, rapidly; hence, as here, inconsiderately or at random. In agriculture, *semer à la volée*, to sow broadcast.

l. 24. *perdaient Napoléon*, i.e. *auraient perdu Napoléon*. In energetic writing, the *imperfect* indicative is often used instead of the *past conditional*, when the writer wishes to call special attention to the certainty of the result: e.g. S'il épousait la fille du Duc de Bourgogne, il *réunissait* tôt ou tard l'Aquitaine et les Pays-Bas, entre lesquels Louis XI *périssait* étouffé' (Michelet). (Eve and de Baudiss, *Wellington College French Grammar*.)

l. 27. *régiments suisses*. Swiss soldiers were employed in France at the time of the old monarchy, and for a long time Switzerland provided the different courts of Europe with

mercenary troops. The well-known expression *point d'argent, point de Suisse* (no longer pipe, no longer dance) comes from the fact that those Swiss troops were not always paid regularly, and often had to claim their money by energetic measures.

l. 36. *Le* 10^{e} *de ligne*, i. e. *le* 10^{e} *régiment de ligne.*

PAGE 52. l. 14. *je parlais courage.* Notice the idiomatic form, instead of *parler de courage.* Cf. *parler musique, parler peinture,* to talk about music, to talk about painting; also *parler boutique,* to talk shop.

l. 16. *Il s'agissait bien de défense!* An ironical exclamation meaning 'what a time to talk about defence!'

l. 18. *grandeur louis-quatorzième.* At first sight, the adjective appears to be wrong, because when speaking of kings or emperors the numeral cardinal is always used, except for the first one, e. g. *Napoléon premier, Louis quatorze, Louis seize.* Still, this form is no more than an adjective made of a proper name, as *un style Voltairien, un rire Rabelaisien.*

l. 20. *deniers particuliers* (Latin *denarius*), literally, private pence, hence, private purse, or the king's private revenue. Cf. *Le denier de Saint Pierre,* Peter's pence; *le denier à Dieu,* deposit, earnest-money; *le denier de la veuve,* the widow's mite.

l. 22. *effets,* here *bonds* or *stocks.*

l. 26. *Pavillon de Flore,* the wing added to the Louvre by the great architect Ducerceau in 1595, and joining the embankment side of the palace with the Tuileries of Catherine de Médicis's time. The *Pavillon de Flore* is, at the present time, occupied by the Colonial Office.

l. 30. *débits de nouvelles,* literally, retail shops for news, as *un débit de tabac,* a tobacco shop. Translate, deliveries *or* utterances.

l. 32. *se trouver mal,* the same as *s'évanouir,* or *perdre connaissance,* to faint away.

l. 36. *courir sus* (Latin *susum*), upon. A royal decree of March 6, 1814, declared Napoleon to be a traitor and a rebel, and ordered '*tout militaire, garde national ou simple citoyen, de lui courir sus,*' i. e. to run after him, to fall upon him, or to attack him.

PAGE 53. l. 3. *marqués . . . à l'épaule,* branded on the shoulder with . . . Formerly criminals were branded with a hot iron on the hand or cheek. A common method of establishing ownership of horses and mules consists in branding them with the owner's stamp on the hind-quarter or hoof, or other part of the body.

l. 3. *pour jamais.* See note, p. 51, l. 18.

l. 7. *au jour et à la place*, an emphatic way of rendering 'in exactly the same state.'

l. 20. *pièce de parade*, i. e. a document for show.

l. 21. *se fût défendu*. Grouchy was sent by Napoleon to the south of France, where the Duc d'Angoulême had placed himself at the head of a few thousand men, in order to arrest the Duke and have him shot. (Napoléon dit à Grouchy: 'Vous irez dans le Midi, vous acculerez le Prince à la mer jusqu'à ce qu'il s'embarque. Partez.' Puis il rappela Grouchy, et d'un ton assuré et ferme, lui dit: 'Souvenez-vous surtout de l'ordre que vous recevez de moi: si vous prenez le prince, gardez-vous bien qu'il ne tombe un cheveu de sa tête.' Après un moment et le signe d'une profonde réflexion: 'Non, vous garderez le prince jusqu'à ce que je sois informé et que vous receviez mes ordres.' Le général partit.—Artaud de Montor, *Histoire de la vie et des travaux du Comte d'Hauterive*.) The Duke was arrested by Grouchy, and finally set free by Napoleon.

l. 28. *congrès de Vienne*. See note, p. 34, l. 28.

l. 30. *serre le cœur*. Literally, presses one's heart (with grief); hence, is heartbreaking.

l. 33. *quitte à*, even at the risk of. Cf. *quitte ou double*, double or quits; *quitte à quitte*, quits; *être quittes*, to be quits, to be even.

l. 37. *contre le tyran*. This is the end of Benjamin Constant's most remarkable article, which appeared in the *Journal des Débats* of March 19, 1804:—'Du côté du Roi, la liberté constitutionnelle, la sûreté, la paix; du côté de Bonaparte, la servitude, l'anarchie et la guerre. Qui pourrait hésiter? quel peuple serait plus digne que nous de mépris si nous lui tendions les bras? Nous deviendrions la risée de l'Europe après en avoir été la terreur; et du sein de cette abjection profonde, qu'aurions-nous à dire à ce Roi que nous aurions pu ne pas rappeler, car les puissances voulaient respecter l'indépendance du vœu national? Lui dirions-nous: Vous avez cru aux Français, vous êtes venu au milieu de nous, seul et désarmé; si vos ministres ont commis beaucoup de fautes, vous avez été noble, bon, sensible; une année de votre règne n'a pas fait répandre autant de larmes qu'un seul jour du règne de Bonaparte. Mais, il reparaît sur l'extrémité de notre territoire, il reparaît, cet homme teint de notre sang, et poursuivi naguère par nos malédictions unanimes. Il se montre, il menace, et ni les serments ne nous retiennent, ni votre confiance ne nous attendrit, ni votre vieillesse ne nous frappe de respect! Vous avez cru trouver une nation, vous n'avez trouvé qu'un troupeau d'esclaves. Parisiens, tel ne sera pas votre langage, tel ne sera pas du moins le mien. J'ai vu que la liberté était possible sous la Monarchie, j'ai vu le Roi

se rallier à la nation. Je n'irai pas, misérable transfuge, me traîner d'un pouvoir à l'autre, couvrir l'infamie par le sophisme et balbutier des mots profanes pour racheter une vie honteuse.'

PAGE 54. l. 3. *de sa proclamation.* See p. 46, l. 30 ff.

l. 6. *dans une cage de fer.* 'C'est le 7 mars 1814 que le maréchal Ney, après avoir baisé la main du roi, lui avait dit: "Sire, j'espère bien venir à bout de ramener Bonaparte dans une cage de fer." Louis XVIII, qui avait le sentiment des convenances, dit à mi-voix après le départ de Ney: "Je ne lui en demandais pas tant!"' (*Souvenirs du Baron de Barante.*)

l. 17. *Carrousel.* See note, p. 50, l. 35.

l. 25. *à reprendre sur*, to be deducted from.

l. 25. *appointements.* See note, p. 4, l. 21.

l. 26. *ministre de Suède.* See note, p. 36, l. 26.

l. 28. *à la découverte* (i.e. of what he was sent for). Translate, on this mission.

PAGE 55. l. 1. *le faubourg Saint-Martin*, a busy thoroughfare of Paris, on the right bank of the Seine, running from the Porte Saint-Martin, a triumphal arch erected in honour of Louis XIV in 1674.

l. 11. *lucarne*, here *back window.*

l. 15. *maître de poste*, postmaster, in the sense which the word had in the days of posting. He supplied post-horses. The modern use of the word 'postmaster' comes from the fact that the mail also travelled post before railways came into existence.

l. 22. *Ordre était*, i.e. *ordre était (donné).*

l. 25. *louis.* The *louis*, a gold coin, was first struck in the reign of Louis XIII. Hence its name. Under the First and Second Empire the name of *napoléon* was substituted for *louis.* A twenty-franc piece is, in the present day, sometimes called *louis*, sometimes *napoléon.* The *louis* or *napoléon* has varied in value, according to the epoch, between twenty and twenty-four francs, and the *double louis* similarly, between forty and forty-eight francs.

l. 25. *à gagner.* Notice the use of the active verb here instead of the passive, i.e. to be got.

l. 26. *glacis.* 'The parapet of the covered way extended in a long slope to meet the natural surface of the ground, so that every part of it shall be swept by the fire of the ramparts.' Voyle (*Military Dictionary*).

PAGE 56. l. 4. *au fond.* Distinguish between *au fond*,

il le sait, in reality he knows it, and *il le sait à fond*, he knows it thoroughly.

l. 8. *dieu Lare*. The Romans had their *dieux Lares* (household gods) who were supposed to protect their homes. Translate here, protecting deity.

l. 8. *monsieur de Buonaparte*. Being Corsican and of Italian extraction, Napoleon, in his young days, wrote his family name *Buonaparte*. When he became a French general, he changed it into *Bonaparte*. The Royalists, in order to show their contempt for his title of Emperor and his acquired French nationality, affected to ignore it by calling him, as Chateaubriand here, *Monsieur de Buonaparte*.

l. 12. *pour y livrer bataille*, an allusion to the brilliant victory of the Duc d'Enghien (i. e. the Great Condé) over the Spaniards on May 19, 1643.

l. 13. *Grand-Cerf*, the name of a local hotel or inn.

l. 17. *son petit-fils*, i. e. the Duc d'Enghien, shot by order of Napoleon at Vincennes (March 21, 1804). Chateaubriand was then the representative Minister of France to the Valais (Switzerland), at the time a Republic under the protectorate of France. On hearing of the death of the Duc d'Enghien, Chateaubriand sent in his resignation.

l. 19. *qui pouvait bien tenir à*, which might be owing to . . . Cf. *Il ne tient qu'à vous de*, it only depends on you to . . . *C'est à n'y pas tenir*, it is unbearable. *Qu'à cela ne tienne*, let it be so by all means.

l. 29. *barbouilleur de papier*, scribbler.

PAGE 57. l. 1. *entendre parler de*. See note, p. 16, l. 33.

l. 4. *capitale du Brabant*, i. e. Bruxelles.

l. 8. *la petite armée du duc de Berry*. The Duc de Berry had a command in the *armée de Condé*, i. e. a small army of Royalist refugees who had left France in 1789 and emigrated with their chief, the Prince de Condé, to the Rhine district.

l. 18. *grand'besogne*. *Grand* was originally both masculine and feminine, as *grandis* in Latin, and *grandmère*, *grandrue*, etc., were regularly written thus. When *grand* came to be treated as other adjectives, an apostrophe was inserted as if the *e* had been dropped in these words; e.g. *grand'rue*, *grand'mère*, *grand'faim*, *grand'messe*, &c.

l. 18. *je mettais à jour*, I brought up to date.

l. 20. *du côté intérieur*, on the inner side, i. e. on the French side. Chateaubriand was then in Belgium, that is, *du côté extérieur* of France.

l. 21. *je ne réparais . . . les clochers*. The repair of national

roads and buildings was then within the province of the *Ministre de l'Intérieur* (Home Secretary).

l. 23. *je cumulais*, I held two offices.

l. 29. *joufflus*, literally, chubby. Translate, inflated.

l. 30. *embarbouillait*, muddled *or* mixed up.

l. 30. *le procès de son père.* Thomas Arthur, Comte de Lally-Tollendal (1702–1766), having surrendered to the English after the fall of Pondicherry (1761), was, on his return to France, convicted of treason, sent to the Bastille, and, after eighteen months' imprisonment, decapitated. In 1778 Louis XVI had the trial revised. The sentence was quashed by the unanimous vote of the Court, and thus the name of Lally-Tollendal was rehabilitated.

PAGE 58. l. 9. *M. le dauphin*, i. e. Louis Antoine, Duc d'Angoulême, son of Charles X. In 1343 Humbert II, Count of Dauphiné, ceded the Dauphiné to Philippe VI, for his eldest son, under the understanding that the prince should be called *Dauphin*. Since then, the heir presumptive to the throne of France assumed the title of *Dauphin*.

l. 10. *cet honnête militaire.* Distinguish between *un honnête homme*, an honest, respectable man, and *un homme honnête*, a man polished in manners.

l. 13. *un Moniteur.* The two brothers Bertin (see Appendix) were the editors of that paper.

l. 13. *mon rapport au roi du* 12 *mai.* The full title of the pamphlet is: 'Rapport sur l'État de la France, fait au Roi dans son Conseil par le Vicomte de Chateaubriand, ministre plénipotentiaire de S. M. Très-Chrétienne près la cour de Suède.' (Gand, de l'Imprimerie Royale, Mai 1815.)

PAGE 59. l. 13. *prévenir.* Notice the following uses of *prévenir*: (1) To stop, to hinder, to prevent *a thing*, as in the present passage. (2) To warn *a person*, to inform beforehand. (3) To forestall, to anticipate *a person*, e. g. *Je voulais avoir cette place, mais il m'a prévenu*, I wanted to get the situation, but he forestalled me.

l. 37. *un brevet stérile*, unproductive licence.

PAGE 60. l. 2. *droits féodaux*, feudal dues, i. e. the dues of vassals to their lords.

l. 2. *dîmes* (Latin *decimus*), i. e. levying by the Church of the tenth part of the land returns from the vassals. Translate, tithes.

l. 3. *la reprise des biens nationaux*, the resumption of the national domains (which had been sold by the *Assemblée Constituante*). Cf. note, p. 50, l. 3.

l. 6. *d'une heure*, literally, of an hour's duration; hence, momentary.

l. 7. *Le pseudonyme.* The word is personified. Generally, fictitious or assumed name; here, the writer under an assumed name.

l. 9. *Cent-Jours*, the term given to Napoleon's restoration, dating from his arrival in Paris, on March 20, 1815, to his departure on June 29, 1815.

l. 9. *on motiva sa destitution sur la conduite* . . . , his conduct . . . was assigned as a motive for his dismissal.

l. 14. *pour cet officier.* That officier, whose name Chateaubriand does not mention here, was called *Bail.* Chateaubriand wrote the following letter to the Duc de Feltre, at the time Ministre de la Guerre:

'Paris, 22 août 1816.

'Un monsieur Bail a fait une brochure contre moi. Il a, pour ce fait, dit-il, perdu sa place. Oserais-je, Monsieur le Duc, espérer de votre indulgence que vous voudrez bien lui rendre vos bontés? La personne du roi est respectée dans la brochure. Veuillez, Monsieur le Maréchal, oublier ce qui ne regarde que moi.' (*Lettre autographe au Duc de Feltre.*)

l. 18. *vulgaires*, common.

l. 23. *misérables*, despicable.

l. 26. *croquants*, i.e. worthless, unimportant creatures. Translate, poor wretches. Cf. 'Passe un certain croquant qui marchait les pieds nus' (La Fontaine).

l. 26. *l'enclos du Béguinage* (low Latin *beggardus*, Flemish *beggen*, English *beg*). *Béguinage* means, literally, a convent of béguines (women who followed the maxims of the *béguards* or *béguins*, heretics in the thirteenth century who pretended to have reached the perfection of saints, and consequently refused to obey any orders from superiors and declined to follow the rites of any Church. By extension the word means 'affected devotion,' *or* 'bigotry.' Translate, this community of béguines.

l. 28. *aguimpées*, an antiquated word meaning 'provided with a *guimpe* (f.),' in English, wimple, 'a kind of covering of silk, linen or other material for the neck and chin, formerly worn by women as an outdoor protection, and still retained in the dress of nuns' (Webster's *International Dictionary*).

l. 32. *l'auteur du 'Génie du Christianisme.'* See note, p. 16, l. 33.

PAGE 61. l. 17. *services*, here, courses.

l. 21. *Mon ministère*, i.e. *Ministère de l'Intérieur*. See text, p. 57, l. 16.

l. 27. *de ma première émigration*, i.e. from the beginning of the French Revolution until 1800, when Chateaubriand returned to France. (See Introduction.)

PAGE 62. l. 2. *actuelles*. See note, p. 38, l. 25.

l. 3. *elles perdent les frais de leur mépris . . .*, a synonym for the more idiomatic expression *elles en sont pour les frais de leur mépris en ce qui me touche*, they lose their time and money, or, they lose their time and trouble over their contempt, as far as I am concerned.

l. 11. *dérobé*, stolen.

l. 13. *elle me recruta un bègue*. *Me* is not to be translated. It is an instance of the ethic dative, i.e. the dative of the person interested. Cf. *quid* mihi *Celsus agit?* (Horace, *Ep.* i. 3. 15); 'see how this river comes *me* cranking in' (Shakespeare, 1 *Henry IV*, iii. 1. 98).

l. 17. *Illus . . . ttt . . . rrr* (for *illustre*), a way of imitating on paper the stammerer's speech.

l. 18. *l'helléniste*, from *hellène* (Greek Ἕλλην), the name of the ancient Greeks. Translate, the Greek scholar.

l. 19. *Nous nous mîmes sur*, i.e. *nous nous mîmes (à parler) sur*.

l. 21. *A force de*, by dint of. Cf. *A force de forger on devient forgeron*, practice makes perfect.

l. 21. *tenir tête à* (i.e. in drinking), holding out against.

l. 26. *s'allait écouler*, for *allait s'écouler*; see note, p. 4, l. 10.

l. 29. *trains d'artillerie*. *Train* is used for the heavy artillery, the siege train.

PAGE 63. l. 2. *politiques*, here a noun, politicians.

l. 9. *débordées*, loose. Cf. 'Le duc de Lévis arriva en si piteux équipage que M. de Chateaubriand fut obligé de lui prêter jusqu'à des bas pour aller chez le roi; les bas allaient encore, mais pour le reste, c'était une vraie toilette de carnaval; le bon duc ne s'en mettait pas plus en peine à Gand qu'aux Tuileries, où sa garde-robe n'était pas mieux montée. Les souliers, par exemple, manquaient toujours; il s'était adonné aux savates parce que, disait-il, il avait eu une blessure au talon qui l'empêchait de relever les quartiers de son soulier' (Madame de Chateaubriand, *Souvenirs*).

l. 11. *le recueil de ses pensées*, as left in his writings. See *Lévis* (*Duc de*) (Appendix).

l. 13. *après-dînée*, also spelt *après-dîner*.

l. 14. *gentilhomme de la chambre*. See p. 34, l. 3.

l. 18. *de protection*, patronizing.

l. 24. *en raison de*, in proportion to.

l. 36. *la cour du Louvre*, i. e. the inner court of the Louvre, with the building on three sides and the Tuileries Garden on the fourth.

The Louvre is one of the most magnificent buildings in Paris. It contains a rich collection of paintings, statues, and treasures of art known all over the world. It is said to have been a royal residence in the reign of Dagobert (628) and a prison tower, constructed by Philippe Auguste, in 1204. The new buildings were begun by François Ier in 1528, and were enlarged and adorned by successive kings and by Napoleon I, and completed by Napoleon III, who inaugurated them in great state on August 14, 1857.

l. 38. *hommes d'armes*. The word *gendarme* is derived from *gens d'armes*, a synonym for *hommes d'armes*, men-at-arms.

PAGE 64. l. 3. *auprès de*, i. e. compared with.

l. 3. *la race de Hugues Capet*, called *race capétienne* from the name of Hugues Capet (987–996), the first king of the third house of the kings of France. Cf. note, p. 17, l. 22.

l. 6. *cette superbe* (Latin *superbia*), here a noun, vainglory.

l. 6. *descendant de saint Louis*, i. e. Louis XVIII. See note, p. 29, l. 2.

l. 21. *le pavillon Marsan*, in the Tuileries Palace at the corner of the Tuileries Gardens and the Rue de Rivoli. It was, under Louis XVIII, inhabited by the Comte d'Artois (i. e. Charles X). While at Ghent, the Comte d'Artois resided with all his retinue at the Hôtel des Pays-Bas, which thus represented, at Ghent, what the Pavillon de Marsan had been to him in Paris.

l. 22. *Monsieur*. Here, the Comte d'Artois. The eldest brother of the French kings was called *Monsieur*, and his wife *Madame*.

l. 24. *ancien Oratorien*, an ex-Oratorian, that is, belonging to the religious order called Fathers of the Oratory, founded in Italy by Philippe Neri, in 1548, and introduced into France by Pierre Bérulle, in 1611.

l. 32. *le faubourg Saint-Germain*, i. e. *les habitants du faubourg Saint-Germain*. See note, p. 34, l. 11.

PAGE 65. l. 9. *à celui qui sauvait* . . . Cf. note, p. 51, l. 24.

l. 15. *par le bon plaisir*. The expression is used here sarcastically.

l. 16. *ce juste*, that righteous man. The expression is used here sarcastically.

l. 16. *goûter*, literally, to taste; hence, as here, to appreciate.

l. 24. *le régicide était son excuse*. Fouché, as a member of the Convention, voted for Louis XVI's death. Cf. note, p. 37, l. 34.

l. 26. *il débitait un ramas de lieux communs*, he uttered a string of commonplace phrases. Cf. note, p. 52, l. 30.

l. 26. *farcis de*, stuffed with.

l. 30. *ne se faisant faute d'*, not refraining from. *Ne se faisant pas faute d' . . .* would be more grammatical.

l. 35. *Il ne lui échappa une idée.* It would be more grammatical to say *il ne lui échappa* pas *une idée.*

PAGE 66. l. 2. *le coutelas de l'instrument fatal*, i. e. the knife of the guillotine.

l. 3. *je tiendrais à colosse*, an idiomatic expression meaning *regarder comme, considérer*; translate: I should consider as a colossus. Cf. 'Je tiendrais à grand honneur de lui avoir des obligations que j'aurais honte d'avoir à tout autre' (Voltaire).

l. 3. *l'énergumène* (Greek *ἐνεργούμενος*). Literally, some one who is possessed of a demon. By extension, as here, some one who carries his arguments and assertions as far as madness. Translate, energumen *or* fanatic.

l. 12. *la victoire de Toulon*, i. e. the victory of the Republicans under Bonaparte over the English (December 19, 1793). It was then that Bonaparte began to be known.

l. 14. *la foudre*, literally, thunderbolt; here, big guns.

l. 15. *pretintailles*, accessories. Cf. 'Il ne s'agit que d'ôter de la voix les éclats et toute la pretintaille française' (J.-J. Rousseau).

l. 15. *ne m'imposèrent point*, did not overawe me. Cf. *en imposer à quelqu'un*, to impose upon some one.

l. 16. *M. de Nantes*, i. e. *M. Fouché de Nantes.*

l. 17. *le sans-culotte*, the name given, during the Revolution, to the Republicans who wore the trousers (*pantalon*) of the workmen, instead of the knee-breeches (*culottes*) of the better classes.

l. 18. *la corde de la lanterne*, an allusion to the popular cry during the Revolution: *à la lanterne!* let us hang him!

l. 19. *le cordon de la Légion d'Honneur.* In speaking of the different grades of the Legion of Honour, the usual expressions in force are: (1) *le ruban de Chevalier*; (2) *la rosette d'officier*; (3) *la cravate de Commandeur*; (4) *la plaque de Grand Officier*; (5) *le cordon de Grand-croix.* The Order of the Legion of Honour was instituted by Bonaparte when First Consul, to replace the old suppressed orders of knighthood, &c. . . . It embraces the army, navy, civil officers, and other individuals distinguished for services rendered to the State.

l. 19. *il ne m'en paraissait. En* means here 'from it, on account of it'; that is, on account of the reasons stated above, *parce que M. de Nantes . . .*

l. 20. *Les Jacobins*, the name given in the French National

Assembly of 1789 to Deputies of extreme views who formed the *Club Breton*, called afterwards the *Club des Jacobins*, because its members met in a disused convent of Jacobin friars. This club became the centre of the extreme revolutionary party. Hence, the word *Jacobin* is commonly applied, as here, to revolutionary thinkers or men of advanced views.

PAGE 67. l. 4. *M. le Duc d'Orléans.* See note, p. 42, l. 24.

l. 10. *Le faubourg Saint-Germain.* See note, p. 34, l. 11.

l. 15. *si'l y voyait jour*, if he saw a way to it.

l. 15. *le fils d'Égalité*, that is, the son of Louis-Philippe-Joseph, Duc d'Orléans, called *Philippe Égalité* (see note, p. 42, l. 24). See *Égalité* (Appendix).

l. 16. *qu'on était heureux.* In exclamations *que* is often used, as here, as a synonym for *comme*. Cf.

> Hé bonjour, monsieur du Corbeau,
> Que vous êtes joli ! que vous me semblez beau !
> (La Fontaine, *Le Corbeau et le Renard.*)

l. 18. *ces Cartouche*, a synonym for *ces brigands*. See *Cartouche* (Appendix).

l. 19. *monseigneur*, the expression used when addressing princes or lords.

l. 20. *actuel*. See note, p. 38, l. 25.

l. 21. *de surcroît*, in addition.

l. 22. *de fait*, in fact, or, in reality. Cf. *être au fait de . . .*, to know, to be acquainted with . . .; *mettre au fait de*, to acquaint with, to tell all about . . .; *venir au fait*, to come to the point; *dire à quelqu'un son fait*, to tell some one plainly what one thinks of him.

l. 25. *ouvertures*, literally, openings; hence, as here, proposals.

l. 29. *sans se découvrir*, without exposing himself.

l. 35. *elle était schismatique.* From the point of view of the Duc de Berry, a Roman Catholic prince, the Czar's sister was schismatic, as she belonged to the Orthodox Greek Church.

l. 36. *elle était d'une famille de fous.* The father of Alexander I, that is Paul I (1796–1801), was struck with mental derangement in 1800.

l. 38. *debout*, literally, upright; hence, straight (i. e. frankly).

l. 38. *de biais*, literally, sideways; hence, indirectly (i. e. *not* frankly).

PAGE 68. l. 3. *madame Murat*, i. e. Napoleon's sister, Caroline Bonaparte, who married Murat, king of Naples.

l. 3. *la sœur de Napoléon*, i. e. Madame Murat.

l. 6. *le roi de Suède venait de Pau.* Bernadotte (i. e. Charles XIV of Sweden) was born at Pau, the ancient capital of Béarn, now the chief town of the Department of the Basses-Pyrénées. Henri IV (1589–1610) was also born at Pau.

l. 7. *brocha*, hurried through, or, despatched.

l. 8. *des griefs et contredits de la France à l'endroit de la légitimité*, concerning the grievances and objections of France with regard to the right of succession. A Legitimist, or believer in *légitimité*, is an adherent of the elder branch of the Bourbon family, which was driven from the throne of France in 1830.

l. 9. *la ruade lâchée*, i. e. *la ruade étant lâchée*, literally, the kick (having been) given. The author compares the publication of the report to the kick given by a horse. Translate, after this outburst.

l. 14. *M. le duc d'Orléans.* See note, p. 42, l. 24.

l. 18. *qu'on en ait si peu parlé.* 'Une brochure qui vient de paraître, intitulée *Lettres de l'Étranger*, et qui semble écrite par un diplomate habile et bien instruit, indique cette étrange négotiation russe à Vienne' (Chateaubriand).

l. 30. *l'étrange séance du Congrès.* 'On prétend qu'en 1830 M. de Talleyrand fit enlever des Archives particulières de la Couronne sa correspondance avec Louis XVIII, de même qu'il avait fait enlever dans les Archives de l'Empire tout ce qu'il avait écrit, lui, M. de Talleyrand, relativement à la mort du duc d'Enghien et aux affaires d'Espagne' (Chateaubriand).

PAGE 69. l. 1. *l'Alliance.* The allied powers were Russia, Austria, Prussia, and England.

l. 2. *on n'en voulait qu'à.* Cf. *en vouloir à quelqu'un*, to have a grudge against somebody; *s'en vouloir d'avoir fait une chose*, not to forgive oneself for having done something.

l. 8. *à la seconde restauration*, that is, the second return to France of Louis XVIII, after the battle of Waterloo.

l. 12. *la mère des monarchies de l'Europe*, i. e. the oldest, the reign of Clovis, the first king of France, covering the period 481–511.

l. 18. *engageassent la partie militaire*, should begin the military game, that is, should begin hostilities.

l. 22. *sous la tutelle*, under the tutelage or guardianship.

l. 23. *cabinet autrichien*, a synonym for *gouvernement autrichien*.

l. 30. *traités de Vienne*, i. e. the treaties of October 14, 1809, and March 25, 1815.

PAGE 70. l. 4. *il trafique*, he traffics, i. e. negociates. The expression implies underhand dealings.

l. 5. *la Saxe, qui tôt ou tard sera sa proie.* The prediction has been fulfilled, as Saxony is now incorporated in the German Empire.

l. 6. *devait*, i. e. *aurait dû.*

l. 7. *les cercles*, here, districts.

l. 8. *nous restait*, i. e. *nous serait resté.* Cf. note, p. 51, l. 24.

l. 8. *enclaves*, i. e. piece of land or territory enclosed in another and independent of it. Translate, enclaves.

l. 9. *un petit État ami*, i. e. Treves.

l. 11. *à l'ombre de Frédéric*, i. e. his shadow, or spirit; represented here by the King of Prussia at the time, i. e. Frederic William III (1797–1840). The expression is not very flattering to the latter, who, in Chateaubriand's language, looks small when compared with Frederic II (Frederic the Great) (1740–1786).

l. 12. *qu'il en coûta*, here an impersonal form. Translate, that it actually cost.

l. 14. *du cabinet de Berlin*, a synonym for *du Gouvernement prussien.*

l. 16. *la Pologne.* After the Treaty of Tilsit (1807), Napoleon created the *Grand-Duché de Varsovie* in favour of the King of Saxony, Frédéric Auguste (1763–1815). It consisted of the greater part of the old kingdom of Poland, which had been taken from Prussia and Russia.

l. 18. *Moscovite*, a synonym for *Russe.*

l. 20. *son duché de Bénévent.* See note, p. 70, l. 26.

l. 24. *grand chambellan.* Talleyrand was made *Grand Chambellan* by Napoleon I in 1804.

l. 26. *dépendait des États de l'Église.* In 1053 Henry III of Franconia or Frankenland (1039–1056) ceded the Duchy of Benevent to Pope Leo IX, and from that date it belonged to the Papal States. In 1806 Napoleon made it a principality and gave it to Talleyrand with the title *Duc de Bénévent.*

PAGE 71. l. 1. *à ce qu'il parût.* The real subject (*quelque chose . . .*) follows the impersonal form *il parût.* Cf. note, p. 19, l. 28.

l. 2. *déclaration du* 31 *mars* (1814), when Paris surrendered to the allies.

l. 4. *le traité du* 11 *avril* (1814), when Napoleon signed his abdication at Fontainebleau.

l. 6. *traité du* 30 *mai* (1814), i. e. the Treaty of Paris. See note, p. 31, l. 38.

l. 8. *Cela posé*, this being granted.

l. 12. *Pour le dehors comme pour le dedans*, i. e. For outside as well as for inside France.

l. 12. *discussion prise dans ce sens*, a debate held with that object in view.

l. 20. *seul*, that is, independently.

l. 21. *fioritures*, literally, flourish added to vocal or instrumental music, such as extra notes, scales, trills, &c. *S'en rapportant à mes fioritures.* Translate, trusting to me to embellish it.

l. 22. *Il s'agissait bien de...* Translate, Just as though it were a question of...

l. 25. *mon brevet d'homme fort* (as given to Chateaubriand in Talleyrand's letter). This expression is used sarcastically. Translate, my certificate as a strong man.

l. 26. *in petto* (Italian), literally, in the breast; hence, in secrecy, in reserve. The expression refers to the fact that Chateaubriand, although he had been appointed French Ambassador to the Court of Sweden, had never actually taken over his official duties.

PAGE 72. l. 4. *raisons primantes*, an unusual expression. *Raisons majeures* would be more common. Translate, superior reasons.

l. 16. *la Constitution directoriale*, i.e. the Constitution of *l'An VIII* (1799), which made Bonaparte First Consul for ten years, with Cambacérès and Lebrun as the other two consuls.

l. 21. *en maître.* See note, p. 15, l. 7.

l. 22. *à parodier l'enfance révolutionnaire*, to parody the beginnings of the Revolution.

l. 32. *Comme les Bourbons* m'*ont arrangé la France.* Cf. note, p. 62, l. 13.

PAGE 73. l. 6. *de prime abord*, a synonymous expression of *d'abord*, at first, or, at first sight.

l. 6. *à défaut de*, in the absence of.

l. 9. *Carrousel.* See note, p. 50, l. 35.

l. 9. *à la criée*, literally, to the sale by auction; hence, to the auction-room.

l. 16. *divisions de police*, police districts.

l. 18. *les directeurs.* See p. 9, l. 4.

l. 35. *Champ de Mai.* See note, p. 37, l. 3.

PAGE 74. l. 6. *la montagne*, the Mountain party. The name given during the Revolution to the most advanced party of the Convention, so called because its members sat on the highest benches of the House. The Mountain party sprang from the *Club des Jacobins* and the *Club des Cordeliers.* It overthrew the *Girondins* in 1793, and fell in its turn in 1794.

l. 11. *à un maître*, i. e. to Bonaparte, who put down the French Revolution.

l. 17. *ils étaient perdus*, instead of *ils auraient été perdus*. Cf. note, p. 51, l. 24.

l. 24. *trente-et-un*, a well-known game of cards.

l. 24. *tenaient la banque*, kept the bank (in this game of *trente-et-un*).

l. 29. *enfants perdus*, a military expression meaning, 'a forlorn hope.'

l. 33. *la Marseillaise*, the national hymn of France. The words and music were written, in 1792, by Rouget de Lille, or l'Isle, a French engineer officer. It derived its name from a body of troops from Marseilles marching into Paris, in 1792, while playing the tune.

l. 34. *la Carmagnole*, a Piedmontese song and dance, written about August, 1792; popular in France during the Reign of Terror (1793–1794). The chorus was: 'Dansons la Carmagnole: vive le son du canon!' (Haydn's *Dictionary of Dates*.)

l. 36. *Journal des Patriotes*. The *Journal des Patriotes de 1789*, a daily paper of very advanced opinions, founded by Réal and Méhée de Latouche, had appeared from August 17, 1795, to August 16, 1796. It was revived during the Hundred Days, from May 1 to July 3, 1815, under the new title, *Le Patriote de 1789*

l. 37. *les ressuscités de* 1795, an allusion to the year when the *Journal des Patriotes* first appeared.

PAGE 75. l. 11. *Cent-Jours*, the name given to Napoleon's restoration, dating from his arrival in Paris on March 20, 1815, to his departure on June 29, 1815, that is exactly 100 days.

l. 13. *fournir deux fois la même carrière*, to run twice over the same course.

l. 14. *libéraux de choix*, choice Liberals, i. e. distinguished.

l. 15. *fourvoyés* (Latin *foris* and *via*), literally, got on the wrong way; hence, as here, misled or misguided.

l. 17. *prince de Canino*, i. e. Napoleon's younger brother, Lucien Bonaparte.

l. 25. *Péronne*. The Treaty of Conflans (1465) had given Péronne to Charles le Téméraire (i. e. Charles the Bold), Duke of Burgundy. Louis XI, having gone to Péronne to carry on negotiations with him, fell into the power of the Duke, by whom he was compelled to sign a treaty confirming the Treaty of Conflans, and recognizing the Duke's independence (October 14, 1468).

l. 25. *à l'échappé de prison*, i. e. Napoleon, who had escaped from Elba.

l. 25. *en le tutoyant*. Cf. note, p. 19, l. 33.

l. 33. *L'Acte additionnel*. In the hope of getting a fresh lease of life on the throne, Napoleon issued, on April 23, 1815, the *Acte additionnel aux constitutions de l'Empire*, which made concessions to the Liberals. The *Acte additionnel* failed in its object. 'L'effet fut prompt comme la foudre ; à l'enthousiasme des patriotes succéda incontinent un froid glacial ; ils tombèrent dans le découragement, ne prévirent que malheurs et s'y résignèrent.' (Thibaudeau, *Le Consulat et l'Empire*.)

'Les napoléonistes autoritaires déplorèrent ces concessions libérales. Ils dirent que l'Empereur, en transigeant avec l'anarchie, faiblissait et s'affaiblissait ; ils le regardèrent comme perdu.' (Henry Houssaye, 1815.)

l. 39. *le drapeau blanc*, i. e. the Royal flag of the Bourbons.

PAGE 76. l. 19. *le 1^er^ juin*. By the decree of April 22, 1815, the ceremony was to take place on May 26, but, on account of unforeseen delays caused by the late arrival of some of the delegates, it was put off to June 1, 1815.

l. 28. *manigancée*, concocted, *or* plotted.

l. 30. *attrape* (a substantive), snare, *or* trap.

l. 31. *à quelques différences près*, with a few disparities. Cf. *à peu de chose près*, nearly, about ; *à beaucoup près*, by far, by a great deal ; *à cela près*, except that, with that exception.

PAGE 77. l. 3. *Titan*, the name of a giant in Greek mythology, who with his brothers tried to storm heaven and dethrone Jupiter.

l. 11. *la reine de Hollande*, i. e. Hortense de Beauharnais, married to Napoleon's younger brother, Louis Bonaparte, King of Holland.

l. 14. *Joseph*, i. e. Napoleon's elder brother, Joseph Bonaparte, King of Spain.

l. 15. *Lucien*, i. e. Napoleon's younger brother, Lucien Bonaparte.

l. 17. *son beau-frère*, i. e. Napoleon. Murat had married Napoleon's sister, Caroline Bonaparte.

l. 18. *d'attaquer les Autrichiens*. On hearing of Napoleon's return from Elba, Murat sided with his brother-in-law, invaded Upper Italy, and attacked the Austrians, by whom he was defeated at Tolentino (May 2, 1815). He was then deposed, and Ferdinand IV ascended the throne of Naples.

l. 19. *aux arrêts*, under arrest. As soon as he landed at

Cannes, Murat placed himself at the disposal of Napoleon, who sent no answer to the dethroned King and gave orders to Fouché to forbid him to enter Paris.

l. 34. *le 2 avril* 1814, i.e. when the Senate deposed Napoleon.

l. 35. *en juillet* 1815, i.e. when Louis XVIII came back from Ghent and reascended the throne of France.

l. 36. *Le ministre de la police impériale*, i.e. Fouché.

PAGE 78. l. 2. *les proclamations les plus violentes*, as, for instance, Soult's proclamation. See text, p. 46, l. 34.

l. 3. *réépousé leur sultan*, i.e. *réépousé la cause de leur sultan*. The word *sultan*, used with reference to Napoleon, implies that the Emperor was blindly followed by his partisans, as the Eastern potentate is by his subjects.

l. 11. *sainte table*, literally, holy table; hence, as here, altar. The expression *s'approcher de la sainte table* is also used in the Roman Catholic Church with the meaning of *communier*.

l. 11. *pour se faire nommer ministres aux banquets de la guerre*, an allusion to Marshal Soult, who in 1814 became *Ministre de la Guerre* (Secretary of State for War) of Louis XVIII.

l. 12. *hérauts*, heralds. Under the old monarchy they were specially employed at the marriage and coronation of kings.

l. 12. *brandisseurs*. An uncommon word, made up from the verb *brandir*. It would be more correct to say, *hommes brandissant les . . .*

l. 14. *au sacre de Charles X*. At the coronation of Charles X (r. 1824–1830), Marshal Moncey carried the High Constable's sword, and Marshals Soult, Mortier, and Jourdan carried, respectively, the sceptre, the sword of justice, and the crown.

l. 16. *qui n'avaient pu tenir par la reconnaissance au . . .*, who had been unable to adhere, through gratitude, to the . . .

l. 31. *n'avait trouvé de fidèles que*. Notice that, in such sentences as this, *de* means *as*, and is used *only* with *ne . . . que*. For instance, it would *not* be French to say, *Il avait trouvé de fidèles les fantômes, Il n'avait pas trouvé de fidèles les fantômes*.

PAGE 79. l. 13. *traité de Paris*. See p. 31, l. 38, and note thereon.

l. 15. 31 *mars* 1814, i.e. when Paris surrendered to the Allies.

l. 17. *arguties*, quibbles.

l. 30. *champs catalauniques*, large fields round Châlons-sur-Marne (Latin *Catalaunum*), where Attila's immense army was destroyed by the Roman general Aetius, supported by the combined forces of the Franks, Burgundians, and Goths.

PAGE 80. l. 8. *rendus mobiles*, i.e. available for mobilization.

l. 9. *corps francs*, small bodies of troops not belonging to the line, who received no pay and were occasionally rebellious. Translate, free companies.

l. 22. *Nous autres émigrés.* *Autre* is used pleonastically with *nous* and *vous* to make the contrast clearer, and is not to be translated in English; e.g. *nous autres Anglais, vous autres Français*, we Englishmen, you Frenchmen.

l. 22. *dans la ville de Charles-Quint*, i. e. Ghent, where Charles V (Charles-Quint) was born in 1500.

PAGE 81. l. 5. *gisait au dépôt.* Literally, was lying in the depository, or storehouse. Translate, was lying idle in a corner.

l. 8. *couvrir*, literally, to cover; hence, as here, to defend, to protect.

l. 19. *nous aurions pataugé derrière*, we should have been left behind in a muddle.

l. 21. *les mouvements*, the whereabouts.

l. 23. *solaciais*, an excellent word, now little used and meaning *consoler, soulager.* Cf. English 'solace.'

l. 24. *s'en moquait*, didn't mind, or, was perfectly indifferent.

l. 26. *plus d'exil honoré pour lui en Angleterre*, i. e. as in 1792, when Louis XVI, in order to get rid of Talleyrand, sent him to London as Attaché to the French ambassador, Monsieur Chauvelin.

l. 28. *places*, here, positions, or situations.

l. 30. *trottait*, went about.

l. 30. *je me conformais à sa triste pensée*, an allusion to the following passage:

> Ses superbes coursiers, qu'on voyait autrefois
> Pleins d'une ardeur si noble obéir à sa voix,
> L'œil morne maintenant, et la tête baissée,
> Semblaient se conformer à sa triste pensée.
>
> (Racine, *Phèdre*, v. 6.)

l. 33. *la Monarchie selon la Charte*, a pamphlet by Chateaubriand.

l. 37. *redresser*, literally, to make straight again; hence, as here, to correct, to rectify.

PAGE 82. l. 3. *Commentaires de César*, i. e. a general title for *De Bello Gallico* (libri viii) and *De Bello Civili* (libri iii).

l. 12. *je n'avais pas fait trente pas que* . . . After negative sentences, or sentences containing *à peine, déjà, encore*, '*que*' is used, as here, or appears to be used, as a conjunction of time, with the meaning of *quand.*

PAGE 83. l. 9. *m'ouvrît*, literally, would open to me. Translate, had in store for me.

l. 15. *ces uniformes rouges*, an allusion to the red coats of the British troops.

l. 34. *a dû recommencer*. *A dû* is merely hypothetic here, as *a probablement recommencé, a sans doute recommencé*.

l. 38. *en poste*, in post, i. e. post carriage.

PAGE 84. l. 2. *guichets*, small doors set in larger doors, as in the gates of a tower, fortress, or prison. Translate, wickets, or small doors.

l. 12. *Sur ces bulletins*, on hearing those reports. The French word *bulletin* is commonly used in English with the meaning of medical bulletins.

l. 19. *conseil auprès de Sa Majesté*, i. e. (*il y eut un*) *conseil présidé par Sa Majesté*.

l. 21. *le commandant de la place*. In its military sense *place* may mean (1) *place forte*, i. e. fortress, e. g. *une place forte de premier rang*; (2) a garrisoned centre with military head-quarters, e. g. *le Général commandant la place de Paris*. Here *le commandant de la place* means the officer commanding the garrison (at Ghent).

l. 26. *flasque portefeuille*, limp portfolio. Cf. *Il a reçu le portefeuille des Affaires Étrangères*, i. e. *il a été nommé Ministre des Affaires Étrangères*.

l. 28. *dans ma première émigration*. See note, p. 61, l. 27.

l. 30. *servait de maillot à 'Atala,'* was used as swaddling-clothes for 'Atala.' The author compares his novel *Atala* to a child carried in his knapsack, which thus served as swaddling-clothes.

PAGE 85. l. 3. *Fleurus*, a small town, about two miles south of the villages of Ligny and Saint-Amand, was Napoleon's head-quarters during the battle of Ligny.

l. 3. *où la victoire semble à jamais fidèle aux Français*. Two battles were won by the French at Fleurus: one on June 26, 1794, when Jourdan defeated the Prince of Coburg; the other on June 16, 1815, when Napoleon defeated Blücher. The latter is often called the battle of Ligny.

l. 4. *Ligny et Saint-Amand*. Villages lying a little to the west of the chaussée leading north-east from Charleroi to the Nivelles-Namur chaussée, and covering the junction of those roads. Saint-Amand formed the right and Ligny the centre of Blücher's position at the battle of Ligny. It was at Ligny that, just as night fell, Napoleon at last pierced Blücher's centre.

l. 5. *Quatre-Bras*, the point at which the road from Nivelles to Namur crosses the road from Charleroi to Brussels. On

June 16, 1815, Ney engaged Wellington's army there in order to prevent its assisting Blücher, whom Napoleon was defeating at Ligny, nine miles off in the direction of Namur.

l. 15. *Planchenois*, a large village on Napoleon's right flank at the battle of Waterloo, and the critical point in his struggle with the Prussians. When, about 8 p.m., the Prussians carried this village, they were able to fire across the Charleroi road, which was Napoleon's line of retreat. This caused his retreat to become an utter rout.

l. 19. *Hougoumont*, a large enclosure containing a château, farm-buildings, garden, and orchard, in front of Wellington's right. It was loopholed and strongly fortified, and resisted all the French attacks throughout the day. The château was burnt early in the battle.

l. 20. *La Haye-Sainte*, a large farm on the Charleroi-Brussels road, a quarter of a mile south of Wellington's main position, occupied by a battalion of the King's (i. e. George III's) German legion as a fortified post, but insufficiently supplied with ammunition. Its capture by Ney, probably about 6 p.m., resulted in the crisis of the battle, for the advance made from this as a new base nearly destroyed the Allies' centre.

l. 21. *Papelotte*, a large farm in front of Wellington's left at the battle of Waterloo, was for a short time carried by the French at about 2 o'clock, but recovered by the Allies on the repulse of D'Erlon's great attack.

l. 22. *Mont-Saint-Jean*, the nearest village to the battlefield of Waterloo, being a thousand yards behind Wellington's position. In this village the great roads from Charleroi to Brussels and from Nivelles to Brussels meet.

l. 23. *Jérôme*. See *Bonaparte* (*Jérôme*) (Appendix).

l. 24. *Saint-Lambert*, a small village about four miles east of the battlefield of Waterloo, on the heights above which Napoleon, at about 12 o'clock, saw troops which proved to be the vanguard of the Prussians.

l. 31. *fusées à la congrève* (from the name of the inventor, Congreve, an English colonel). Translate, Congreve fuses. They were tubes provided with an inextinguishable fuse which, when it burst, threw off smaller fuses, which burst in their turn. Cf. note, p. 29, l. 13.

PAGE 86. l. 1. *conglobés* (from Latin *conglobare*), conglobated, i.e. gathered in the shape of a globe or ball. Here, heaped up.

l. 3. *canon sans charge*. Here, *canon* means barrel (of a gun). Translate, unloaded guns.

l. 18. *montagnards*, i.e. Highlanders.

l. 20. *à l'affaire.* Literally, affair; hence, as here, engagement, action (military).

l. 33. *la véritable bataille d'Iéna.* 'Des deux batailles qui eurent lieu le 14 octobre, la plus importante est celle d'Auërstaedt, où le maréchal Davout eut sur les bras la plus grande partie de l'armée prussienne, commandée par le roi de Prusse en personne et par le duc de Brunswick. A Iéna, Napoléon n'eut affaire, avec des forces supérieures, qu'à la plus faible partie de l'armée ennemie. Davout avait devant lui soixante mille hommes, et Napoléon quarante mille seulement. L'Empereur intervertit complètement les rôles dans son cinquième bulletin. Tandis qu'il réduisait à *cinquante mille* — au lieu de *soixante* — l'armée contre laquelle avait eu à lutter Davout, il portait à *quatre-vingt mille* — au lieu de *quarante* — celle qu'il avait eu à combattre. Il ne fit de la bataille d'Auërstaedt qu'un épisode très secondaire de la bataille d'Iéna, tandis qu'elle en était l'évènement capital et décisif. Et c'est ainsi que l'admirable victoire d'Auërstaedt s'est presque effacée et a comme disparu dans le rayonnement de celle d'Iéna.' (Edmond Biré.)

l. 38. *contenir*, to keep back.

PAGE 87. l. 6. *menteries*, not such a strong word as *mensonge*, meaning a light kind of falsehood, a fib. Translate, stories.

l. 9. *qu'on n'ose plus défendre.* In his *Histoire du Consulat et de l'Empire* Thiers says: 'A ce moment, on entend ce mot qui traversera les siècles, proféré selon les uns par le général Cambronne, selon les autres par le colonel Michel: *La garde meurt et ne se rend pas.*' In spite of Thiers and other writers, no one now believes in the historical truth of the above statement. Levot, in his *Biographie bretonne*, says that General Cambronne on several occasions, and specially at a patriotic banquet at which he presided, denied having ever made use of the famous phrase.

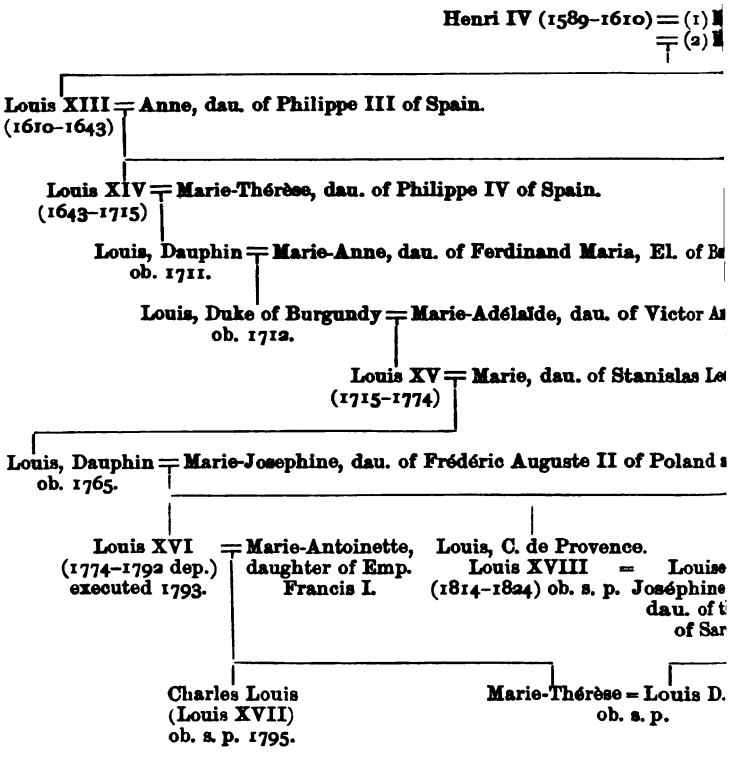

(5) [*To follow p.* 128.]

F BOURBON

ite, daughter of Henri II, ob. s. p.
aughter of François, Grand-Duke of Tuscany.

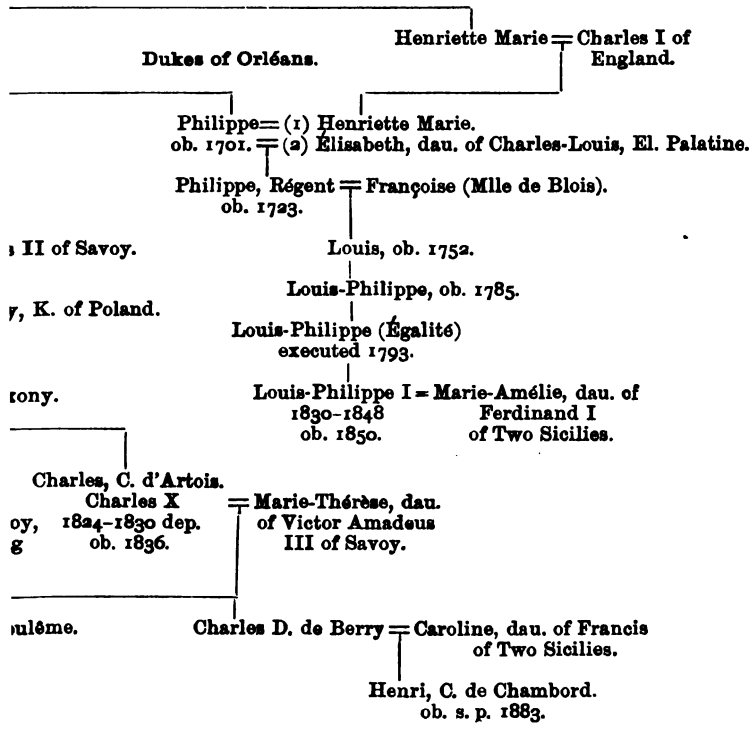

THE HOUSE OF

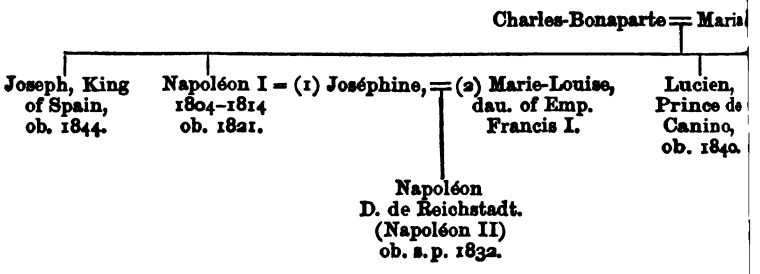

(5) [*To follow p.* 128 *a*]

PARTE

a Ramolini.

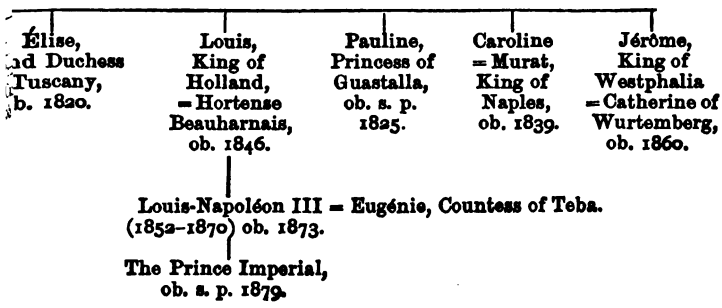

APPENDIX

BIOGRAPHICAL AND GEOGRAPHICAL NOTES

(These notes do not claim to be exhaustive; they are merely designed for reference.)

Aix, ancienne capitale de la Provence, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département des Bouches-du-Rhône.

Alexandre Ier, Pavlovitch, Empereur de Russie (1801–1825), fils de Paul Ier. Il entra à Paris avec les Alliés, le 31 mars 1814, fit rappeler les Bourbons, fit partie de la nouvelle coalition contre Napoléon en 1815, et fut l'auteur de la *Sainte-Alliance*, destinée dans son esprit à pacifier l'Europe. Il fit de sages réformes en Russie.

Alost, ville de la province de la Flandre orientale (Belgique).

Alsace, ancienne province de France, dont la capitale était Strasbourg, et cédée à l'Allemagne par le traité de Frankfort (10 mai 1871).

Amiens, chef-lieu du département de la Somme.

Amsterdam, chef-lieu de la province de la Hollande Septentrionale. Grand port de commerce.

Anglès (1778–1828). Jules-Jean-Baptiste, *Comte Anglès*, Ministre de la Police en 1814, Membre de la Chambre des Députés en 1815, redevint Préfet de Police en 1818, et conserva ces fonctions jusqu'en 1821.

Angoulême (Duc d') (1775–1844), fils aîné du Roi Charles X (1824–1830), fit, en 1815, d'inutiles efforts contre les Bonapartistes du midi de la France. En 1830, il abdiqua, en même temps que Charles X, en faveur du Duc de Bordeaux.

Angoulême (Duchesse d') (1778–1851), Marie-Thérèse-Charlotte de France, Duchesse d'Angoulême, *appelée Madame Royale*, femme du précédent, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Elle fut un modèle d'abnégation et de vertu.

Anjou, ancienne province de France, dont la capitale était Angers, et qui a formé le département de *Maine-et-Loire* et une partie de ceux de la *Mayenne* et de la *Sarthe*.

Antibes, chef-lieu de canton du département des Alpes-Maritimes, sur la Méditerranée.

Anvers, chef-lieu de la province d'Anvers (Belgique). Grand port de commerce.

Apennins, chaîne de montagnes qui traverse l'Italie dans toute sa longueur.

Arcole, village de Vénétie (Italie), célèbre par la victoire que Bonaparte y remporta sur les Autrichiens, en novembre 1796.

Arras, chef-lieu du département du Pas-de-Calais.

Artois (Comte d'), frère de Louis XVI et de Louis XVIII, régna sous le nom de Charles X (1824-1830). Il eut comme ministres : *de Villèle*, *de Martignac*, *le Duc de Polignac*. Les ordonnances du 25 juillet 1830 provoquèrent, à Paris, des troubles qui amenèrent son abdication et la chute de la branche aînée des Bourbons.

Attila, roi des Huns, surnommé *le fléau de Dieu*, ravagea l'empire d'Orient, puis la Gaule, où il fut vaincu par Aétius dans les plaines de Châlons (451). Il se jeta alors sur l'Italie, où il fut arrêté, selon la légende, par les prières de saint Léon, rentra en Pannonie et y mourut subitement (453). Sa mort amena la chute de l'empire des Huns.

Augereau (Maréchal) (1757-1816). Pierre-François-Charles Augereau, *Duc de Castiglione*, général sous la République et le premier Empire, se distingua en Italie, à Lodi, à Castiglione et à Arcole. Maréchal en 1804, il montra son mérite militaire à Iéna, à Eylau, dans la campagne de 1813. Il trahit la confiance de Napoléon en 1814, et fut un des premiers à reconnaître les Bourbons. Il offrit de nouveau, mais vainement, ses services à Napoléon pendant les Cent-Jours, puis à Louis XVIII, qui les refusa à son tour.

Austerlitz, petite ville de Moravie, près de laquelle Napoléon remporta une grande victoire sur les Austro-Russes (2 décembre 1805).

Avignon, chef-lieu du département de Vaucluse, sur le Rhône, ancien siège de la papauté.

Azincourt, village du département du Pas-de-Calais, célèbre par la victoire que Henri V, roi d'Angleterre, y remporta, en 1415, sur Charles VI (1380-1422).

Bâle, capitale du canton de Bâle (Suisse).

Barrême, chef-lieu de canton du département des Basses-Alpes.

Barrot (Odilon) (1791-1873), homme politique, avocat à la Cour de Cassation (1814), prit une part active à la Révolution de 1830, et fut un des membres actifs de l'opposition sous Louis-Philippe (1830-1848).

Bassano (Duc de) (1763-1839). Hugues-Bernard Maret, Duc de Bassano, Secrétaire Général des Consuls après le 18 brumaire, Ministre Secrétaire d'État en 1804, Ministre des Affaires Étrangères en 1811, Ministre de la Guerre en 1815, fut exilé par les Bourbons en 1815 et rentra en France en 1820. Il fut nommé Pair de France en 1831, par le roi Louis-Philippe.

Bautzen, ville du Royaume de Saxe. Napoléon y vainquit les Russes et les Prussiens (1813).

Beauce (la), ancienne province de France, ayant Chartres pour capitale.

Bellune (Duc de). Voyez *Victor (Maréchal)*.

Bénévent, chef-lieu de la province de ce nom. Bénévent, érigé en duché par le roi lombard Autharis (589), fut érigé en principauté en faveur de Talleyrand par Napoléon (1806).

Béranger (1780–1857), poète chansonnier français. Parmi ses chansons on remarque surtout : *La Sainte-Alliance des Peuples, Le Vieux Drapeau, Les Enfants de la France, L'Orage, Le Cinq Mai, Les Souvenirs du Peuple, Le Marquis de Carabas, Le Champ d'Asile, Les Adieux à la Gloire, Le Dieu des bonnes Gens, Le bon Vieillard, Les Hirondelles, Les Quatre Âges, Le Déluge* . . .

Berlin, capitale de la Prusse et de l'Empire d'Allemagne.

Bernadotte (1764–1844), né à Pau (Basses-Pyrénées), général français, maréchal de l'Empire en 1804, devint roi de Suède en 1818, et régna sous le nom de Charles XIV (1818–1844).

Berry (Duc de) (1778–1820). Charles-Ferdinand-d'Artois, *Duc de Berry*, deuxième fils de Charles X. Voyez *Louvel*.

Bertin de Vaux (1771–1842) seconda son frère dans la direction du *Journal des Débats*, fut Député (1815), Conseiller d'État (1827), et Pair de France (1832).

Bertin (l'aîné) (1766–1841). Louis-François, dit *Bertin l'Aîné*, fonda le *Journal des Débats* et rédigea le *Moniteur de Gand*.

Bertrand (Général) (1773–1844). Henri-Gratien, *Comte Bertrand*, aide-de-camp de Bonaparte en Égypte, général de division, Comte de l'Empire et grand Maréchal du Palais (1813), est célèbre par sa fidélité à Napoléon, qu'il accompagna à Sainte-Hélène. Il eut une part glorieuse aux victoires d'Austerlitz, de Friedland et de Wagram. Il ramena en France, avec le Prince de Joinville, les cendres de l'Empereur (1840).

Béthune, chef-lieu d'arrondissement du département du Pas-de-Calais.

Beugnot (1761–1835). Jacques-Claude, *Comte Beugnot*, ancien Membre de l'Assemblée Législative en 1791, fut Ministre de la Marine en 1814, suivit le roi à Gand, fut Député de 1816 à 1820 et fut créé Pair de France en 1830.

Beurnouville (Général) (1752–1821). Pierre-Riel, *Marquis de Beurnouville*, fut Ministre de la Guerre en 1793, Ambassadeur à Berlin, puis à Madrid, sous le Consulat, Sénateur et Comte de l'Empire (1808). Louis XVIII le nomma Pair de France (1814), Maréchal de France (1816), et le créa Marquis en 1817.

Blacas (Duc de) (1770–1839). Casimir, Duc de Blacas, ami

et conseiller de Louis XVIII, qu'il accompagna à Gand, fut, en 1814, Secrétaire d'État et Ministre de la maison du Roi. Il fut ambassadeur à Rome et créa le *Musée Égyptien* du Louvre.

Blois, chef-lieu du département de Loir-et-Cher. C'est dans le superbe Château de Blois que Henri III (1574–1589) fit assassiner Henri de Guise (1588).

Blücher (1742–1819). Gebhard-Lebrecht von Blücher, *Prince de Wahlstadt*, Maréchal prussien, entra à Paris en 1814, décida par son arrivée opportune la bataille de Waterloo, et entra une seconde fois à Paris en 1815.

Bonaparte (**Jérôme**), le plus jeune des frères de Napoléon, devint roi de Westphalie en 1807. Il prit part à la campagne de Russie (1812), quitta le pouvoir en 1814, revint en France pendant les Cent-Jours et prit part à la bataille de Waterloo (1815).

Bonaparte (**Joseph**), frère aîné de Napoléon. Roi de Naples en 1806, puis Roi d'Espagne en 1808, il rentra définitivement en France après la défaite de Vittoria. Ferdinand VIII lui succéda sur le trône d'Espagne.

Bonaparte (**Lucien**) (1775–1840), *Prince de Canino*, frère cadet de Napoléon. Président du Conseil des Cinq-Cents, il conspira, avec son frère, contre le Directoire et assura le succès du 18 brumaire.

Bordeaux, chef-lieu du département de la Gironde, sur la rive gauche de la Garonne. Grand port de commerce.

Borghèse (**Princesse**). Voyez *Pauline* (*Princesse*).

Bourbon (**Duc de**) (1736–1818). Louis-Joseph de Bourbon, Prince de Condé, se distingua pendant la guerre de Sept Ans (1741–1748), embellit Chantilly, fit construire le Palais-Bourbon à Paris; et, lorsque la Révolution éclata, donna le signal de l'émigration et forma, sur les bords du Rhin, une armée d'émigrés dite *Armée de Condé*.

Bourgogne, ancienne province de France, dont la capitale était Dijon, et qui a formé les départements de la *Côte-d'Or*, de *l'Yonne*, et de *Saône-et-Loire*.

Bretagne, ancienne province de France, dont la capitale était Rennes. Cette province a formé les départements d'*Ille-et-Vilaine*, de la *Loire Inférieure*, du *Morbihan*, des *Côtes-du-Nord* et du *Finistère*.

Breteuil (**Baron de**) (1733–1807). Louis-Auguste Le Tonnelier, *Baron de Breteuil*, Diplomate, Ministre d'État (1783), reçut de Louis XVI les pouvoirs pour traiter avec les puissances étrangères.

Bruges, chef-lieu de la Flandre Occidentale (Belgique).

Brune (**Maréchal**) (1763–1815) se distingua comme général

sous Bonaparte, en Italie, en Hollande, où il battit les Anglo-Russes à Bergen (1799), et en Vendée. Maréchal en 1804, il servit Napoléon en 1815, mais se soumit à la seconde Restauration. Il fut assassiné à Avignon, le 2 août 1815.

Brunswick (Duc de) (1771–1815). Frédéric-Guillaume, *duc de Brunswick*, tué à Waterloo, était le fils de Charles-Guillaume-Ferdinand, *Duc de Brunswick* (1735–1806), général prussien tué à Auerstaedt.

Bruxelles, capitale de la Belgique. Cette ville a appartenu à la France de 1795 à 1814.

Bülow (Général de) (1765–1816). Frédéric-Guillaume *de Bülow*, Comte de Dennewitz, un des meilleurs généraux prussiens, battit Ney à Dennewitz (1813) et contribua à la victoire de Leipsick (1813). Il joua un rôle très important à Waterloo.

Burghersh (Lord) (1784–1859). *Fane*, John, Lord Burghersh, plus tard onzième 'Earl of Westmoreland,' Envoyé extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de la Grande Bretagne à Florence (1814).

Byron (Lord) (1788–1824), poète anglais, auteur de plusieurs œuvres, dont les plus célèbres sont *Childe Harold* et *Don Juan*.

Cadix, ville et port de commerce sur la côte Sud-Ouest de l'Espagne.

Calais, chef-lieu de canton du département du *Pas-de-Calais*, port sur la Manche, bien connu des voyageurs qui passent par Douvres pour aller sur le Continent.

Cambacérès (1753–1824), grand jurisconsulte, fut second Consul (1799), puis Archichancelier et Président du Sénat sous le premier Empire.

Campbell (Colonel) accompagna Napoléon à l'Île d'Elbe, comme représentant de l'Angleterre.

Canino (Prince de). Voyez *Bonaparte* (*Lucien*).

Cannes, chef-lieu de canton du département des Alpes-Maritimes, sur la Méditerranée, très fréquenté par les étrangers pendant l'hiver.

Capelle (1775–1843). Guillaume-Antoine-Benoît, *Baron Capelle*, servit dans l'armée, fut préfet sous l'Empire, puis se dévoua aux Bourbons. Il fut Ministre des Travaux Publics dans le Ministère Polignac (1829).

Capet (Hugues) (946–996) fut proclamé roi en 987 et devint le fondateur de la dynastie des Capétiens.

Carnot (1753–1825). Lazare-Nicolas-Marguerite, *Comte Carnot*, Député à l'Assemblée Législative (1791), Membre de la Convention (1792), Membre du Comité de Salut Public (1793), fut l'organisateur des armées de la République. Général de

Division, Ministre de la Guerre (1799–1801), il fut Ministre de l'Intérieur pendant les Cent-Jours, et, après la deuxième abdication de Napoléon, fit partie du Gouvernement provisoire. Son petit-fils, *François Sadi Carnot*, Président de la République Française (1887-1894), fut assassiné à Lyon, par un anarchiste, le 24 juin 1894.

Carrel (Armand) (1800–1836), publiciste français, fondateur du journal *Le National* (1830). Il fut tué en duel par Émile de Girardin.

Cartouche (1693–1721), chef d'une bande de brigands en Normandie, puis à Paris, fut pris et exécuté. Son procès excita vivement la curiosité publique.

Castlereagh (Lord) (1769–1822). Robert Stewart, deuxième 'Marquis of Londonderry,' connu comme 'Viscount Castlereagh,' un des Plénipotentiaires de la Grande-Bretagne au Congrès de Vienne (1814–1815).

Caulaincourt (1772–1827). Armand-Augustin-Louis de Caulaincourt, *Duc de Vicence*, se distingua comme officier et diplomate. Général de Division (1805), grand écuyer de l'Empereur, puis Ambassadeur en Russie, il joua un grand rôle dans les négociations diplomatiques de 1813 à 1815.

Chambord, village du département de Loir-et-Cher, près de Blois. Le magnifique Château de Chambord fut acheté par souscription en 1821 et offert au Duc de Bordeaux, qui prit de là le titre de Comte de Chambord.

Charles X (r. 1824–1830), petit-fils de Louis XV, d'abord connu sous le nom de *Comte d'Artois*, monta sur le trône en 1824, fut sacré à Reims (1825), débuta par quelques réformes libérales, mais ne tarda pas à s'aliéner l'opinion publique par différentes mesures que la Chambre refusa d'accepter. Il crut pouvoir modifier la charte ; mais les ordonnances du 25 juillet 1830 provoquèrent à Paris un combat de trois jours (27, 28, 29 juillet) qui amena sa chute, et celle de la branche aînée des Bourbons.

Chénier (Marie-Joseph), frère du fameux poète André Chénier qui périt sur l'échafaud révolutionnaire en 1794, naquit à Constantinople en 1764, mourut en 1811. Il écrivit des pièces de théâtre, *Tibère*, *Charles IX*, etc., et d'assez jolis discours en vers, entre autres des pages fort éloquentes sur la Calomnie.

Cherbourg, chef-lieu d'arrondissement du département de la Manche ; grand port militaire.

Clancarty (Lord) (1767–1837). Richard Le-Poer-Trench, deuxième 'Earl of Clancarty,' un des Plénipotentiaires de la Grande-Bretagne au Congrès de Vienne (1814–1815).

Coblentz, ville de la Prusse rhénane.

Compiègne, chef-lieu d'arrondissement du département de l'Oise. Son magnifique château a été bâti par Louis XV.

Condé (1621–1686). Louis II, Prince de Condé, surnommé le *Grand Condé*, célèbre par sa belle victoire de Rocroy sur les Espagnols (1643). Il fut aussi vainqueur à Fribourg (1644), à Nordlingen (1645), à Lens (1648).

Condé (Prince de). Voyez *Bourbon (Duc de)*.

Constant (Benjamin) (1767–1830), publiciste français. Il fut éliminé du Tribunat en 1802, à cause de son opposition, et exilé en 1805. Il rentra en France en 1814, se rallia à Napoléon pendant les Cent-Jours, et prit part à la rédaction de *l'Acte Additionnel*. Il fut Membre de la Chambre des Députés sous la Restauration et mourut Président du Conseil d'État, en 1830.

Courier (Paul Louis) (1772–1825), helléniste et pamphlétaire français. Il combattit la Restauration dans plusieurs écrits. Il a composé aussi des *Lettres*, d'une grande pureté de style.

Crécy, chef-lieu de canton du département de la Somme, célèbre par la victoire qu'Édouard III d'Angleterre y remporta, en 1346, sur Philippe VI de Valois (r. 1328–1350).

Custine (de), femme de Adam Philippe, *Comte de Custine*, général français, qui se distingua dans les guerres de *Sept ans* (1756–1763) et d'Amérique (1778–1783).

Dalberg (Duc de) (1773–1833). Émerick-Joseph-Wolfgang-Héribert, Duc de Dalberg, issu d'une très ancienne famille d'Allemagne et naturalisé Français après le traité de Vienne (1809), fut chargé de négocier le mariage de Napoléon avec Marie-Louise, créé Duc de l'Empire et Conseiller d'État (1810).

Dalesme (Général) (1763–1832). Jean-Baptiste, *Baron Dalesme*, Général de Brigade, Député au Corps Législatif de 1802 à 1809, Baron de l'Empire (1810), se rallia à la Restauration. Pendant les Cent-Jours il fut Gouverneur de l'Île d'Elbe.

Dambray (1760–1829). Charles-Henri, *Vicomte Dambray*, devint, en 1814, Chancelier de France, Ministre de la Justice et Président de la Chambre des Pairs.

Digne, chef-lieu du département des Basses-Alpes.

Dresde (Dresden), capitale de la Saxe. Napoléon y remporta une victoire sur les Autrichiens (1813).

Drouet d'Erlon (1765–1844). Jean-Baptiste Drouet, *Comte d'Erlon*, Général de Division (1800), se distingua dans toutes les guerres de l'Empire, fut créé Pair de France pendant les Cent-Jours et assista à la bataille de Waterloo. Il fut nommé Maréchal en 1843.

Drouot (Général) (1774–1847). Antoine, *Comte Drouot*,

Général de Division, s'illustra à Lutzen, Bautzen, Leipsick, et se distingua par sa bravoure pendant la campagne de Russie. Gouverneur de l'Île d'Elbe (1814), il rentra en France avec Napoléon et combattit à Waterloo.

Du Cange (1610–1688), historien et philologue français, un des plus célèbres érudits du xvii[e] siècle.

Ducis (1753–1816), poète dramatique français, remplaça Voltaire à l'Académie française en 1778. Il traduisit pour la scène française quelques-uns des chefs-d'œuvre de Shakespeare.

Dupont de Nemours (Pierre-Samuel) (1739–1817). Membre de l'Assemblée Constituante et du Conseil des Anciens, puis Secrétaire du Gouvernement provisoire en 1814, il fut nommé Conseiller d'État par Louis XVIII.

Dupont (Général) (1765–1840). Pierre-Antoine, *Comte Dupont de l'Étang*, un des généraux de l'Empire. Il perdit la tête et signa la capitulation de Baylen (1808). Il fut accusé de trahison par Napoléon et emprisonné jusqu'au retour de Louis XVIII, qui le nomma Ministre le la Guerre le 9 avril 1814. Il ne retint ce ministère que jusqu'au 3 décembre 1814.

Duras (1771–1838). Amédée-Bretagne-Malo de Durfort, *Duc de Duras*, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, accompagna Louis XVIII à Gand et revint avec lui. Il fut nommé Pair de France en 1814, et se retira de la vie politique en 1830.

Duras (Duchesse de) (1778–1829). Claire de Kersaint, *Duchesse de Duras*, femme du précédent. Elle a écrit deux romans qui eurent un grand succès: *Ourika* et *Édouard*.

Eckstein (Baron d') (1790–1861). Ferdinand, *Baron d'Eckstein*, était gouverneur de Gand à l'époque des Cent-Jours et eut les plus grands égards pour le roi Louis XVIII, qu'il suivit en France. Il fut nommé historiographe au Ministère des Affaires Étrangères et devint l'un des rédacteurs et des collaborateurs les plus actifs de la presse de son temps.

Égalité (1747–1793). Louis-Philippe-Joseph, Duc d'Orléans, surnommé *Égalité*, père de Louis-Philippe I[er], Roi des Français (1830–1848), fut Membre de la Convention, vota la mort du roi Louis XVI, et périt à son tour sur l'échafaud.

Enghien (Duc d'). Louis-Antoine-Henri de Bourbon, *Duc d'Enghien*, né en 1772. Bonaparte, croyant que le Duc avait conspiré contre lui, le fit arrêter et le déféra, pour la forme, à un conseil de guerre. Le Duc fut fusillé à Vincennes le 21 mars 1804.

Erfurt, ville des États prussiens (Saxe), dans laquelle eut lieu, en 1808, une entrevue de Napoléon et du Tzar Alexandre I[er].

Esterhazy (Prince). Nicolas d'Estéras, *Prince Esterhazy* (1765–1833), appartient à la grande famille princière hongroise Esterhazy de Galantha. Il refusa en 1809 la couronne de Hongrie que lui offrit Napoléon.

Eylau, petite ville de Prusse, célèbre par la victoire de Napoléon sur les Russes et les Prussiens (1807).

Fabry (Jean-Baptiste-Germain) (1780–1821), auteur de nombreuses publications, parmi lesquelles: *L'Itinéraire de Bonaparte de Doulevent à Fréjus* (1814); *La Régence à Blois ou les derniers moments du Gouvernement impérial* (1814); *L'Itinéraire de Bonaparte de l'Île d'Elbe à l'Île de Sainte-Hélène* (1816).

Feltre (Duc de) (1765–1818). Henri-Jacques-Guillaume Clarke, *Comte de Hunebourg, Duc de Feltre*, Général de Division en 1795, puis Maréchal de France, eut d'importantes fonctions sous le Consulat et fut Ministre de la Guerre de 1807 à 1814. Il adhéra à la déchéance de Napoléon et fut Ministre de la Guerre en 1815 et 1816.

Ferrand (1751–1825). Antoine-François-Claude, *Comte Ferrand*, Directeur Général des Postes, fut nommé Pair de France à la seconde Restauration et Membre de l'Académie française. Il a composé plusieurs ouvrages, dont le plus important est *L'Esprit de l'Histoire.* Ses *Mémoires* ont paru en 1897.

Fesch (Cardinal) (1763–1839), archevêque de Lyon, oncle maternel de Napoléon. Il prit une part active aux négociations qui préparèrent le concordat de 1801.

Fleurus. Voyez la note de la page 85, ligne 3.

Florence, capitale de la province de Toscane (Italie).

Fontaine (1762–1853), architecte français. Il éleva l'Arc de triomphe du Carrousel (1807) et construisit la chapelle expiatoire à la mémoire de Louis XVI.

Fontainebleau, chef-lieu d'arrondissement du département de Seine-et-Marne. Il est célèbre surtout par son superbe château, où Napoléon abdiqua en faveur de son fils, le 4 avril 1814, et fit de touchants adieux à la vieille garde, le 20 avril 1814.

Fouché (Joseph), dit Fouché de Nantes (1765–1820), d'abord Membre de la Convention, puis Ministre de la Police (1804–1810), Sénateur (1802), créé *Duc d'Otrante* (1809), Ministre de la Police pendant les Cent-Jours et aussi sous Louis XVIII.

Francfort (sur-le-Mein), ville de la province de Hesse (Prusse). Autrefois ville libre et siège de la Confédération germanique, elle a été annexée à la Prusse, en 1866.

Franche-Comté, ancienne province de la France, dont la

capitale était Besançon, et qui a formé les départements suivants: *Jura, Doubs, Haute-Saône.*

François II (1792–1835), Empereur d'Allemagne, fut battu par Napoléon à Ulm (1805) et à Austerlitz (1805). Il renonça alors au titre d'Empereur d'Allemagne et prit le titre de François Ier, Empereur d'Autriche. En 1810, sa fille, Marie-Louise, épousa Napoléon. Il fut dédommagé de ses pertes, en 1815, à la suite de la chute de l'Empire français.

Frédéric (r. 1740–1786). Frédéric II, le Grand, roi de Prusse, conquit la Silésie, et, par le premier démembrement de la Pologne, obtint les rivages de la Baltique, du Niémen à l'Oder.

Frédéric Guillaume III, roi de Prusse (r. 1797–1840). Battu par Napoléon à *Iéna* (1806) et par Davout à *Auerstaedt* (1806), il fut contraint de signer le *traité de Tilsitt* (1807), par lequel il perdit la moitié de son territoire. L'acte le plus important de son règne est la formation du *Zollverein.*

Fréjus, chef-lieu de canton du département du Var.

Friedland, ville de Prusse, près de laquelle Napoléon battit les Russes et les Prussiens (1807).

Gaillard, ami de Fouché, dont il fut le secrétaire.

Gand, chef-lieu de la Flandre orientale (Belgique).

Gap, chef-lieu du département des Hautes-Alpes.

Gentz (Frédéric de) (1764–1832), publiciste allemand, fut un des rédacteurs du pacte de la Sainte-Alliance. Il a publié: *Système de l'équilibre européen; Sur la moralité des révolutions; Sur la déclaration des droits de l'homme; Vie de Marie Stuart.*

Gouvion Saint-Cyr (Laurent) (1764–1830), Général de Division (1794), se distingua dans plusieurs campagnes, fut nommé Maréchal (1812), se rallia aux Bourbons, fut créé Pair et Marquis par Louis XVIII, et fut Ministre de la Guerre en 1814 et en 1817.

Grasse, chef-lieu d'arrondissement des Alpes-Maritimes. Importante industrie de parfums, essences et liqueurs.

Grouchy (Emmanuel) (1766–1847), *Marquis de Grouchy*, Maréchal de France, prit une part glorieuse à la bataille de Novi (1799), où il reçut quatorze blessures, se distingua dans plusieurs autres batailles du premier Empire, força, pendant les Cent-Jours, le Duc d'Angoulême à capituler, et fut fait Maréchal en 1815. Ne recevant pas d'ordre de Napoléon, à la bataille de Waterloo, il ne rallia pas l'Empereur et, par suite, ne prit aucune part à la bataille.

Guizot (Guillaume) (1787–1875), homme d'État, professeur et historien français, fut plusieurs fois Ministre sous Louis-Philippe, et en dernier lieu du 29 octobre 1840 au 24 février 1848.

Il est auteur de travaux très importants sur l'histoire de France, sur la Révolution d'Angleterre : *Histoire de la Civilisation en Europe, Histoire de la Civilisation en France, Histoire de la Révolution d'Angleterre depuis Charles I^er^ jusqu'à Charles II*, etc. . . .

Hambourg, ville de l'Allemagne du Nord, sur l'Elbe. Grand port de commerce.

Hartwell : Louis XVIII, alors Comte de Provence, résida, de 1811 à 1814, à *Hartwell House* près d'Aylesbury (Buckinghamshire).

Hauterive (D'). Alexandre-Maurice-Blanc de la Nautte d'Hauterive (1754–1830) fut, sous le Directoire, l'Empire et la Restauration, le principal collaborateur de Talleyrand. Le plus remarquable de ses écrits, publié en 1800, a pour titre : *De l'état de la France à la fin de l'an VIII*.

Havre (Le), chef-lieu d'arrondissement du département de la Seine-Inférieure, sur la Manche. Grand port de commerce.

Hâvré (Duc d') (1744–1839). Joseph-Anne-Auguste-Maximilien de Croy, *Duc d'Hâvré*, fut député de la noblesse aux États Généraux (1789), et fut nommé par Louis XVIII, en 1814, Pair de France, Lieutenant-Général et Capitaine des Gardes du Corps.

Haye-Sainte (La). Voyez la note de la page 85, ligne 20.

Hoche (1768–1797), général français. Il se distingua en Vendée pendant l'insurrection des Chouans (1795), y rétablit le calme, et fut surnommé *Pacificateur de la Vendée*. Il fit ensuite une brillante campagne au delà du Rhin.

Hortense (Reine) (1783–1837). Hortense-Eugénie de Beauharnais, fille d'Alexandre de Beauharnais et de Joséphine Tascher de la Pagerie, épousa Louis Bonaparte, roi de Hollande.

Hougoumont. Voyez la note de la page 85, ligne 19.

Hugo (Victor) (1802–1885), poète, dramatiste et romancier. Ses principaux ouvrages sont : *Odes et Ballades* (1818–1828), *Les Orientales* (1829), *Les Feuilles d'Automne* (1831), *Hernani* (1830), *Le Roi s'amuse* (1832), *Lucrèce Borgia* (1833), *Notre-Dame de Paris* (1831), *Les Misérables* (1862), *L'Année Terrible* (1872), *L'Histoire d'un Crime* (1877), etc. . . .

Iéna, ville du Grand-Duché de Saxe-Weimar. Napoléon y remporta une brillante victoire sur les Prussiens (1806).

Jaffa, port de Syrie, dans la Turquie d'Asie. Bonaparte s'en empara, après un long siège, en 1799 ; mais la peste y décima l'armée française.

Jaucourt (1757–1852). Arnail-François, *Marquis de Jaucourt*, fait Comte par Napoléon (1808), nommé par Louis XVIII Ministre d'État et Pair de France (1814), fut chargé de l'intérim

des Affaires étrangères pendant que Talleyrand représentait la France au Congrès de Vienne (1814–1815).

Jean de Bruges (1386–1440). Jean Van Eyck, peintre flamand, se fixa de bonne heure à Bruges avec son frère aîné Hubert Van Eyck, ce qui le fait souvent appeler *Jean de Bruges*.

Jordan (Camille) (1771–1821), homme politique français. Membre du Conseil des Cinq-Cents en 1796, il fut élu Membre de la Chambre des Députés en 1816 et fut un des chefs de l'opposition en 1820.

Jouan (Golfe), sur la côte Sud-Ouest du département des Alpes-Maritimes, où Napoléon débarqua en revenant de l'Île d'Elbe (1815).

Joubert (1769–1799), général français. Il se distingua dans la campagne d'Italie de 1796, à Montenotte, à Cossaria, à Lodi, à la Corona, à Castiglione, et fut tué à la bataille de Novi (1799).

Koller, général autrichien, accompagna Napoléon à l'Île d'Elbe, comme représentant de l'Autriche.

La Besnardière (1765–1843). Jean-Baptiste de Gouy, *Comte de la Besnardière*, entra, en 1795, au département des Affaires Étrangères, devint le collaborateur intime de Talleyrand, qu'il accompagna au Congrès de Vienne (1814–1815), fut créé Comte (1815) et nommé Conseiller d'État et Directeur des Travaux Politiques.

La Fayette (1757–1834). Marie-Jean-Paul-Roch-Yves-Gilbert Du Motier, *Marquis de Lafayette*, fut Membre des États Généraux de 1789, puis de l'Assemblée Constituante, et Commandant de la Garde Nationale de Paris en 1789 et en 1830. Il mit son épée au service des Américains, et combattit pour eux pendant la guerre de l'Indépendance (1773–1783).

Lainé (1767–1835). Louis-Joachim, *Vicomte Lainé*, député de la Gironde en 1808, Président de la Chambre des Députés, puis Ministre de l'Intérieur (1816), fut nommé Pair et fait Vicomte en 1823.

Lally-Tollendal (1751–1830). Théophile-Gérard, *Marquis de Lally-Tollendal*, fut un des défenseurs de la monarchie constitutionnelle à l'Assemblée Constituante, et plus tard Membre du Conseil privé de Louis XVIII.

Lamartine (1790–1869), poète français, auteur des *Méditations poétiques* (1820), des *Harmonies poétiques et religieuses* (1829), du poème de *Jocelyn* (1835), des *Recueillements poétiques* (1839), de *L'Histoire des Girondins* (1847).... Il fut membre du Gouvernement provisoire de 1848.

Landau, ville de la Bavière rhénane.

Lanjuinais (1753–1827). Jean-Denis, *Comte de Lanjuinais*, fut membre de l'Assemblée Constituante et de la Convention, et Président de la Chambre des Représentants en 1815, pendant les Cent-Jours.

Laon, chef-lieu du département de l'Aisne.

La Rochejaquelein (1772–1794). Henri Du Verger, *Comte de La Rochejaquelein*, l'un des premiers chefs des paysans soulevés, devint, à la mort de Lescure, général en chef des Vendéens, battit les troupes républicaines à Laval, échoua devant Granville, fut mis en déroute au Mans, et fut tué au combat de Nouaillé, le 4 mars 1794.

Latouche (1785–1851), poète et romancier. Son nom restera attaché à la publication des *Poésies* d'André Chénier. Il vivait à Aulnay dans la retraite et s'appelait *l'Ermite de la Vallée-aux-Loups*.

Lavalette (De) (1769–1830). Antoine-Marie Chamant, *Comte de Lavalette*, Directeur Général des Postes sous l'Empire. Ses *Mémoires* ont paru en 1831.

Le Brun (1739–1824). Charles-François Le Brun fut Député aux États Généraux, Membre du Conseil des Cinq-Cents et nommé deuxième consul par Bonaparte, après le 18 brumaire. En 1804 l'Empereur le nomma architrésorier et le fit *Duc de Plaisance*.

Lefebvre-Desnouettes (1773–1822). Charles, *Comte Lefebvre Desnoëttes*, Général de Division (1808), Pair de France, fit les campagnes de Russie, de Saxe et de France, et combattit à Fleurus et à Waterloo. Condamné à mort, en 1816, pour avoir soulevé ses soldats en faveur de Napoléon, au retour de l'Île d'Elbe, il s'enfuit aux États-Unis.

Lemercier (1771–1840), poète dramatique français. Il a composé un grand nombre d'œuvres, dont la plus importante est sa tragédie d'*Agamemnon* (1797).

Lévis (Duc de) (1764–1830). Gaston-Pierre-Marc, *Duc de Lévis*, ancien membre de la Constituante, émigra en 1792 et ne revint en France qu'après le 18 brumaire. Il a publié, de 1808 à 1814, plusieurs œuvres littéraires, fut nommé Pair de France par Louis XVIII (1814), Membre du Conseil Privé du Roi (1815) et entra à l'Académie française (1816).

Ligny. Voyez la note de la page 85, ligne 4.

Lille, chef-lieu du département du Nord.

Lisbonne, capitale du Portugal.

Lorraine, ancienne province de France, dont la capitale était Nancy et qui a formé les départements de la *Meuse*, de la *Meurthe-et-Moselle* et des *Vosges*.

Louis (L'Abbé) (1755–1837). Joseph-Dominique, *Baron*

Louis, destiné à l'état ecclésiastique, siégea comme Député dans les Assemblées Législatives de 1815 à 1823, puis de 1828 à 1832. Il fut chargé à plusieurs reprises du portefeuille des finances, en 1814, 1815, 1818 et 1831. Il fut fait Pair de France en 1832.

Louis IX, ou *saint Louis* (r. 1226–1270), fils et successeur de Louis VIII, régna d'abord sous la tutelle de sa mère, Blanche de Castille, et fut un modèle de piété et de vertu. Devenu majeur, il battit les Anglais à Taillebourg et à Saintes (1242), fit une première croisade en Égypte (1249), où il fut pris par les Mamelucks. Relâché contre la reddition de Damiette, il revint en France et administra son royaume avec sagesse et fermeté. Il entreprit une deuxième croisade et mourut de la peste.

Louis XI (r. 1461–1483), fils et successeur de Charles VII, triompha des ligues des seigneurs contre la royauté et, après la mort de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, accrut ses états de la Picardie et de la Bourgogne.

Louis XIV (le Grand) (r. 1643–1715), fils et successeur de Louis XIII, avait cinq ans à la mort de son père. Sa mère, Anne d'Autriche, gouverna en qualité de régente. Sous cette régence, le Cardinal Mazarin triompha des guerres civiles de la Fronde et dicta à la maison d'Autriche les *traités de Westphalie* et des *Pyrénées*. Louis XIV, marié à l'infante Marie-Thérèse, revendiqua, en vertu du *droit de dévolution*, les Pays-Bas espagnols, et, pendant sa lutte contre la Hollande, se saisit de la Franche-Comté. Mais, en acceptant pour son petit-fils, le Duc d'Anjou, la couronne d'Espagne (1700), Louis XIV souleva contre lui l'Europe, ayant à sa tête Guillaume d'Orange, devenu roi d'Angleterre. Louis XIV, après de grands revers, mourut laissant la France sauvée par la victoire de Denain (1712), mais très affaiblie. Il avait, en 1685, révoqué l'Édit de Nantes.

Louis XVI (r. 1774–1793), petit-fils et successeur de Louis XV, eut successivement pour ministres Turgot, Malesherbes et Necker, convoqua les États Généraux en 1789, fut condamné à mort par la Convention et guillotiné le 21 janvier 1793.

Louis XVIII (r. 1814–1824), roi de France, frère de Louis XVI, porta, jusqu'en 1795, le titre de *Monsieur* et de *Comte de Provence*, et prit, pendant son exil, celui de *Comte de Lille*. Il rentra en France à la Restauration des Bourbons et fut rétabli deux fois sur le trône par les alliés (1814 et 1815). Il *octroya* la Charte constitutionnelle (4 juin 1814).

Louvain, ville de la province du Brabant (Belgique).

Louvel (Jean) (1783–1820). Fanatique qui assassina, seul et sans complices, le Duc de Berry à la porte de l'Opéra (13 février 1820).

Luc (Le), chef-lieu de canton du département du Var.

Lutzen, ville de Prusse, près de laquelle Napoléon battit les Russes et les Prussiens (1815).

Lyon, chef-lieu du département du Rhône, deuxième ville de France comme population, et très importante, surtout par ses soieries.

Lyonnais, gouvernement de l'ancienne France, comprenant le Lyonnais proprement dit, le Forez et le Beaujolais.

Lys (La), rivière de France et de Belgique, qui se jette dans l'Escaut, à Gand.

Macdonald (Maréchal) (1765–1840). Étienne-Jacques-Joseph-Alexandre Macdonald, *Duc de Tarente*, d'une famille originaire d'Écosse, se distingua pendant les guerres de la République, à Jemmapes (1792) et autres batailles. Il combattit à Wagram (1809) et y reçut le bâton de Maréchal, avec le titre de *Duc de Tarente*. Après l'abdication de Napoléon il devint Membre de la Chambre des Pairs.

Mackintosh (1765–1832), écrivain écossais. Il défendit la Révolution française contre les attaques de Burke, dans un livre intitulé *Vindiciae gallicanae* (1791), qui eut un grand succès et lui valut l'amitié de Fox. Il plaida une cause célèbre, celle de *Peltier*, poursuivi pour un libelle contre le premier Consul, Bonaparte.

Mailhe (Jean-Baptiste) (1754–1834), Député de la Haute Garonne à la Convention. 'Par suite du roulement qui s'opéra entre les départements pour les appels nominaux, il fut appelé le premier à voter dans le procès du roi Louis XVI' (Edmond Biré).

Maison (Maréchal). Nicolas-Joseph, *Marquis Maison* (1771–1840), combattit à Jemmapes, Fleurus, Austerlitz, Iéna. Général de Division en 1812, il se distingua dans la campagne de Russie et fut Commandant en chef de l'armée du Nord en 1814. Créé Pair de France et Marquis en 1814, il commanda l'expédition de Morée en 1828 et reçut le bâton de Maréchal en 1829. Il fut Ambassadeur à Vienne (1831), puis en Russie (1833), et Ministre de la Guerre (1835–1836).

Malouet (1740–1814). Pierre-Victor, *Baron Malouet*, homme d'État, Député à l'Assemblée Constituante, se distingua parmi les partisans d'une monarchie constitutionnelle. Il fut Conseiller d'État en 1810, et mourut Ministre de la Marine en 1814.

Marceau (1769–1796), général français. Il fut envoyé en 1793 en Vendée, gagna sur les Vendéens la bataille du Mans (12 décembre 1793), se distingua à Fleurus (1794), et fut blessé mortellement à la bataille d'Altenkirchen (2 septembre 1796).

Marengo, village du Piémont (Italie), où Bonaparte battit le général autrichien Mélas (14 juin 1800).

Marie-Antoinette (1755–1793): Marie-Antoinette d'Autriche,

fille de l'Empereur François Ier et de Marie-Thérèse, épousa en 1770 le Dauphin, qui devint roi de France sous le nom de Louis XVI (1774-1793). Elle mourut sur l'échafaud le 16 octobre 1793.

Marie-Louise, fille de François Ier, Empereur d'Autriche, épousa Napoléon (1810).

Marmont (Maréchal) (1774-1852). Auguste-Frédéric-Louis Viesse de Marmont, *Duc de Raguse*, se distingua sous la République et le premier Empire comme général et administrateur, s'illustra dans plusieurs campagnes, fut créé Maréchal de France en 1809, se rallia aux Bourbons, suivit Louis XVIII à Gand et fut créé Pair de France en 1815.

Marseille, chef-lieu du département des Bouches-du-Rhône, troisième ville de France comme population, et grand port de commerce sur la Méditerranée.

Masséna (1758-1817). André, *Duc de Rivoli, Prince d'Essling*, Maréchal de France, s'illustra par ses victoires de Zurich sur les Russes (1799), par la défense de Gênes (1800), par son courage à Essling et à Wagram (1809), et enfin par sa belle retraite après une campagne infructueuse en Portugal et en Espagne (1811).

Merlin (Comte) (1754-1838). Philippe-Antoine, *Comte Merlin*, dit *Merlin de Douai*, Membre de la Convention, Ministre de la Justice sous le Directoire, procureur général à la Cour de Cassation sous le premier Empire, est célèbre par ses travaux de jurisprudence.

Metternich (Prince de) (1773-1859), homme d'État autrichien, fut pendant 39 ans Ministre des Affaires Étrangères de l'Empereur François Ier (r. 1806-1835), puis de Ferdinand Ier (r. 1835-1848).

Metz, ancien chef-lieu du département de la Moselle, aujourd'hui chef-lieu de la Lorraine allemande.

Milan, chef-lieu de la province de Milan (Italie).

Moncey (Maréchal) (1754-1842). Bon-Adrien-Jeannot de Moncey, *Duc de Conegliano*, se distingua dans la campagne des Pyrénées (1795), dans la deuxième campagne d'Italie (1800), fut fait Maréchal et Duc de Conegliano (1804), s'illustra dans la guerre d'Espagne (1808-1809), et combattit un des derniers, à la tête de la Garde Nationale de Paris, dans la plaine de Clichy, en 1814. Nommé Gouverneur de l'Hôtel des Invalides, il y reçut les cendres de Napoléon en 1840.

Montenotte, village d'Italie. Bonaparte y défit les Autrichiens (1796).

Montesquiou (L'Abbé de) (1756-1832). François-Xavier-Marc-Antoine, *Duc de Montesquiou-Fézensac*, Député du Clergé

à l'Assemblée Constituante, Ministre de l'Intérieur (1814–1815), Pair de France (1815), fut créé Comte en 1817 et Duc en 1821.

Montrond, homme réputé très spirituel et un des familiers de Talleyrand.

Mont-Saint-Jean. Voyez la note de la page 85, ligne 22.

Moreau (1763–1813), général français. Il s'illustra par sa retraite sur le Danube (1796) et la victoire de Hohenlinden (1809). Impliqué dans le complot de Georges Cadoudal, il fut exilé et vécut en Amérique jusqu'en 1813. Il revint alors en Europe, rejoignit l'armée des Alliés et fut tué à la bataille de Dresde (1813).

Mortier (Maréchal) (1768–1855). Édouard-Adolphe-Casimir-Joseph, *Duc de Trévise*, Général de Division (1799), servit en Suisse sous Masséna (1799) et se distingua dans de nombreuses campagnes de 1803 à 1814. Nommé Maréchal et créé Duc de Trévise (1804), il fut Ministre de la Guerre (1834–1835), et fut tué par la machine infernale de Fieschi dans l'attentat contre Louis-Philippe (28 juillet 1835).

Moscou, ancienne capitale de la Russie, sur la rivière Moskowa.

Moskowa, rivière de Russie, près de laquelle Napoléon remporta une victoire sur les Russes (1812). Ney y gagna le titre de *Prince de la Moskowa*.

Mouchy (Duc de) (1752–1819). Philippe-Louis-Marie-Antoine de Noailles, *Prince de Poix, Duc de Mouchy*, était représentant de la noblesse aux États Généraux (1789). Il fut nommé, en 1814, Pair de France, Lieutenant-Général et Capitaine des Gardes du Corps.

Moulins, chef-lieu du département de l'Allier.

Murat (Joachim) (1771–1815). Roi de Naples et beau-frère de Napoléon. Fils d'un aubergiste, il conquit par sa valeur les plus hautes dignités militaires sous le Consulat et l'Empire. Il fut placé sur le trône de Naples par Napoléon en 1808. Chassé après les Cent-Jours, il fut pris et fusillé près de Naples en tentant de rentrer dans ses états.

Murat (Madame). Caroline Bonaparte, sœur de Napoléon, qui épousa Murat en 1800.

Nantes, chef-lieu du département de la Loire Inférieure.

Naples, ancienne capitale du royaume des Deux-Siciles, aujourd'hui capitale de la province de Naples (Italie).

Napoléon II (1811–1832), fils de Napoléon et de Marie-Louise d'Autriche, reçut à sa naissance le titre de Roi de Rome, et prit le titre de *Duc de Reichstadt* (1818) à la cour de son aïeul, François Ier d'Autriche. Il mourut à Schœnbrunn (Autriche) le 22 juillet 1832.

Neuchâtel (Prince de) (1753–1815). Alexandre Berthier, *Prince de Wagram et de Neuchâtel*, fit ses premières armes dans la guerre d'Amérique, devint chef d'État-Major de Bonaparte en Italie (1796), fit les campagnes de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, se distingua à Wagram (1809), devint Maréchal (1804), Prince de Neuchâtel (1806), Prince de Wagram (1809), et épousa une nièce du Roi de Bavière. Il fut un des premiers à reconnaître les Bourbons.

Ney (Maréchal) (1769–1815), surnommé par Napoléon 'le brave des braves,' *Duc d'Elchingen, Prince de la Moskowa*, Maréchal de France, s'illustra dans les guerres de la République et de l'Empire et surtout dans la retraite de Russie. Créé Pair de France par Louis XVIII, il se déclara pour Napoléon aux Cent-Jours, et à la deuxième Restauration fut condamné à mort par la Chambre des Pairs et fusillé.

Nice, chef-lieu du département des Alpes-Maritimes, sur la Méditerranée. Station d'hiver très fréquentée.

Niémen, fleuve de la Russie d'Europe, célèbre par l'entrevue qu'eurent Napoléon et Alexandre Ier dans une île de ce fleuve (25 juin 1807), et qui amena la paix de Tilsitt, ainsi que par le fameux passage de l'armée française (23 juin 1812) à son entrée en Russie.

Nuremberg, ville industrielle et commerçante de Bavière.

Orange, chef-lieu d'arrondissement du département de Vaucluse.

Orange (Prince d') (1772–1843). Guillaume-Frédéric, *Prince d'Orange*, fils de Guillaume V, le dernier stathouder de Hollande, et qui devint roi des Pays-Bas sous le nom de Guillaume Ier (1815–1840), commandait à Waterloo un des corps d'armée de Wellington.

Orgon, chef-lieu de canton du département des Bouches-du-Rhône.

Orléans, chef-lieu du département du Loiret.

Orléans (Duc d') (1773–1850), qui devint Louis-Philippe Ier, Roi des Français (1830–1848).

Ostende, ville de Belgique, sur la Mer du Nord. Bains de mer très fréquentés.

Otrante (Duc d'). Voyez *Fouché*.

Oudinot (1767–1847). Charles-Nicolas Oudinot, *Duc de Reggio*, Maréchal de France (1809), Duc de Reggio (1810), Ministre d'État de Louis XVIII en 1814, Pair de France, chercha à s'opposer à la marche de Napoléon sur Paris (1815), fut exilé dans ses terres par l'Empereur, et fut nommé, au retour de Louis XVIII, un des majors-généraux de la garde royale, membre du conseil privé et commandant de la garde nationale

de Paris. Il avait reçu vingt blessures; il avait eu notamment les deux jambes cassées, et la droite cassée deux fois.

Papelotte. Voyez la note de la page 85, ligne 21.

Pau, chef-lieu du département des Basses-Pyrénées. Patrie de Henri IV (r. 1589–1610) et de Bernadotte (Charles XIV, roi de Suède) (r. 1818–1844).

Pauline (Princesse) (1780–1825). Marie-Pauline Bonaparte, *princesse Borghèse*, sœur de Napoléon, épousa le Général Leclerc (1797), et en secondes noces le Prince Camille Borghèse (1803).

Pays-Bas (ou **Hollande**), royaume situé au Nord-Ouest de l'Europe, dont la capitale est La Haye, et comprenant les Pays-Bas divisés en 11 provinces, le Grand-Duché de Luxembourg et les colonies ou possessions extra-européennes.

Peltier (1763 – 1825), écrivain royaliste, débuta par un pamphlet *Les Actes des Apôtres* (1789), dirigé contre l'Assemblée Constituante. Il se réfugia à Londres en 1792, y publia *L'Ambigu* et attaqua Bonaparte. Il rentra en France en 1820.

Percier (1764–1838), architecte français, ami de Fontaine, avec lequel il travailla. Il collabora avec lui à la construction de l'arc de triomphe du Carrousel, de la chapelle expiatoire à la mémoire de Louis XVI, et d'autres monuments.

Péronne, chef-lieu d'arrondissement du département de la Somme.

Petit (Général) (1772–1856). Général de brigade depuis 1813, le Baron Petit prêta serment à Louis XVIII, au lendemain des adieux de Fontainebleau. A Waterloo, il était à côté de Cambronne et protégea la fuite de l'Empereur. Louis-Philippe le créa Pair de France en 1837.

Pianosa, île de la Méditerranée à 15 kilomètres Sud-Ouest de l'Île d'Elbe.

Pichegru (1761–1804), général français. Il conquit la Hollande (1795). Destitué pour ses relations avec les émigrés, il s'enfuit à l'étranger, puis rentra secrètement en France, en 1804. Ayant pris part au complot de Georges Cadoudal, il fut arrêté à Paris, et s'étrangla, dit-on, dans sa prison.

Planchenois. Voyez la note de la page 85, ligne 15.

Poitiers, chef-lieu du département de la Vienne, près duquel Jean Le Bon (r. 1350–1364) fut battu par le Prince Noir (r. 1350–1376).

Pologne. L'ancienne Pologne était située entre la Russie, la Baltique, la Prusse, la Hongrie et la Turquie. Elle fut démembrée en 1772, 1793 et 1795 par la Russie, la Prusse et l'Autriche, et fait aujourd'hui presque entièrement partie de l'Empire russe.

capitale était Besançon, et qui a formé les départements suivants: *Jura, Doubs, Haute-Saône.*

François II (1792–1835), Empereur d'Allemagne, fut battu par Napoléon à Ulm (1805) et à Austerlitz (1805). Il renonça alors au titre d'Empereur d'Allemagne et prit le titre de François Ier, Empereur d'Autriche. En 1810, sa fille, Marie-Louise, épousa Napoléon. Il fut dédommagé de ses pertes, en 1815, à la suite de la chute de l'Empire français.

Frédéric (r. 1740–1786). Frédéric II, le Grand, roi de Prusse, conquit la Silésie, et, par le premier démembrement de la Pologne, obtint les rivages de la Baltique, du Niémen à l'Oder.

Frédéric Guillaume III, roi de Prusse (r. 1797–1840). Battu par Napoléon à *Iéna* (1806) et par Davout à *Auerstaedt* (1806), il fut contraint de signer le *traité de Tilsitt* (1807), par lequel il perdit la moitié de son territoire. L'acte le plus important de son règne est la formation du *Zollverein.*

Fréjus, chef-lieu de canton du département du Var.

Friedland, ville de Prusse, près de laquelle Napoléon battit les Russes et les Prussiens (1807).

Gaillard, ami de Fouché, dont il fut le secrétaire.

Gand, chef-lieu de la Flandre orientale (Belgique).

Gap, chef-lieu du département des Hautes-Alpes.

Gentz (Frédéric de) (1764–1832), publiciste allemand, fut un des rédacteurs du pacte de la Sainte-Alliance. Il a publié : *Système de l'équilibre européen ; Sur la moralité des révolutions ; Sur la déclaration des droits de l'homme ; Vie de Marie Stuart.*

Gouvion Saint-Cyr (Laurent) (1764 – 1830), Général de Division (1794), se distingua dans plusieurs campagnes, fut nommé Maréchal (1812), se rallia aux Bourbons, fut créé Pair et Marquis par Louis XVIII, et fut Ministre de la Guerre en 1814 et en 1817.

Grasse, chef-lieu d'arrondissement des Alpes-Maritimes. Importante industrie de parfums, essences et liqueurs.

Grouchy (Emmanuel) (1766–1847), *Marquis de Grouchy*, Maréchal de France, prit une part glorieuse à la bataille de Novi (1799), où il reçut quatorze blessures, se distingua dans plusieurs autres batailles du premier Empire, força, pendant les Cent-Jours, le Duc d'Angoulême à capituler, et fut fait Maréchal en 1815. Ne recevant pas d'ordre de Napoléon, à la bataille de Waterloo, il ne rallia pas l'Empereur et, par suite, ne prit aucune part à la bataille.

Guizot (Guillaume) (1787–1875), homme d'État, professeur et historien français, fut plusieurs fois Ministre sous Louis-Philippe, et en dernier lieu du 29 octobre 1840 au 24 février 1848.

Il est auteur de travaux très importants sur l'histoire de France, sur la Révolution d'Angleterre : *Histoire de la Civilisation en Europe*, *Histoire de la Civilisation en France*, *Histoire de la Révolution d'Angleterre depuis Charles I^er^ jusqu'à Charles II*, etc. . . .

Hambourg, ville de l'Allemagne du Nord, sur l'Elbe. Grand port de commerce.

Hartwell : Louis XVIII, alors Comte de Provence, résida, de 1811 à 1814, à *Hartwell House* près d'Aylesbury (Buckinghamshire).

Hauterive (D'). Alexandre-Maurice-Blanc de la Nautte d'Hauterive (1754–1830) fut, sous le Directoire, l'Empire et la Restauration, le principal collaborateur de Talleyrand. Le plus remarquable de ses écrits, publié en 1800, a pour titre : *De l'état de la France à la fin de l'an VIII*.

Havre (Le), chef-lieu d'arrondissement du département de la Seine-Inférieure, sur la Manche. Grand port de commerce.

Hâvré (Duc d') (1744–1839). Joseph-Anne-Auguste-Maximilien de Croy, *Duc d'Hâvré*, fut député de la noblesse aux États Généraux (1789), et fut nommé par Louis XVIII, en 1814, Pair de France, Lieutenant-Général et Capitaine des Gardes du Corps.

Haye-Sainte (La). Voyez la note de la page 85, ligne 20.

Hoche (1768–1797), général français. Il se distingua en Vendée pendant l'insurrection des Chouans (1795), y rétablit le calme, et fut surnommé *Pacificateur de la Vendée*. Il fit ensuite une brillante campagne au delà du Rhin.

Hortense (Reine) (1783–1837). Hortense-Eugénie de Beauharnais, fille d'Alexandre de Beauharnais et de Joséphine Tascher de la Pagerie, épousa Louis Bonaparte, roi de Hollande.

Hougoumont. Voyez la note de la page 85, ligne 19.

Hugo (Victor) (1802–1885), poète, dramatiste et romancier. Ses principaux ouvrages sont : *Odes et Ballades* (1818–1828), *Les Orientales* (1829), *Les Feuilles d'Automne* (1831), *Hernani* (1830), *Le Roi s'amuse* (1832), *Lucrèce Borgia* (1833), *Notre-Dame de Paris* (1831), *Les Misérables* (1862), *L'Année Terrible* (1872), *L'Histoire d'un Crime* (1877), etc. . . .

Iéna, ville du Grand-Duché de Saxe-Weimar. Napoléon y remporta une brillante victoire sur les Prussiens (1806).

Jaffa, port de Syrie, dans la Turquie d'Asie. Bonaparte s'en empara, après un long siège, en 1799 ; mais la peste y décima l'armée française.

Jaucourt (1757–1852). Arnail-François, *Marquis de Jaucourt*, fait Comte par Napoléon (1808), nommé par Louis XVIII Ministre d'État et Pair de France (1814), fut chargé de l'intérim

des Affaires étrangères pendant que Talleyrand représentait la France au Congrès de Vienne (1814–1815).

Jean de Bruges (1386–1440). Jean Van Eyck, peintre flamand, se fixa de bonne heure à Bruges avec son frère aîné Hubert Van Eyck, ce qui le fait souvent appeler *Jean de Bruges*.

Jordan (Camille) (1771–1821), homme politique français. Membre du Conseil des Cinq-Cents en 1796, il fut élu Membre de la Chambre des Députés en 1816 et fut un des chefs de l'opposition en 1820.

Jouan (Golfe), sur la côte Sud-Ouest du département des Alpes-Maritimes, où Napoléon débarqua en revenant de l'Île d'Elbe (1815).

Joubert (1769–1799), général français. Il se distingua dans la campagne d'Italie de 1796, à Montenotte, à Cossaria, à Lodi, à la Corona, à Castiglione, et fut tué à la bataille de Novi (1799).

Koller, général autrichien, accompagna Napoléon à l'Île d'Elbe, comme représentant de l'Autriche.

La Besnardière (1765–1843). Jean-Baptiste de Gouy, *Comte de la Besnardière*, entra, en 1795, au département des Affaires Étrangères, devint le collaborateur intime de Talleyrand, qu'il accompagna au Congrès de Vienne (1814–1815), fut créé Comte (1815) et nommé Conseiller d'État et Directeur des Travaux Politiques.

La Fayette (1757–1834). Marie-Jean-Paul-Roch-Yves-Gilbert Du Motier, *Marquis de Lafayette*, fut Membre des États Généraux de 1789, puis de l'Assemblée Constituante, et Commandant de la Garde Nationale de Paris en 1789 et en 1830. Il mit son épée au service des Américains, et combattit pour eux pendant la guerre de l'Indépendance (1773–1783).

Lainé (1767–1835). Louis-Joachim, *Vicomte Lainé*, député de la Gironde en 1808, Président de la Chambre des Députés, puis Ministre de l'Intérieur (1816), fut nommé Pair et fait Vicomte en 1823.

Lally-Tollendal (1751–1830). Théophile-Gérard, *Marquis de Lally-Tollendal*, fut un des défenseurs de la monarchie constitutionnelle à l'Assemblée Constituante, et plus tard Membre du Conseil privé de Louis XVIII.

Lamartine (1790–1869), poète français, auteur des *Méditations poétiques* (1820), des *Harmonies poétiques et religieuses* (1829), du poème de *Jocelyn* (1835), des *Recueillements poétiques* (1839), de *L'Histoire des Girondins* (1847).... Il fut membre du Gouvernement provisoire de 1848.

Landau, ville de la Bavière rhénane.

Lanjuinais (1753–1827). Jean-Denis, *Comte de Lanjuinais*, fut membre de l'Assemblée Constituante et de la Convention, et Président de la Chambre des Représentants en 1815, pendant les Cent-Jours.

Laon, chef-lieu du département de l'Aisne.

La Rochejaquelein (1772–1794). Henri Du Verger, *Comte de La Rochejaquelein*, l'un des premiers chefs des paysans soulevés, devint, à la mort de Lescure, général en chef des Vendéens, battit les troupes républicaines à Laval, échoua devant Granville, fut mis en déroute au Mans, et fut tué au combat de Nouaillé, le 4 mars 1794.

Latouche (1785–1851), poète et romancier. Son nom restera attaché à la publication des *Poésies* d'André Chénier. Il vivait à Aulnay dans la retraite et s'appelait *l'Ermite de la Vallée-aux-Loups*.

Lavalette (De) (1769–1830). Antoine-Marie Chamant, *Comte de Lavalette*, Directeur Général des Postes sous l'Empire. Ses *Mémoires* ont paru en 1831.

Le Brun (1739–1824). Charles-François Le Brun fut Député aux États Généraux, Membre du Conseil des Cinq-Cents et nommé deuxième consul par Bonaparte, après le 18 brumaire. En 1804 l'Empereur le nomma architrésorier et le fit *Duc de Plaisance*.

Lefebvre-Desnouettes (1773–1822). Charles, *Comte Lefebvre Desnoëttes*, Général de Division (1808), Pair de France, fit les campagnes de Russie, de Saxe et de France, et combattit à Fleurus et à Waterloo. Condamné à mort, en 1816, pour avoir soulevé ses soldats en faveur de Napoléon, au retour de l'Île d'Elbe, il s'enfuit aux États-Unis.

Lemercier (1771–1840), poète dramatique français. Il a composé un grand nombre d'œuvres, dont la plus importante est sa tragédie d'*Agamemnon* (1797).

Lévis (Duc de) (1764–1830). Gaston-Pierre-Marc, *Duc de Lévis*, ancien membre de la Constituante, émigra en 1792 et ne revint en France qu'après le 18 brumaire. Il a publié, de 1808 à 1814, plusieurs œuvres littéraires, fut nommé Pair de France par Louis XVIII (1814), Membre du Conseil Privé du Roi (1815) et entra à l'Académie française (1816).

Ligny. Voyez la note de la page 85, ligne 4.

Lille, chef-lieu du département du Nord.

Lisbonne, capitale du Portugal.

Lorraine, ancienne province de France, dont la capitale était Nancy et qui a formé les départements de la *Meuse*, de la *Meurthe-et-Moselle* et des *Vosges*.

Louis (L'Abbé) (1755–1837). Joseph-Dominique, *Baron*

Louis, destiné à l'état ecclésiastique, siégea comme Député dans les Assemblées Législatives de 1815 à 1823, puis de 1828 à 1832. Il fut chargé à plusieurs reprises du portefeuille des finances, en 1814, 1815, 1818 et 1831. Il fut fait Pair de France en 1832.

Louis IX, ou *saint Louis* (r. 1226–1270), fils et successeur de Louis VIII, régna d'abord sous la tutelle de sa mère, Blanche de Castille, et fut un modèle de piété et de vertu. Devenu majeur, il battit les Anglais à Taillebourg et à Saintes (1242), fit une première croisade en Égypte (1249), où il fut pris par les Mamelucks. Relâché contre la reddition de Damiette, il revint en France et administra son royaume avec sagesse et fermeté. Il entreprit une deuxième croisade et mourut de la peste.

Louis XI (r. 1461–1483), fils et successeur de Charles VII, triompha des ligues des seigneurs contre la royauté et, après la mort de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, accrut ses états de la Picardie et de la Bourgogne.

Louis XIV (le Grand) (r. 1643–1715), fils et successeur de Louis XIII, avait cinq ans à la mort de son père. Sa mère, Anne d'Autriche, gouverna en qualité de régente. Sous cette régence, le Cardinal Mazarin triompha des guerres civiles de la Fronde et dicta à la maison d'Autriche les *traités de Westphalie* et des *Pyrénées*. Louis XIV, marié à l'infante Marie-Thérèse, revendiqua, en vertu du *droit de dévolution*, les Pays-Bas espagnols, et, pendant sa lutte contre la Hollande, se saisit de la Franche-Comté. Mais, en acceptant pour son petit-fils, le Duc d'Anjou, la couronne d'Espagne (1700), Louis XIV souleva contre lui l'Europe, ayant à sa tête Guillaume d'Orange, devenu roi d'Angleterre. Louis XIV, après de grands revers, mourut laissant la France sauvée par la victoire de Denain (1712), mais très affaiblie. Il avait, en 1685, révoqué l'Édit de Nantes.

Louis XVI (r. 1774–1793), petit-fils et successeur de Louis XV, eut successivement pour ministres Turgot, Malesherbes et Necker, convoqua les États Généraux en 1789, fut condamné à mort par la Convention et guillotiné le 21 janvier 1793.

Louis XVIII (r. 1814–1824), roi de France, frère de Louis XVI, porta, jusqu'en 1795, le titre de *Monsieur* et de *Comte de Provence*, et prit, pendant son exil, celui de *Comte de Lille*. Il rentra en France à la Restauration des Bourbons et fut rétabli deux fois sur le trône par les alliés (1814 et 1815). Il *octroya* la Charte constitutionnelle (4 juin 1814).

Louvain, ville de la province du Brabant (Belgique).

Louvel (Jean) (1783–1820). Fanatique qui assassina, seul et sans complices, le Duc de Berry à la porte de l'Opéra (13 février 1820).

Luc (Le), chef-lieu de canton du département du Var.

Lutzen, ville de Prusse, près de laquelle Napoléon battit les Russes et les Prussiens (1815).

Lyon, chef-lieu du département du Rhône, deuxième ville de France comme population, et très importante, surtout par ses soieries.

Lyonnais, gouvernement de l'ancienne France, comprenant le Lyonnais proprement dit, le Forez et le Beaujolais.

Lys (La), rivière de France et de Belgique, qui se jette dans l'Escaut, à Gand.

Macdonald (Maréchal) (1765 - 1840). Étienne-Jacques-Joseph-Alexandre Macdonald, *Duc de Tarente*, d'une famille originaire d'Écosse, se distingua pendant les guerres de la République, à Jemmapes (1792) et autres batailles. Il combattit à Wagram (1809) et y reçut le bâton de Maréchal, avec le titre de *Duc de Tarente*. Après l'abdication de Napoléon il devint Membre de la Chambre des Pairs.

Mackintosh (1765–1832), écrivain écossais. Il défendit la Révolution française contre les attaques de Burke, dans un livre intitulé *Vindiciae gallicanae* (1791), qui eut un grand succès et lui valut l'amitié de Fox. Il plaida une cause célèbre, celle de *Peltier*, poursuivi pour un libelle contre le premier Consul, Bonaparte.

Mailhe (Jean-Baptiste) (1754–1834), Député de la Haute Garonne à la Convention. 'Par suite du roulement qui s'opéra entre les départements pour les appels nominaux, il fut appelé le premier à voter dans le procès du roi Louis XVI' (Edmond Biré).

Maison (Maréchal). Nicolas-Joseph, *Marquis Maison* (1771–1840), combattit à Jemmapes, Fleurus, Austerlitz, Iéna. Général de Division en 1812, il se distingua dans la campagne de Russie et fut Commandant en chef de l'armée du Nord en 1814. Créé Pair de France et Marquis en 1814, il commanda l'expédition de Morée en 1828 et reçut le bâton de Maréchal en 1829. Il fut Ambassadeur à Vienne (1831), puis en Russie (1833), et Ministre de la Guerre (1835–1836).

Malouet (1740–1814). Pierre-Victor, *Baron Malouet*, homme d'État, Député à l'Assemblée Constituante, se distingua parmi les partisans d'une monarchie constitutionnelle. Il fut Conseiller d'État en 1810, et mourut Ministre de la Marine en 1814.

Marceau (1769–1796), général français. Il fut envoyé en 1793 en Vendée, gagna sur les Vendéens la bataille du Mans (12 décembre 1793), se distingua à Fleurus (1794), et fut blessé mortellement à la bataille d'Altenkirchen (2 septembre 1796).

Marengo, village du Piémont (Italie), où Bonaparte battit le général autrichien Mélas (14 juin 1800).

Marie-Antoinette (1755–1793): Marie-Antoinette d'Autriche,

CONSERVED
HARVARD COLLEGE
LIBRARY